LE TEMPS QU'IL FERA
INCERTAIN
CHARBONNERIE ST LAURENT LIMITEE
DU FLEUVE TEL 437 RUE MILOT TEL 3383

Le Nouvelliste

25e ANNEE — No 118 TROIS-RIVIERES, MERCREDI, 21 MARS 1945 3 SOUS LE NUMERO

Pour allumer
demandez du
CHARBON DE BOIS
à votre épicier
ou à votre quincaillier
CHARBONNERIE ST-LAURENT, LTEE
QUALITE QUANTITE SERVICE

LES AMERICAINS DANS MAYENCE

Le point de vue de notre pays à la conférence de San Francisco

Envolée-record d'un Liberator Montréal-Londres

Montréal, 21, (P.C.)—Un Liberator du Transport Command de la R.A.F., au cours d'une mission spéciale, vient d'effectuer la plus rapide envolée sans arrêt entre Montréal et Londres, soit 3,346 milles.

Ce Liberator portait une cargaison maximum et il effectua son voyage en treize heures, trente-quatre minutes, à une vitesse moyenne de 247 milles à l'heure. L'appareil ne dépassa jamais la vitesse normale de ces envolées à longue distance, mais il bénéficia grandement des vents "tout spécialement favorables."

L'avion était piloté par le capitaine George P. Evant, O. B.E., de Montréal et Brooklyn N.Y.

Moscou veut une entente nouvelle avec la Turquie

Londres, 21, (P.C.) — Le désir proclamé de la Russie de reviser son traité d'amitié et de neutralité avec la Turquie afin de l'adapter aux conditions présentes attire de nouveau l'attention du monde sur le fait que le pacte de neutralité conclu avec le Japon sera renouvelé automatiquement à moins que d'être dénoncé, avant le 25 avril, par l'un des deux pays intéressés.

Radio-Moscou a annoncé, hier soir, que la Russie avait fait savoir à la Turquie que, "étant donné les changements profonds qui se sont produits, spécialement durant la seconde grande guerre", le traité entre les deux pays, ne répond pas plus longtemps à la situation nouvelle."

On se demande maintenant si la Russie serait disposée à reconsidérer son traité avec le Japon à la lumière des changements qui se sont produits depuis sa signature, en avril 1941.

Plusieurs sont d'avis que les trois grands chefs alliés avaient en vue la dénonciation du traité, quand ils ont fixé au 25 avril la date de la conférence de San Francisco.

M. King dit ce qu'on pense à Ottawa après Dumbarton-Oaks

Ottawa, 21 (D.N.C.)—La Chambre des communes a entendu hier un important discours de M. King, qui a exposé l'attitude du gouvernement envers les propositions de Dumbarton Oaks, bases des discussions prochaines à la conférence internationale de San Francisco, à laquelle une soixantaine de nations seront représentées. Le point de vue canadien, tel qu'exposé par le premier ministre, a été approuvé par tous les orateurs qui ont participé au débat: MM. M. J. Coldwell, leader de la C.C.F., Paul Martin, R. T. Graham, Gaspard Fauteux, J. S. Rosse et Mme Cora T. Casselman. Sans vraiment participer, M. R. B. Hanson, un des principaux porte-parole de l'opposition conservatrice, a dit qu'il était généralement d'accord avec le premier ministre. M. Liguori Lacombe a fait entendre la seule note dissidente.

D'autres députés canadiens-français doivent participer au débat, et notamment M. Philippe Picard, libéral, de Bellechasse.

Les sénateurs et députés libéraux tiennent un "caucus" aujourd'hui.

Au début de la séance, M. Maxime Raymond (Beauharnois-Laprairie) dépose des pétitions de citoyens qui s'opposent aux modifications des lois de l'immigration.

M. Gordon Graydon se fait ensuite expliquer par le ministre des Pensions, M. Ian Mackenzie, un article de la loi des pensions. Il fait une suggestion au ministre qui l'accepte et présentera un amendement à la loi, en conséquence.

M. Graydon s'informe aussi du sort du maréchal de l'air L. S. Breadner.

M. Colin Gibson, ministre de l'aviation, lui répond qu'il n'y a pas eu de mésentente entre le maréchal et le ministre. Il prendra bientôt sa retraite et deviendra maréchal de l'air en chef; ses droits à une pension ne seront pas violés il a rendu de grands services au pays.

M. Jean-François Pouliot (Témiscouata) demande la production de certains documents au sujet des officiers et sous-officiers et combattants. M. D. C. Abbott, secrétaire parlementaire du ministre de la défense nationale, les lui promet.

M. M. J. Coldwell demande production du rapport d'une enquête du ministère du Travail au sujet des perspectives d'emploi après la guerre dans les industries de 200 employés et plus. M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, prendra la demande en considération.

M. M. C. Benn (Haldimand), M. P. E. Wright (Melfort) et autres posent quelques questions à des ministres.

M. King produit une résolution de la conférence de Mexico, qui lui a été envoyée par le ministre des Affaires étrangères du Mexique, et une copie de sa réponse.

M. Gordon Graydon (leader des conservateurs) s'oppose à la procédure à suivre avant le discours de M. King. Il voudrait que les députés eussent le temps d'étudier la déclaration du premier ministre. Celui-ci ne voit par la nécessité d'un ajournement, et M. Coldwell (leader C.C.F.,) se dit prêt à entamer le débat. M. King commence dons son discours.

M. King cite d'abord un passage du discours du Trône puis le texte de l'invitation à la conférence de San Francisco, qui se lit comme suit:

"Ambassade des Etats-Unis d'Amérique,
Ottawa, Canada, 5 mars 1945.
"No 293
"Monsieur,

"Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, en son propre nom des gouvernements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et de la République de Chine, invite le gouvernement du Canada à envoyer des représentants à une conférence des Nations-unies qui sera tenue, le 25 avril 1945, à San-Francisco dans les Etats-Unis d'Amérique, aux fins de rédiger la charte d'une organisation internationale générale pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

"Les gouvernements sus-mentionnés sont d'avis que la conférence pourrait examiner, comme base d'une telle charte, les propositions tendant à l'établissement d'une organisation internationale générale et qui ont été publiées en octobre dernier à la suite de la conférence de Dumbarton-Oaks et auxquelles on a ajouté, à titre de section C du chapitre 6, les dispositions suivantes:

"C. Votation

"1. Chaque membre du Conseil de sécurité devrait voter une fois.

"2. Les décisions du Conseil de sécurité en matière de procédure devraient être rendues par un vote affirmatif de sept membres.

"3. Les décisions du Conseil de sécurité relativement à toutes les autres questions devraient être rendues par un vote affirmatif de sept membres, y compris les votes affirmatifs des membres permanents; toutefois dans les décisions prises aux termes de la section "A" du chapitre 8 et en vertu de la deuxième phrase du premier paragraphe de la section "C" du chapitre 8, un membre en cause dans le différend devrait s'abstenir de voter."

"Des renseignements supplémentaires concernant les arrangements vous seront communiqués plus tard. Au cas où le gouvernement du Canada désirerait, avant la conférence, exposer ses vues ou soumettre des commentaires sur ces propositions, le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique se fera un plaisir de transmettre ces vues et ces commentaires aux autres gouvernements participants.

"Acceptez, Monsieur, l'assurance réitérée de ma très haute considération.

(Signé) Ray ATHERTON.

"Le Très Honorable
Secrétaire aux Affaires
Extérieures, Ottawa."

L'invitation fut acceptée dans les termes suivants:

Bureau du Secrétaire d'Etat
aux Affaires Extérieures,
Ottawa, le 5 mars 1945.

"Monsieur,

"Le gouvernement du Canada est heureux de se rendre à l'invitation transmise dans votre note No 293 du 5 mars, au nom des gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et de la République de Chine, d'envoyer des représentants à une conférence des Nations Unies, qui se tiendra à San Francisco, le 25 avril 1945 pour préparer la charte d'une organisation internationale générale destinée à maintenir la paix et la sécurité internationales.

"Le gouvernement du Canada reconnait que la conférence doit accepter comme base de ses discussions les propositions visant l'établissement d'une organiation internationale générale, rendues publiques, en octobre 1944, et maintenant complétées par l'addition mentionnée dans votre note sur les dispositions touchant la manière de voter au Conseil de sécurité.

"Nous avons pris note de l'offre du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique de transmettre aux autres gouvernements participants tout commentaire et toute opinion que le gouvernement du Canada désire soumettre au sujet de ces propositions, avant la conférence. Si le gouvernement du Canada décide d'en profiter, je me mettrai de nouveau en communication avec vous.

(Suite à la page 10)

La fortune change

Deux soldats allemands rebroussant chemin dans les lignes canadiennes qui, elles, s'enfoncent toujours plus profondément en Hitlérie, aident deux vieilles compatriotes réfugiées. Tous quatre sont maintenant victimes de la folle ambition de leur nation à vouloir dominer le monde.

Une régie de l'électricité sera formée durant la session actuelle

Québec, 21 (Du correspondant parlementaire du Nouvelliste) —L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a annoncé, hier soir, au cours de la discussion du projet de loi d'électrification rurale par les coopératives, la création, dès la présente session, d'une régie de l'électricité, parce que la régie des services publics est débordée par les tâches diverses et écrasantes qu'on lui impose.

Ce fut la principale déclaration du chef du gouvernement, qui avait amorcé le débat en faisant un exposé très sobre de la portée du projet de loi d'électrification rurale, dont le principal but est de mettre à la disposition de la classe agricole une somme d $12,000,000 pour favorisr l'électrification rurale. La mise en vigueur de la présente loi sera sous le contrôle d'un office spécial, "l'office d'électrification rurale", composé de trois membres, dont un représentant de la classe agricole.

Dans son bref exposé, M. Duplessis a déclar que l'électrification rudes populations rurales vers les villes, en permettant au cultivateur de produire plus à un coût moinde et dans des conditions moins difficiles. Il a aussi insisté sur l'importance de la coopération, des coopératives, qu'il a présentées comme un moyen sauveur et le meilleur instrument en vue d'établir un système de coopératives réellement efficace et qui rendra tous les services qu'on pourra en attendre.

Les principales objections au projet de loi du gouvernement sont venues des membres de l'opposition libérale: l'hon. Adélard Godbout, chef de l'opposition, M. Wilfrid Hamel, ancien ministre des Terres et Forêts, M. Cyrille Dumaine, qui ont dit que le présent projet de loi était inutile, parce que le parti libéral avec la loi de l'Hydro-Québec, adoptée en 1944, avait donné à la population de nos campagnes tous les moyens nécessaires pour électrifier nos campagnes et dans des conditions de beaucoup supérieures et plus avantageuses.

On a prétendu que le présent projet de loi n'aiderait en rien la classe agricole et qu'il plaçait les coopératives dans des conditions telles qu'elles ne seraient pas viables.

M. René Chaloult, député de Québec-Comté, s'est déclaré favorable au projet de loi du gouvernement, bien qu'il jugea à propos de faire quelques réserves sur des points particuliers de la loi. Il déclara que le bill du gouvernement était dépouillé de tout esprit trustard.

Les autres orateurs à parler sur cette question furent deux ministériels: les hon's Laurent Barré, ministre de l'Agriculture et Patrice Tardif, ministre d'Etat, qui ont à tour de rôle combattu les prétentions de l'opposition et défendu avec vigueur la loi du gouvernement.

L'étude des résolutions reprendra tout probablement demain après-midi et nul doute que le gouvernement fera l'impossible pour que l'étude de sa loi soit terminée avant l'ajournement de la fin de semaine.

Suite à la page 5

L'aviation alliée nivelle le Reich avant l'offensive finale

Londres, 21 (P.C.) — Une force composée de 2,000 bombardiers et chasseurs américains s'est attaquée à neuf champs d'aviation dans le nord-ouest de l'Allemagne et à une manufacture de chars d'assaut à Plauen, à 10 milles de la frontière tchéco-slovaque, tandis qu'une autre importante flotte d'avions anglais déversait des tonnes d'explosifs sur une importante raffinerie d'huile de Brême.

— O —

Londres, 21 (P.C.) — Les bombardiers alliés ont repris leurs incessants assauts sur l'Allemagne aujourd'hui seulement quelque heures après qu'une imposante flotte de raiders nocturnes de la R.A.F. et du C.A.R.C. eut frappé de vitales raffineries d'huile ennemies et pilonné Berlin pour la 29ème nuit consécutive.

Les émissions de la radio allemande ont laissé entendre que Dresde était l'une des cibles des raiders diurnes. On a rapporté que deux autres formations se répandaient au-dessus du nord-ouest de l'Allemagne et qu'une autre s'avançait au-dessus de la Hollande.

Il semble bien que le commandement aérien allié jette tout ce qu'il peut contre l'Allemagne pour la troisième journée consécutive dans le but de préparer l'offensive dont les commentateurs nazis ont dit qu'elle serait la bataille finale de la guerre d'Europe.

Les bombardiers moyens et les chasseurs de la 9ème force aérienne des Etats-Unis et de la 2ème force aérienne tactique anglaise ont détruit plus de 4,000 véhicules allemands sur le front ouest hier. Les bombardiers lourds ont continué leur assaut sur les centres vitaux de communication ainsi que sur les raffineries d'huile.

A la faveur d'un brillant clair de lune les bombardiers lourds de la R.A.F. et du C.A.R.C. sont retournés la nuit dernière sur la scène de l'une de leurs attaques de la veille et ils ont déversé leurs explosifs sur la raffinerie d'huile naturelle à Hammingstadt dans la péninsule danoise. Une autre imposante force de raiders nocturnes de la R.A.F. a bombardé la grande usine d'huile synthétique de Bohlen dans les banlieues de Leipzig.

L'usine de Bohlen, attaquée samedi par les avions américains était totalement inactive voici trois semaines, ce qui démontre les frénétiques efforts des Allemands pour tenir leurs raffineries en état de pomper du carburant.

Les Mosquitos de la R.A.F. et du C.A.R.C. ont aussi bombardé des cibles ferroviaires à Kassel ainsi qu'à Bremen la nuit dernière.

Onze appareils allemands furent descendus, hier au cours de combats aériens et 155 autres furent détruits au sol, à comparer avec une perte de 17 bombardiers et 11 chasseurs alliés.

La 8e force aérienne des Etats-Unis a perdu quatre bombardiers au cours d'attaques effectuées contre des chantiers de sous-marins et des raffineries d'huile dans la région de Hambourg et les équipages de la R. A. F. ont rapporté qu'un total de 13 appareils n'étaient pas revenus de huit missions séparées auxquelles prirent part plus de 1000 avions.

Les avions américains ayant leurs bases en Italie ont accéléré la destruction systématique des voies de communications qui desservent les armées ennemies en Hongrie, en Yougoslavie et dans le nord de l'Italie, à l'aide d'attaques massives qui endommagèrent quatre autres centres ferroviaires dans la région de Vienne.

La débâcle commence

La débâcle est déjà commencée sur le fleuve Saint-Laurent et l'on s'attend à ce que la descente des glaces complique davantage la situation d'ici quelques jours avec la débâcle des petites rivières qui se jetent dans le fleuve.

Hier soir le bateau-passeur a cessé ses opérations à huit heures, à cause de l'amoncellement des glaces. Avant-hier soir il avait mis fin à son travail à neuf heures. Durant le jour la situation est moins difficile cependant.

Un embâcle s'est formé à l'embouchure de la rivière Nicolet et les brise-glace du gouvernement travaillent présentement à le briser, pour parrer au plus tôt au désastre de l'inondation dans ces parages.

La batture sur le fleuve aux abords de la rivière Bécancour ne s'est pas encore décrochée et on note les effets de l'inondation dans cette partie de la rive sud. L'eau couvre la route et il est très difficile de se rendre à Gentilly et aux endroits situés dans cette direction.

Une enquête sur les provisions

Londres, 21, (P.C.)— On a demandé une enquête complète sur la situation des vivres chez les Alliés aujourd'hui, au moment où les Britanniques consentaient de nouveau à se serrer la ceinture si c'est nécessaire, mais ajoutaient que leur position était incomprise à l'étranger.

La presse britannique a souligné le danger de laisser cette situation devenir le prétexte de discussion avec les Etats-Unis. Elle a de plus ajouter que la Grande-Bretagne devait adopter une politique à long terme pourvoyant à l'expansion de l'agriculture.

Une partie de la presse déclara que les gouvernements des pays libérés devraient prendre une part de cette responsabilité de nourrir leurs peuples, en brisant le marché noir.

Les Alliés à Mandalay

Calcutta, 21, (P.A.)— Mandalay, seconde ville de Birmanie en importance, est tombée hier aux mains de la 14ième armée britannique. Le roi Georges a salué cette conquête comme une "remarquable étape de la guerre, dans un message de félicitation adressé à l'amiral Lord Louis Mountbatten, commandant allié dans le sud-est de l'Asie.

La célèbre ville a été finalement conquise quand les troupes anglaises et hindoues réussirent à briser la dernière résistance fanatique de l'ennemie à l'intérieur des murs épais de Fort Dufferin, dernier bastion japonais dans la ville.

Lord Mountbatten a déclaré que la conquête de Mandalay ainsi que la campagne de Birmanie toute entière furent accomplies en dépit d'un fond de scène dont on peut dire qu'il représente le pire réseau de voies de communications qu'on ait jamais vu dans aucun théâtre de guerre.

Les troupes de la 36e division anglaise ont cependant occupé Mogok, la capitale mondiale du rubis, située à 65 milles à l'ouest de Lashio sur la route de Birmanie et à 65 milles au nord-est de Mandalay. Ces troupes manoeuvrent de façon à nettoyer toute la région sise au nord de la route Mandalay-Lashio.

Le Japon se prépare à l'invasion

Londres, 21 (P.C.) — Le Japon a annoncé l'imposition d'un contrôle militaire sur la propriété et les ouvrages civils aujourd'hui, ce qui constitue la première d'une série de mesures destinées à préparer le pays à faire face à l'invasion.

La vallée de la Sarre a été entièrement conquise

(Par James-M. Long)

Paris, 21 (P.A.) — Des colonnes de la IIIe armée des Etats-Unis combattent aujourd'hui à moins de six milles de Ludwigshafen-Mannheim et dans Mayence, capitale de Hesse. Les conquérants ont décrit dans la Sarre et le Palatinat un vaste mouvement tournant qui a déjà valu aux Allemands la perte de 80,000 hommes ou plus.

Les Yankis sont maintenant maitres de la riche vallée de la Sarre, de ses aciéries et de ses dépôts de houille, ayant ainsi enlevé aux Allemands leur troisième plus grande région industrielle.

Des cités aussi importantes que Sarrebrück (135,000 habitants), Kaiserslautern (61,000 habitants), Worms (50,000 habitants), Zweibrücken (16,000 habitants), et Voelklingen (31,000 habitants), sont tombées aux mains des IIIe et VIIe armées des Etats-Unis.

Quelques divisions ont avancé de quinze milles ou plus par jour. L'anéantissement des forces allemandes a été si complet qu'il semble douteux maintenant que la Wehrmacht puisse rassembler assez de forces à l'est du Rhin, où l'on prépage encore de plus grandes offensives.

L'extension de la tête de pont américaine à l'est du Rhin, — celle-ci est maintenant longue de vingt-cinq milles et profonde de neuf — marque la menace qui pèse sur la Ruhr, envahie du côté ouest et menacée à Beuel par les troupes du lieutenant-général Hodges. Beuel est une banlieue de Bonn, sur la rive est du Rhin. Le général Eisenhower a déclaré que la Ruhr, qui produisait en 1942, 75 pour cent du matériel de guerre alleland, serait la prochaine conquête de ses armées.

Les forces allemandes retraitant en désordre, à l'est de Zweibruecken sur une étendue de quarante-cinq milles de long, jusqu'au Rhin, furent la cible de l'aviation alliée. Des milliers d'Allemands se rendent. Une dépêche du front rapporte que la IIIe armée a fait, à elle seule, vingt mille prisonniers probablement.

Pendant que le désastre s'abat déjà sur les Allemands, à l'ouest du Rhin, la défaite se prépare aussi pour eux, à l'est de cette barrière d'eau.

Les troupes de la 1ère armée du lieutenant-général Hodges ont étendu leur tête de pont à Remagen à vingt-quatre milles de longueur. Le général Eisenhower a averti tous les civils allemands et les ouvriers étrangers de fuir la région industrielle de la Ruhr — qui sera probablement la prochaine section de l'Allemagne à tomber sous le contrôle des armées alliées.

Le XXIe groupe d'armées masse rapidement ses effectifs sur le bas-Rhin, où les émissions allemandes ont prédit à plusieurs reprises une nouvelle poussée alliée de l'autre côté de ce fleuve. C'est ce que Ross Munro, correspondant de guerre de la Presse Canadienne, rapporte.

"C'est le calme avant l'orage," a dit Munro.

Le correspondant de guerre de la Presse Associée, Edward D. Beil, a dit que toute l'opposition ennemie sur le front de la IIIe armée américaine à l'ouest du Rhin, avait cessé. Dans le plus formidable succès de son histoire, la IIIe armée a disposé des débris de la VIIe armée allemande, qui échappa au désastre du piège de Falaise, l'été dernier. Avec la VIIe armée américaine, la IIIe armée a capturé le gros de la 1ère armée allemande.

(Une émission de la British Broa

(Une émission de la British Broadcasting Corporation, enregistrée par N.B.C., disait que le pont du Rhin à Worms avait été détruit avant que les Américains ne s'emparent de la ville. Mais le quartier-général allié n'a pas confirmé cette prétention).

Plus à l'est, on a imposé le voile du secret sur les mouvements des tanks de la VIIe armée, dans la vallée du Rhin, en face de Karlsruhe.

Inondations à Montréal, St-Lambert et Laprairie

Montréal, 21 (P.C.) — Le niveau de l'eau continue à monter sur le Saint-Laurent qui menace maintenant d'inonder le district métropolitain après avoir forcé des citoyens des banlieues à se transporter en chaloupes à moteur.

On prend des mesures contre l'inondation possible des rues de l'extrémité est de Montréal, où les caves sont remplies d'eau.

La rive sud, vis-à-vis Montréal, est la plus inondée. A Saint-Lambert, notamment, on connait la pire inondation depuis vingt-sept ans Cinquante familles ont dû évacuer leur foyer à Laprairie.

Le trafic des automobiles a cessé sur le pont Victoria, qui enjambe le fleuve entre Montréal et Saint-Lambert.

Des femmes s'agitaient au balcon, des enfants éplorés ont été rescapés par des volontaires qui patrouillaient les rues inondées et plusieurs citoyens ont dû monter dans des arbres pour éviter les flots qui montaient toujours et ils sont restés là jusqu'au moment où on les a recueillis dans des embarcations.

Le maire de Laprairie, M. Conrad Pelletier a dû évacuer sa maison, l'inondation ayant gagné la partie ouest de sa ville.

Les unités principales du Japon sont avariées

Guam, 21, (P.A.) — Au moins dix-sept navires de guerre nippons y compris un cuirassé de 45,000 tonnes et huit porte-avions, ont été avariés dimanche par plus de mille appareils américains décollés de pore-avions. Ceux-ci ont donné la chasse au gros de la flotte intérieure japonaise, laquelle était dissimulée dans la mer intérieure du Japon, longue de 240 milles.

Les audacieux assaillants de la force expéditionnaire 58, qui ont pénétré dans une region jusque-là intacte, ont aussi détruit 475 avions ennemis, dimanche et lundi, en plus d'en endommager cent.

Aucun navire américain n'a été coulé, bien qu'on ait relevé des dommages graves à un d'entre eux et des dommages légers à d'autres. En effet, la force aérienne basée au Japon a lancé ses appareils vague après vague contre l'armada du vice-amiral Mitscher. Tous les vaisseaux ont pu quitter la région de combat par leurs propres moyens.

Les pertes en appareils de porte-avions ont été 'extrêmement légères".

Ces premiers rapports fragmentaires de la plus audacieuse opération navale du Pacifique ont été rassemblés aujouprd'hui à même un compte-rendu préliminaire de la Ve flotte des Etats-Unis et des comptes-rendus de pilotes donnés au correspondant de guerre de la Presse Associée Hamilton-W. Faron, lequel accompagne la force expéditionnaire de Mitscher.

Les aviateurs ont dit à Faron que leurs bombes avaient atteint les objecifs suivants:

Un cuirassé de la classe Yamato le Mussahi, qui jauge 45,000 tonnes a été coulé en octobre dernier lors de la bataille de Leyte et un navire de la même classe, le Yamato, a été endommagé. C'étaient les plus puissantes unités navales du Mikado,— un cuirassé converti en porte-avion; trois gros porte-avions quatre petits porte-avions d'escorte; un croiseur lourd; un croiseur léger; quatre destroyers; une escorte de destroyer et un sous-marin.

De plus, six vaisseaux de surface, y compris un pétrolier, ont été coulés. Sept autres, y compris deux pétroliers et quatre gros cargos, ont probablement été coulés.

Les appareils américains ont troué les pistes d'envol, attaqué les avionneries, démoli des hangars d'avions des magasins-arsenaux et des ateliers.

Les vaisseaux nippons, dont l'amiral Nimitz a dit qu'ils constituaient "les principales unités de la flotte japonaise" se sont rapidement dispersés à l'approche des assaillants.

Radio-Tokio a prétendu, mais sans confirmation aucune, que plus de 180 avions américains avaient été abattus en l'espace de deux jours et que onze navires avaient été coulés ou endommagés.

Civils allemands très hostiles

Avec la 3ème armée des Etats-Unis 21 (Reuters) — Un soldat de l'armée des Etats-Unis a été poignardé par un civil allemand, d'autres soldats ont fait face à des avalanches de pierres qu'on leur a lancées et en un cas au moins une femme a jeté de l'eau sur un défilé de troupes ont déclaré des soldats hier. Un certains nombre de civils allemands dans les villes de la Rhénanie adoptent une attitude hostile vis-à-vis les troupes américaines d'occupation.

Manifestation

Sur la frontière germano-suisse, 21 (P.A.) — On a rapporté ici hier que près de 1,200 manifestants, pour la plupart des femmes ont paradé dans les quartiers ouvriers de Berlin le 10 mars en demandant de déclarer la capitale ville ouverte.

Les Russes ont conquis Altdamm et Braunsberg

Moscou, 21 (P.A.)—La 1ère armée de Russie Blanche, qui contrôle pratiquement toute la rive est de l'Oder depuis la Baltique jusqu'à son tributaire, la rivière Neisse, a massé son artillerie de siege aux limites de Stettin, aujourd'hui, après avoir anéanti la tête de pont ennemie à Altdamm.

La menace, qui pèse sur Berlin, croit d'heure en heure, pendant que le maréchal Gregory-K. Zhukov sonde les abords de la rivière, dans le but de se découvrir des tremplins en vue de sa prochaine attaque d'envergure à l'est et au nordest de Berlin en ruines.

Le maréchal Ivan-S. Konev est toujours occupé à liquider les garnisons encerclées à Breslau et dans Glogau, sur l'Oder supérieur. Cependant il a placé d'autres unité de sa 1ère armée d'Ukraine sur la ligne de la Neisse, au sud-est de Berlin.

En Prusse orientale, le maréchal Alexander-M. Vasilevsky, durant 2 ans chef d'état-major de l'armée rouge, préparait la tuerie finale pour les Allemands, pris dans une poche précaire le long de la côte sud-ouest de Koenigsberg.

C'est le maréchal Staline, dans son ordre du jour, qui révéla que Vasilevsky avait pris le commandement du front de la IIIe armée de Russie Blanche, après la mort au champ d'honneur du général Ivan Cherniakhovsky. Dans cet ordre du jour, Staline salue la prise de Braunsberg, l'un des deux bastions allemands formant cette poche.

Avec la conquête de Braunsberg, les Russes firent 4,000 prisonniers. Ce total devrait doubler avec l'écroulement total d'un nid de résistance près d'Heiligenbeil.

Zhukov s'empara d'Altdamm après une série de durs coups. Parmi le butin capturé, on mentionne une usine de moteurs d'avion, dans laquelle se trouvait plus de mille nouveaux moteurs intacts, une usine d'assemblage d'avions et une fabrique de torpilles.

Dans une dépêche d'Izvestia, on rapporte que l'on a découvert un ordre d'Hitler, à l'effet que les soldats qui abandonneront volontairement leurs positions devront être fusillés sur place. On a trouvé des cadavres sur lesquels étaient inscrits "Pendu parce que j'ai mal combattu." Sur les corps des civils ,on pouvait lire "Je fus pendu parce que j'ai voulu évacuer les lieux."

Invasion de Panay par les Yankis

Manille, 21 (P.A.) — Les troupes américaines se sont frayé un chemin dans la cité fumante d'Iloilo, capitale de Panay, tout en élargissant leur pied à terre sur cette île du centre des Philippines.

Les Américains ont pris l'aérodrome Iloilo et le pont Carpenter, sur la rivière Iloilo, aux approches est de la capitale.

Une autre colonne a franchi une distance de vingt-cinq milles vers le nord depuis l'invasion de dimanche à Tigbauan et a envahi la plaine côtière d'Iloilo pour se joindre à de puissante unités de guérilleros.

D'autres guérilleros, au nord de l'île Luçon, ont taillé en pièces la garnison japonaise de San Fernando est le port le plus important au nord de Manille et le terminus nord du chemin de fer de Manille.

Les troupes de la 33e division ont parcouru dix milles jusqu'à la côte du golfe, à partir d'Aringay, pour s'emparer de Bauang, six milles au sud de San Fernando.

L'invasion du sud-ouest de Mindanao progresse aussi. La 41e division a repoussé une contre-attaque japonaise près de San Roque et a élargi sa tête de pont dans ce secteur. D'autres troupes de la 31e division ont occupé la ville d'Isabela et ont pris le contrôle de toute l'île Basilan, juste au sud de Mindanao.

A la Chambre de l'Ontario

Toronto, 21 (P.C.) — Le débat sur le discours du trône devrait reprendre aujourd'hui à la Législature de l'Ontario et l'on s'attend à ce qu'il prenne fin demain, pour permettre à la Chambre de considérer les amendements du parti C.C.F. et du parti libéral à ce discours. Ces amendements pourraient bien décider du sort de l'administration progressiste-conservatrice.

La probabilité d'une élection provinciale subite qui plane sur la Chambre depuis le début de la Session, c'est-à-dire, depuis le 15 février s'est accentuée encore davantage, hier, alors que M. R. D. Thornberry, député C.C.F. pour Hamilton-Centre a demandé au gouvernement "d'agir ou de s'en aller" après que Farquhar Oliver (libéral de Grey-sud) eut déclaré qu'une élection provinciale était imminente. Tous deux parlèrent au cours du débat sur le discours du trône.

Le Nouvelliste

Fondé en 1920

Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par La Cie de Publication du Nouvelliste, Limitée
806, RUE SAINTE-MARGUERITE
Téléphone: Echange privé — No 3000

BUREAU A SHAWINIGAN FALLS
53, Avenue De La Station Téléphone: 2800

EMILE JEAN, Directeur-gérant

SERVICES DE NOUVELLES:
La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.)
Correspondants dans tous les centres du district.

Membres de la Canadian Daily Newspapers Association et de l'Audit Bureau of Circulation

REPRESENTANTS:
CANADA:
J.-B. Rathbone, Montréal et Toronto.
ETATS-UNIS:
Gilman Nicoll & Ruthman, New-York, Chicago, Boston, Philadelphie, Détroit, et San Francisco.
ANGLETERRE:
Clougher Corporation, Limited, Londres.

ABONNEMENTS: Livraison à domicile aux Trois-Rivières: $4.00 par année; livraison par malle au Canada $5.00 par année; aux Etats-Unis $7.00 par année; autres pays: $8.00.

Trois-Rivières, mercredi le 21 mars 1945

Le monde va-t-il à une famine universelle ?

Cela peut sembler étrange de poser cette question en un pays qui, en dépit de plus de cinq années de guerre, a en somme, vécu dans l'abondance et où la privation d'aliments a été à peu près nulle. Elle nous semble cependant tout à fait plausible et justifiée par les événements. Le Canada ne peut pas s'isoler et si des besoins d'alimentation deviennent impérieux en d'autres pays, force lui sera bien de serrer sa ceinture d'un cran de plus et de consentir à manger moins de viandes, dont il est un important producteur, un gros producteur même en regard du marché domestique.

La Grande-Bretagne a été ravitaillée depuis le début de la guerre, partie par les Etats-Unis et partie par le Canada. Ces deux pays ont assez facilement suffi à la tâche, mais celle-ci s'est faite beaucoup plus lourde depuis l'invasion du continent et la libération de pays alliés. Il y a manque de vivres surtout dans les grands centres de ces derniers pays, et le problème se complique d'une carence de transports ferroviaires dans les pays libérés, et de cales entre notre continent et le continent européen. De plus, des millions d'hommes sont sous les drapeaux, et l'on admettra sans discuter qu'ils ont un droit de priorité sur les civils.

Le problème du ravitaillement de la Grande-Bretagne et, indirectement, des pays libérés, vient de se compliquer par la décision des Etats-Unis de réduire de quatre-vingt-sept pour cent les exportations de viandes en vertu du prêt-bail. C'est un rude coup pour la Grande-Bretagne qui affirme avoir employé ses réserves à aider les pays libérés et cela à la demande expresse du général Eisenhower. Les Etats-Unis se trouvent dans une situation critique et, pour la première fois, les besoins des forces armées imposent une réduction aux civils. Dès avril prochain, les civils aux Etats-Unis devront accepter une coupure de douze pour cent de leurs approvisionnements de viandes, ce qui se trouvera être le minimum depuis dix ans. Il y aura, chez nos voisins, moins de boeuf et moins de porc, mais plus de veau, d'agneau et de mouton. La ration annuelle du civil sera de cent quinze livres au lieu de cent trente, ce qu'elle fut au cours du trimestre qui se termine.

Au cours du prochain trimestre, la Grande-Bretagne ne recevra en vertu du prêt-bail que vingt-cinq millions de livres de boeuf et de porc, soit à peu près un huitième de ce qu'elle reçoit actuellement. Washington estime, en dépit des dénégations de Londres, que les réserves britanniques sont suffisantes à nourrir le pays sans une forte aide en vertu du prêt-bail. D'un autre côté, — cela ne réjouira pas les Anglais, — les Américains fourniront à la Russie, en vertu du prêt-bail, trois cent vingt-cinq millions de livres de viandes, au cours du prochain trimestre, soit vingt-cinq millions de plus qu'auparavant.

Une dépêche de Washington laisse entendre que la Grande-Bretagne devra faire appel au boeuf et au porc du Canada et de l'Argentine. De cette dépêche, il n'est qu'une conclusion à tirer: le Canada aura moins de boeuf et de porc pour sa table. Quant au porc, c'est fait depuis assez longtemps: jambon et boeuf. Si, d'un autre côté, le rationnement à prévoir bacon sont exportés. Ce sera maintenant le tour du dans ce domaine n'est pas plus rigoureux que celui qui nous a déjà été imposé, le citoyen canadien réussira à s'en tirer sans trop de mal, car les substituts ne font pas défaut.

Il faut bien en prendre son parti. On aurait tort de croire que la carence de viandes cessera avec la fin de la guerre. Le cheptel des pays occupés a été plus que décimé et l'on aura fort à faire pour le reconstituer. Nous devrons, après la guerre, continuer à partager avec les pays occupés, ravagés, pillés et volés de leur bétail.

La rançon de la guerre continuera à se payer même après le retour de la paix.

Au Manitoba français

Pour peu que l'on approfondisse le problème de la conservation de notre culture française et de la civilisation chrétienne, l'on en arrive fatalement à la conclusion que le maintien au sol de nos populations a toujours été et surtout continuera d'être dans l'avenir le moyen le plus sûr de réaliser notre destinée, de rester catholiques et français. Et si le présent conflit n'avait fait autre chose que d'ouvrir les yeux de notre population sur cette oeuvre importante qui conditionne notre existence, il y aurait lieu de répéter avec le proverbe: "à quelque chose malheur est bon".

Le Canada français, s'il saisit la portée des responsabilités que lui assigne l'heure présente, mettra toutes ses influences en oeuvre pour déclancher un mouvement de colonisation sans précédent, pour placer cette oeuvre au rang qui lui revient dans l'échelle des valeurs religieuses et sociales. Déjà, un groupe de sociologues et d'économistes sans cesse croissant, entend faire tout en son pouvoir pour favoriser dans Québec le déclanchement d'un mouvement de colonisation d'envergure. A l'extrémité ouest du pays, l'Association d'éducation d'Alberta, par le truchement d'un comité spécial, a déjà donné des preuves tangibles du souci qu'elle entretient à l'endroit de l'établissement de ses fils sur la terre. Mieux que cela, elle a réussi à obtenir des fermiers plus à l'aise, à l'avantage des jeunes couples à peu près sans ressources, des prêts d'établissement assez substantiels. C'est un geste qu'il y aurait lieu d'étudier de plus près pour déterminer ses possibilités d'application dans d'autres provinces.

Tout dernièrement, c'est le Manitoba français, le château fort de l'Ouest canadien, qui se saisit du problème du maintien au sol de ses populations. Au diocèse de Saint-Boniface, l'on se propose de poursuivre d'ici peu un recensement paroissial tendant à déterminer l'accroissement annuel de la population, et, partant, les besoins normaux d'établissement sur la terre. Mention fut même faite de la nomination d'un missionnaire-colonisateur dont la mission serait d'étudier le problème de chacune des paroisses, de voir à établir chez eux, quand la chose est possible, les jeunes qui chaque année atteignent à leur maturité et, à défaut de terres disponibles, de les diriger dans d'autres paroisses où ils pourraient se procurer, à des conditions raisonnables, le espaces requises à leur établissement.

Nous voulons espérer que la Province de Québec et tous les groupements minoritaires français collaboreront étroitement à l'avenir dans le lancement d'une politique de colonisation assurée de persévérance et inspirée des principes de la philosophie rurale chrétienne.

Le chômage en France

Un des problèmes les plus graves auquel se heurte actuellement le gouvernement français est, certes, celui du chômage. Sous l'occupation allemande les ouvriers français trouvaient du travail dans les usines de leur pays. La retraite des Allemands a rendu inopérantes nombre de ces usines. Le gouvernement français possède bien une main-d'oeuvre abondante et de haute valeur technique, mais il n'a pas de matières premières. C'est par exemple le cas des grandes filatures du nord de la France. Dans la précipitation de leur fuite, les Allemands n'ont pas eu le temps de les détruire ou d'en transporter la machinerie en Allemagne.

A maintes reprises, le gouvernement français a insisté auprès des Etats-Unis pour que ces usines et d'autres obtiennent la matière première dont leurs ouvriers pourraient fabriquer des produits et des vêtements pour les armées alliées. Ceci aurait le double avantage de soulager l'industrie américaine à court de main-d'oeuvre et de contribuer à amoindrir le chômage en France. Jusqu'ici, ces démarches n'ont guère obtenu de succès.

Washington vient cependant de déléguer en France un enquêteur, Samuel Rosenman. Il devra s'enquérir s'il est vrai que l'organisme des approvisionnements militaires alliés a aggravé la crise du transport — le général de Gaulle a souligné à maintes reprises combien elle compliquait le problème du ravitaillement intérieur de la France, tant au point de vue charbon que vivres — en faisant un usage inefficace des navires et du matériel roulant. L'armée américaine, d'après les rapports reçus à Washington, aurait réquisitionné des navires pour servir d'entrepôts dans les ports et des wagons de fret longtemps avant de pouvoir les envoyer ravitailler le front.

A Londres et à Washington on soutient en certains milieux qu'on a commis une grave erreur lorsque l'industrie alliée aux Etats-Unis et en Angleterre a continué à approvisionner directement les armées alliées plutôt que d'utiliser immédiatement les industries européennes.

De toute évidence quelque chose ne fonctionne pas: on demonde plus de recrues aux Etats-Unis et au Canada alors qu'un million et plus de Français réclament des armes pour se battre contre les Allemands et ne peuvent se rendre au front faute d'être armés. De même on se plaint d'une rareté de main-d'oeuvre dans les usines de guerre et autres des Etats-Unis et du Canada cependant que des millions de Français et de Françaises chôment, attendant vainement les matières premières qu'ils pourraient ouvrer pour les armées à meilleur compte qu'on ne le fait aux EtatsUnis et au Canada.

Les Alliés ne jouent évidemment pas de tous leurs atouts.

Pourquoi ?

En lisant les journaux

Quelles réparations !

L'Evénement-Journal, Québec. — Des réparations que les pays réclament de l'Allemagne après la guerre, quel partage convient-il de déterminer ? La France veut exiger la restitution de ses biens volés et de ses propriétés détruites, et si elle obtient le contrôle de le Ruhr et de la Rhénanie, elle pourra se dédommager en nature; la Hollande réclame, de son côté, une quantité égale de territoire allemand à celle que les soldats nazis ont inondée et d-truite pour des années à venir; le Danemark et la Norvège convoitent une bonne part de la marine marchande allemande en compensation de leurs navires coulés par les sous-marins; la Yougoslavie et la Grèce demandent des instruments aratoires de l'Allemagne; puis la Russie requiert une forte main-d'oeuvre pour venir reconstruire chez elle ce que les troupes nazies ont systématiquement détruit sur leur passage; de plus, elle entend mettre la main sur les produits fabriqués en Allemagne dont son peuple a un pressant besoin. Enfin, quelle sorte de réparations recevront les autres nations qui ont souffert de la guerre, l'Angleterre et les Etats-Unis ? Voilà la question, voilà le problème ! Les délibérations de San Francisco peuvent l'effleurer en tentant d'y apporter une solution temporaire; mais, au fond, le conflit d'intérêt sera tellement dominant que rien de définitif ne saurait en sortir. Les Etats-Unis peuvent jouer un rôle conciliateur au milieu des luttes de leurs alliés sur les dépouilles de l'Allemagne vaincue, par exemple, établir la juste part qui leur revient à chacune de ce que l'Allemagne sera en mesure de donner après la guerre; et, en définitive, après avoir rempli cette mission avec patience et avec magnanimité, ils s'attireront les faveurs des peuples qui n'hésiteront pas à recourir à leur alliance pour établir une paix durable.

Des renforts assurés

La Tribune, Sherbrooke. — Le général A. G. McNaughton, ministre de la Défense nationale, possède une trop grande expérience militaire pour risquer des pronostics ridicules en ce qui concerne la fin des hostilités en Europe. A la conférence de presse qu'il a tenue, cette semaine dans la capitale, le général McNaughton a déclaré qu'il fallait éviter un trop grand optimisme, bien que la victoire des Alliés soit absolument certaine. L'ennemi peut craquer plus vite qu'on ne pense, mais il peut aussi résister désespérément encore assez longtemps. Or, le mieux à faire, dans les circonstances, est de ne lui accorder aucun répit, de le poursuivre sans pitié jusqu'à l'heure où il se verra forcé de déposer partout les armes. Alors, nous tiendrons la victoire, alors seulement nous pourrons célébrer notre triomphe.

Le ministre de la Défense a aussi fait remarquer, cette semaine, aux journalistes qui le pressaient de questions que nos combattants d'outre-mer reçoivent de façon régulière des renforts suffisants et que cette aide nécessaire leur est assurée jusqu'à la fin de la guerre. Selon lui, la situation des renforts est très satisfaisante, si satisfaisante qu'il est maintenant possible aux autorités d'accorder de longs congés au Canada à un plus grand nombre d'hommes qui son en service outre-mer depuis quatre ou cinq ans. Et le général de rendre grâce à la Providence qui, assure-t-il, a visiblement protégé nos armées et leur a permis de traverser de très mauvais jours sans subir de trop lourdes pertes.

La pénétration en Rhénanie

Le Droit, Ottawa — La brèche est enfin grande ouverte dans les défenses de la Ligne Siegfried, grâce à la ténacité de nos soldats et à l'excellence des plans de notre haut-commandement. En ce moment, les trois armées que dirige le maréchal Montgomery, plongent en avant vers le Rhin, dans un ample mouvment qui tend à embrasser toute la Ruhr dans un solide étau de fer et de feu.

La preuve est faite

La Patrie, Montréal. — Un correspondant de guerre affirme que les Canadiens sont évidemment mieux adaptés que n'importe quels Européens à la guerre d'hiver dans les bois d'Europe septentrionale. L'ennemi doit s'en apercevoir.

Entre Canadiens de bonne volonté

La Radio et les Canadiens français

par Eugène L'HEUREUX

Du compte rendu de la dernière séance tenue par le Comité permanent de la Survivance française en Amérique nous extrayons le passage suivant:

"Les membres ont surtout apporté leur attention à la situation faite au français à la radio dans l'ouest canadien. Nos cent cinquante mille compatriotes des Prairies n'ont que quelques heures par semaine d'émissions françaises. Cette situation présente un grave danger pour leur survivance religieuse et nationale. En fait, d'après des rapports reçus de l'Ouest, tout le travail de preservation et de rayonnement accompli à l'école, au foyer et à l'église est battu en brèche par la Radio.

"Nos compatriotes de l'Ouest étudient le problème depuis plusieurs années, de concert avec le Comité de la Survivance française. Ils ont résolu, l'an dernier, après mûre réflexion, de construire leurs propres postes. L'érection d'un de ces postes est même commencée à Saint-Boniface. Une souscription pour défrayer le coût général de l'entreprise a été lancée dans les provinces des Prairies. Elle a remporté un succès inespéré, qui montre bien l'importance que les nôtres attachent à ce projet, mais le montant recueilli ne couvre pas tous les frais prévus.

"Le Comité de la Survivance a pris connaissance hier soir des développements les plus récents de cette entreprise. Il a résolu de lui accorder son plus entier appui et de solliciter celui de tous nos compatriotes des diverses régions françaises du Canada et des Etats-Unis. Il aura, dans quelques semaines, des précisions de la plus haute importance à communiquer au public à ce sujet."

La principale raison pour laquelle nous reproduisons cette nouvelle, c'est qu'il faut intéresser tous les Canadiens français de bonne volonté à cette souscription organisée en faveur du poste émetteur français de l'Ouest. Le Comité de la Survivance nous laissant prévoir du nouveau sur ce point, il convient de rester . . . aux écoutes.

Si nous avions le plaisir de constater bientôt que la courageuse initiative de nos compatriotes ramène à de meilleurs sentiments les responsables du manque de programmes radiophoniques français dans l'Ouest! . . . .

L'"Opinion Libre" veut aussi inscrire trois brefs commentaires en marge de cette nouvelle. Comme ce serait beau!

x x x

La situation radiophonique est franchement intolérable pour nos compatriotes de l'Ouest. Nous avons entendu deux explications de cette grave anomalie. Aucune des deux n'est satisfaisante.

On a prétendu que la diffusion de plus nombreux programmes français sur un territoire aussi vaste et ne contenant que 150.000 auditeurs possibles de langue française nécessiterait des dépenses excessives en égard aux résultats. Voilà un raisonnement que rejettent avec énergie tous les esprits plus attachés encore aux valeurs spirituelles comme la justice, l'éducation et la culture qu'à l'équilibre de budgets secondaires.

x x x

Il paraîtrait aussi que Radio-Canada craint la colere de plusieurs groupes d'Anglo-Canadiens trop fanatiques pour tolérer le français à la radio et dont la rage est au paroxysme depuis quelques années. Evidemment, Radio-Canada ne devrait pas se laisser intimider par aucun chantage de ce genre.

D'autre part, il est indéniable que les francophobes du Canada anglais se réjouissent de trouver dans l'agitation séparatiste d'un trop grand nombre de politiciens québecois un solide prétexte pour soulever partout les préjugés contre Québec, contre les minorités canadiennes-françaises, souvent aussi contre l'Eglise catholique.

Jamais, jamais, les ennemis de notre race n'ont aussi beau jeu que pendant les crises d'unité canadienne. C'est pourquoi, au besoin, ils savent les provoquer et les entretenir, avec la complicité inconsciente de tous les Canadiens français plus intéressés à exprimer tout haut leur mauvaise humeur qu'à servir effectivement leurs compatriotes. Si nos ultranationalistes pouvaient donc avoir enfin le réalisme de comprendre ça . . . .

Des lutteurs clairvoyants de là-bas nous ont fait part de leurs craintes à ce sujet, il y a quelques années. Aujourd'hui, les événements les justifient pleinement eux et tous ceux de notre province qui prévoyaient les mêmes faillites.

Pendant que les chefs les plus éclairés de la minorité servaient la cause du français par des revendications aussi intelligentes qu'énergiques et soutenues, des politiciens québecois compromettaient cette même cause sacrée, en posant sur le visage d'une race loyale et fière le masque de la félonie et de la lâcheté, puis en provoquant ici et là, contre le nom français, des haines beaucoup moins faciles à éteindre qu'à allumer.

x x x

Une troisième réflexion.

Dès la distribution du bill de la radiodiffusion, nous avons exprimé l'opinion suivante: l'établissement de Radio-Québec servira bien ou mal notre Province et les Canadiens français, selon l'esprit avec lequel on appliquera la nouvelle loi. Les débats de la semaine dernière nous engagent à garder la même confiance et la même réserve.

Radio-Québec ne règle pas le cas de nos compatriotes de l'Ouest infiniment plus à plaindre que les Québecois au point de vue radiophonique. Et le nationalisme de l'"Opinion Libre" est de ceux qui ne permettraient pas de sacrifier les minorités lointaines même une fois bien servie la "réserve" du Québec.

Il est injuste d'accuser Radio-Canada comme on l'a fait au cours d'un débat qui fournissait à plusieurs politiciens une belle occasion de faire de la démagogie antifédérale et préélectorale. Puissent au moins les flammèches jaillies de ce débat ne pas empirer la situation radiophonique des minorités françaises de l'Ouest!

Radio-Canada s'est efforcée de rendre justice à tous, dans Québec au point de vue national et au point de vue politique. Ses erreurs ou fautes que nous ne nions pas sont aussi rares que le seront peut-être celles de Radio-Québec, née, c'est évident, comme trop de choses en Québec, bien plus d'une politique agitée que d'un patriotisme constructeur.

(Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55, Avenue de Salaberry, Québec.)

LE SOLDAT BREGER OUTRE-MER

(Par Dave Breger)

—Vous! Le vieux dit que vous serez heureux si vous passez votre congé en dehors du camp.

Comment un gars de la Chaudière apprit à nager

(Par le lieut. J.-Charles Daoust, des relations extérieures de l'armée)

Londres, mars 1945. (Retardé) — Trois gars de la Chaudière, en permission à Londres pour la première fois depuis le 6 juin, ont trouvé la vie moins intense qu'avant l'ouverture du front ouest. Ce sont le caporal suppléant Georges Demers, d'Outremont, les soldats François Dupéré, de Rimouski, et Léopold Gagnon, de Québec. Au cours de leur visite aux bureaux des Relations extérieures, ils furent heureux de voir les récentes photos de la Chaudière en action.

"Je conseille aux renforts d'apprendre à nager," dit en souriant Dupéré. "J'ai vingt-cinq ans et il m'a fallu l'apprendre dans l'eau glaciale de la Hollande. Je ne crois pas qu'il y eut des noyades dans ma compagnie; c'est surprenant! Des meubles flottaient partout; on s'y accrochait."

Le caporal Demers garde de beaux souvenirs de ses loisirs. En "perme" de soixante heures à Paris, par exemple, le comte et la comtesse de Bay allaient, un jour, le présenter au général de Gaulle. Quel ne fut pas l'étonnement de tous d'entendre le chef d'Etat français lui dire, avant toute présentation: "Bonjour, Demers . . ." "Je n'oublie jamais un nom". Un jour, à Londres, Demers et le sergent-major Leclerc, de la Cie "C" avaient été interpelés dans la rue par le chef de la Résistance.

Le soldat Gagnon, de Québec, qui fut pendant quatre mois le chauffeur particulier du commandant de sa brigade, dit pour sa part: "Quand le quittai l'Angleterre, au début de juin, il y avait plus de soldats et d'excitation. Je discerne déjà le sourire de la victoire chez les civils, dont les visages réflétaient jadis l'inquiétude en 1940, 41 et 42. Si vous rencontrez mon ancien patron, le soldat Antoine Rioux, de Québec, maintenant avec le "22", que je n'ai pas vu depuis deux ans et demi, dites-lui que je me porte à merveille."

Au mois d'août 1939, Gagnon conduisait un taxi à Québec pour Antoine Rioux. En août 1940, tous deux portaient l'uniforme. Gagnon, maintenant âgé de vingt-neuf ans, s'enrôla le 21 septembre 1939. Il est dans le Régiment da la Chaudière outre-mer depuis quatre ans.

"Mon expérience de taxi pendant cinq ans dans les côtes et les rues étroites de Québec m'a payé des dividendes, dit-il, puisque j'ai conduit mon brigadier pendant quatre mois sur le front de l'ouest, sans le moindre accident . . . J'ai dû faire dix mille milles soit au volant d'un char éclaireur en reconnaissance, soit en jeep ou encore dans une limousine d'état major. L'entrainement de l'armée me sera précieux dans la vie civile. Un auto militaire, il faut que ça marche. Celui d'un brigadier surtout. Le "patron" et moi l'avons échappé belle, surtout dans la poche de Falaise, et plus tard à Gand: des bombardements en règle. Nos brigadiers vivent dangereusement, mais ils obtiennent des résultats."

De retour à son régiment depuis deux mois, Gagnon eut le plaisir de voir ses camarades entrer en action dans le secteur de Nimègue, avant de venir en perme ici. "L'esprit de corps des gars était épatant, précise-t-il. Ils partirent à l'attaque en sifflant et en chantant . . . ils revinrent, deux jours plus tard, grelottants et un peu raides mais toujours en chantant. Le sergent major Nadeau, le messager Maurice Boucher, le brocanteur Jack Roy, de Montréal, et leurs quatre copains, par exemple, passèrent quatre vilaines heures: deux à se cramponner aux fenêtres d'un deuxième étage, dans l'eau glaciale; les deux autres sur le toit de la même maison avant d'être rescapés en char amphibie."

Le soldat Dupéré nous apprend que Gagnon est l'un des meilleurs danseurs à claquette et chanteur de genre du bataillon. "Quand il danse et chante "J'attendrai" ou "Amapola", dit-il, les petites Belges se sentent romanesques."

Enrôlé en 1941 dans les Voltigeurs de Québec, il passa à la Chaudière et, comme ses deux compagnons de "perme", il est en action depuis le matin du 6 juin. François préfère parler de ses vacances: quatre jours à Gand avec tout le régiment, objet d'un accueil mémorable; cinq jours à Vimy, comme ordonnance du major Sévigny, pour la manifestation du 11 novembre; un autre "48" à Gand et enfin, ses sept jours de congé à Londres et à Bournemouth, où les "Chaudrons" passèrent plusieurs mois et laissèrent de nombreux amis.

"Le jour de Noël," rappelle Dupéré, "nous étions dans les tranchées en première ligne. Vers minuit, le padre, le major Dalcourt, récemment tué à l'action, nous apporta à communier. Ce fut plus gai au Jour de l'An, à sept milles à l'arrière des lignes: nous eûmes un réveillon en règle, dinde, bière, oranges et pommes. A Nimègue, je rencontrai des amis de Rimouski, après quatre ans de séparation: maintenant se spécialiser en sciences agricoles au Canada. Fils de M. et Mme Henri Legault, 330, rue Clarence, Ottawa, il est bachelier ès-arts de l'Université d'Ottawa, où il brilla au rugby et au hockey et étudia les éléments de l'infanterie au Corps-Ecole.

"AVEC DES CAILLOUX S'IL LE FAUT"

Ce fut comme commandant d'une compagnie, chargée de la capture et de la défense d'un pont du canal Mussolini, près de Borgo Podgora, les 23-24 mai dernier, que le lieutenant Legault mérita l'Etoile d'Argent. Sans couvert naturel, exposé aux observateurs et au feu infernal de l'ennemi, Conrad Legault remplit sa mission avec courage et sang-froid. Non seulement ses officiers et ses hommes repoussèrent-ils une violente contre-attaque ennemie, mais ils détruisirent un tank et un char blindé des Nazis. Ce fut une journée de cauchemar... le soir venu, nos gars manquaient de munitions.

"Se rendant compte de l'importance stratégique de la défense de ce pont, lit-on dans la citation, le lieutenant Legault donna l'ordre qu'il fallait le défendre "même si nous devons lancer des cailloux sur l'ennemi." A ce moment, la compagnie du lieutenant Legault était le point saillant aliant 800 verges dans les lignes ennemies, recevant le feu incessant des armes portatives et de l'artillerie sur les trois côtés. Le lieutenant Legault se promena sur le terrain exposé d'une position à une autre pour encourager ses hommes et réconforter les nombreux blessés. Par son exemple personnel, il inspira ses hommes; par sa détermination intrépide, le lieutenant Legault inculqua à sa compagnie un esprit qui lui permit de conserver ses positions pendant toute la nuit jusqu'à ce qu'elle soit convenablement relevée le lendemain matin, protégeant ainsi une artèrt vitale d'approvisionnements et de communications pour l'avance des Alliés vers Rome. Son courage et sa dévotion au devoir sont dignes des plus hautes traditions des forces armées des Alliés."

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS (Droits réservés)

Louis Gugy

(1770-1840)

Les Cugy appartenaient à un groupe de militaires suisses venus après la conquête en Amérique et qui trouvèrent un protecteur dans le gouverneur Haldimand, lui-même de nationalité suisse.

Louis naquit à Paris, en 1770. Il était le fils de Barthélemi Gugy, officier de la garde suisse dans l'armée française. Il vint au Canada avec son père. Son oncle, Conrad Gugy, qui s'établit à Yamachiche, joua un rôle important dans l'immigration des Loyalistes. Lorsqu'il mourut, en 1786, il donna ses propriétés à son frère. Et c'est ainsi que le jeune Louis passa en Amérique en compagnie de son père.

Durant la guerre de 1812, Louis Gugy, commanda le troisième bataillon de milice du Bas-Canada, qui comprenait les troupes levées à Yamachiche et aux environs.

De 1816 à 1818, il occupa un siège à l'Assemblée Législative du Bas-Canada. A l'expiration de son mandat, il obtint un siège au Conseil législatif.

Sur la fin de sa vie, l'honorable Louis Gugy occupa le poste de shérif du district judiciaire de Montréal. Il mourut le 17 juillet 1840.

De passage à Londres, en 1795, il y avait épousé Juliana O'Connor, une catholique dont le père avait accompagné les armées de Wolfe comme chirurgien. Ils eurent deux fils: Conrad-Auguste et Thomas-John et cinq filles.

Il avait fondé la Germaon Society. Son épouse mourut à Montréal, le 30 juin 1842.

DIMINUEZ LE DOSAGE DE LAXATIFS DE CETTE MANIÈRE

Voyez Comme Vous Pouvez Etre Régulier Chaque Matin

Essayez de prendre les Pilules Carter de cette façon: Commencez avec trois, à la même heure tous les matins. Quand vous allez régulièrement chaque matin, diminuez, prenez deux pilules. Après quelques jours, essayez une pilule.

Puis essayez de prendre les Pilules Carter *tous les deux jours*. Vous pouvez peut-être même continuer à aller régulièrement sans laxatif.

Les Pilules Carter sont si petites qu'il est possible de diminuer la dose — de trois à une — selon les besoins de votre propre organisme. Sans colique. Sans désappointement.

Les Pilules Carter nettoient l'appareil digestif non pas à demi mais complètement. Elles sont doublement efficaces parce qu'elles se composent de deux herbes végétales spécialement préparées pour une action complète.

Des milliers de gens peuvent diminuer le dosage de laxatifs suivant cette méthode Carter. Exigez les véritables Pilules Carter dans touts les pharmacies — 25c. Commencez la méthode Carter de dose graduée ce soir et demain sautez du lit frais et dispos.

Billy Homan, de St-Marys, Ont., qui a passé pour mort, vient de rentrer chez lui bien vivant. On le voit ici avec une cousine qui lui montre la croix du souvenir envoyée à la famille.

Les PLAYER'S MILD Unies - ont un papier "Imperméable" qui ne colle pas aux lèvres.

Sur terre ou sur mer, le nom Player's est reconnu comme Garantie de Qualité qui ne se dément pas.

Les Player's Plaisent

MILD ou MEDIUM

"C'EST LE TABAC QUI COMPTE"

CIGARETTES PLAYER'S NAVY CUT

L'AGENT SECRET X-9 — Par Charles Flanders

CHAUSSURES EXCLUSIVES
Réal Pelletier
1472, rue Notre-Dame Trois-Rivières Téléphone: 315

Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES, 21 MARS 1945

CELA PAIE DE MAGASINER CHEZ
ZELLER'S
Détaillants aux Canadiens économes

L'admission des enfants au cinéma, le Gayety et le Palace de Verdun

Québec, 21 (D.N.C.) — La question de l'admission des enfants au théâtre est revenue devant la Chambre hier après-midi. Le premier ministre a déclaré, qu'en sa qualité de procureur général, il avait ordonné qu'on supprime la licence du théâtre Palace, de Verdun.

M. Duplessis a expliqué que des procédures ont déjà été prises contre ce théâtre et sont encore en suspens. Un bref de prohibition a été émis et la cause n'est pas réglée. A la suite de nouvelles plaintes contre le Palace, le département du procureur général donné onrdre de poursuivre. Des avocats ont prétendu qu'on ne pouvait enregistrer ces procédures, tandis que les autres étaient en cours et le juge Fontaine a décidé de référer la chose au juge en chef.

En attendant, dit M. Duplessis, le gouvernement ne tolèrera pas qu'on viole la loi. J'avertis, les propriétaires de théâtres en conséquence. Nous ne serons pas plus sévères qu'il n'est nécessaire, mais s'il le faut, nous cancellerons d'autres licences. Et si les lois de la province ne sont pas suffisantes, nous en passerons d'autres.

Cette question des théâtres devait rebondir de nouveau au cours de l'après-midi. Pendant une discussion assez animée sur le bill 17, l'hon. Casgrain fit une petite digression pour dire que ça parait bien de parler de fermeture de théâtres, surtout quand on fait comme dans le cas du Gayety et qu'on permet au théâtre d'ouvrir ses portes tout de suite après.

M. Duplessis.—Nous pourrons discuter n'importe quand, la question du théâtre Gayety. Nous verrons que les chefs du parti libéral se faisaient payer par le Gayety pour maintenir ce théâtre ouvert.

M. Godbout bondit sous l'attaque. Il offrit à son tour de faire un débat sur le Gayety et le prélèvement des fonds. Nous montrerons, dit-il, qui prélevait les fonds pour la caisse électorale de l'Union Nationale dans les délits de boisson.

Le premier ministre répondit sur le même ton, en parlant des activités de la Commission des liqueurs, sous le régime libéral et finalement, le président demanda d'en revenir au bill en discussion.

Deux soldats avouent un vol de camion. Sentence fixée à demain

Deux militaires, partis sans permission du camp de Valcartier, Joseph Egochem, 29 ans et Maurice Beaudoin, 19 ans, tous deux domiciliés à Montréal, recevront leur sentence demain du juge Edouard Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix, pour avoir volé un camion d'une valeur de $1,000.00.

Il semble que Egochem un récidiviste, traduit plusieurs fois devant les tribunaux et Beaudoin, accusé une fois d'avoir fait la traite des blanches, sont partis sans permission dimanche du camp de Valcartier et qu'à Québec ils ont volé un camion valant environ $1,000.00 et appartenant à la compagnie "Quebec Can Machine Exchange Reg'd". Ils prirent la fuite dans ce camion qu'ils durent abandonner sur le bord de la route à Ste-Anne de la Pérade à cause du mauvais état du chemin. Ils prirent le train venant vers Trois-Rivières, mais comme ils ne purent acquitter le prix de leur billet, les constables du Canadien Pacifique en avisèrent le représentant de la prévôté militaire qui les arrêta à leur arrivée dans notre ville.

Ils ont couché en prison ,ont comparu hier, se sont avoués coupables du vol du camion et recevront leur sentence demain.

La plainte a été déposée par le sergent Emile Moffet, de la police judiciaire de la sûreté. Me Lucien Comeau, c.r., occupait pour la Couronne.

M. Duplessis réclame avec énergie un juge résidant pour notre ville

Québec, 21 (Du correspondant parlementaire du Nouvelliste) — La volonté du gouvernement de fixer aux Trois-Rivières la résidence des juges de la Cour Supérieure nommés pour les districts judiciaires des TroisRivières et de Nicolet a entraîné un vif débat à l'Assemblée Législative, hier après-midi, lors de l'étude du bill de M. Duplessis modifiant la Loi des Tribunaux judiciaires.

L'hon. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières et premier ministre de la province, a énergiquement réclamé les droits de la ville des Trois-Rivières d'avoir un juge résidant dans ses murs et a prétendu que l'on éviterait ainsi des dépenses inutiles aux justiciables et des retards dans l'administration de la justice. Aux objections des membres de l'opposition, qui disaient que cette loi était dirigée uniquement contre l'hon. juge Wilfrid Girouard, le premier ministre a déclaré que tel n'était pas le cas, mais que le seul but de la loi était de revendiquer les droits de la ville des Trois-Rivières et de consacrer un principe vieux de plus de 25 ans. Il rappela qu'il y eut toujours deux juges aux Trois-Rivières depuis de nombreuses années à cause de l'importance de ce district judiciaire et qu'on eut toujours un juge résidant. Pour ce qui est de l'hon. juge H.-A. Fortier, nommé alors qu'alors que le juge Marchand résidait aux Trois-Rivières, il fut convenu avec les membres du Barreau que celui-ci pourrait continuer à garder son domicile à Hull, comme il en avait manifesté le désir. Cela ne présentait alors aucun inconvénient à cause de la présence constante à Trois-Rivières de l'hon. juge Aimé Marchand, nommé depuis à la Cour d'appel, et auquel, a succédé le juge Girouard. M. Duplessis dit que lors de la nomination du juge Girouard, il était entendu que ce dernier résiderait aux Trois-Rivières. Cette entente lui fut communiquée lors d'une conversation avec l'hon. Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice. Le juge Fortier à titre de doyen avait le droit de choisir et il a préféré demeurer à Hull, ce qui se continuera même après le présent projet de loi.

La bataille du côté de l'opposition fut conduite par MM. Léon Casgrain, Valmore Bienvenu, Maurice Hartt. Ils ont déclaré que le juge Girouard avait toujours été à la disposition des avocats et des justiciables de Trois-Rivières et qu'ils ne voyaient pas que le fait qu'il demeurât en dehors de la ville pouvait nuire à l'administration de la justice, parce qu'il pouvait toujours se rendre dans cette ville à une journée d'avis.

Ils ont demandé qu'on n'oblige pas le juge Girouard à demeurer à Trois-Rivières, et qu'on amende la loi en disant que les juges nommés pour la Cour Supérieure dans les districts des Trois-Rivières et Nicolet résident aux Trois-Rivières ou dans le voisinage immédiat de cette ville, à la Pointe-du-Lac ou au Cap, s'il le préfère. Ils ont souligné que c'est le cas pour tous les autres districts judiciairees et ont dit que bien des juges remplissant leurs fonctions à Montréal ou à Québec ne demeuraient pas dans ces villes, mais dans leur voisinage, ce qui n'entravait en rien l'administration de la justice.

M. Duplessis a répondu que la situation n'était pas la même et qu'il était préférable que le juge résidât aux Trois-Rivières. Il a aussi parle de son désir de décentraliser l'administration de la justice et de donner à chaque ville les droits qu'elle possède. Il a aussi dit qu'il avait eu des plaintes des avocats et de la population et qu'il était dans l'intérêt de tous d'éviter autant que possible des frais et des dépenses inutiles.

Après ces discussions qui durèrent pendant plus d'une heure, la loi qui comporte plusieurs autres changements intéressant tous les tribunaux en général, fut adoptée en troisième lecture.

M. Leduc aurait voté contre cette loi

Québec, 21 (D.N.C.) — M. François J. Leduc, député de Laval a déclaré hier, que s'il avait été en Chambre vendredi dernier, lorsque le vote a été pris sur la loi créant la Radio-Québec, il aurait voté pour l'amendement, contre les résolutions et contre la troisième lecture. M. Leduc avait été forcé de s'absenter et avait pairé avec un député de l'Union Nationale.

Le recorder se montre sévère, et avec raison

Me LLéon Girard, c.r., recorder de la cité, a servi une condamnation exemplaire à trois jeunes gens de 17 et 18, trouvés coupables d'avoir causé pour environ $150. de dommages à des lampadaires et autres appareils d'éclairage sur le boulevard des Forges.

Les jeunes prévenus ont été condamnés à $40. d'amende et les frais et à défaut, à trois mois de prison. Ils purgeront leur sentence à la prison commune.

Me Girard a usé de paroles extrêmement sévères pour réprimander ce trio de vandales. "Votre défait est inexplicable. Vous n'avez même pas la piètre excuse de la boisson. Vous avez brisé pour le plaisir de la chose," a dit en somme le recorder. "Il faut que les gens de votre espèce soient mis à la raison. Je crois de mon devoir de faire un exemple et de vous punir sévèrement."

Deux des jeunes gens avaient déjà comparu devant le magistrat pour une accusation de vandalisme.

Cadeau des Trifluviennes aux soldats

La succursale trifluvienne des dames auxiliaires de la Légion canadienne a expédié outre-mer 300 cigarettes à 325 soldats trifluviens. Ce cadeau, qui sera bientôt apprécié là-bas, a été rendu possible grâce à la générosité des Trifluviens qui ont assisté aux parties de cartes du lundi organisées par les dames auxiliaires et qui ont pris part à leur bingo.

J. H. René de Cotret, C.G.A.
Henri Ferron, C. A.
Roland Nobert, C. A.
Tél.: 1077
René de Cotret, Ferron, Nobert & Cie
Comptables-Vérificateurs
Edifice Ameau
118 Radisson
Trois-Rivières, Qué.

Au service du major-abbé Dalcourt

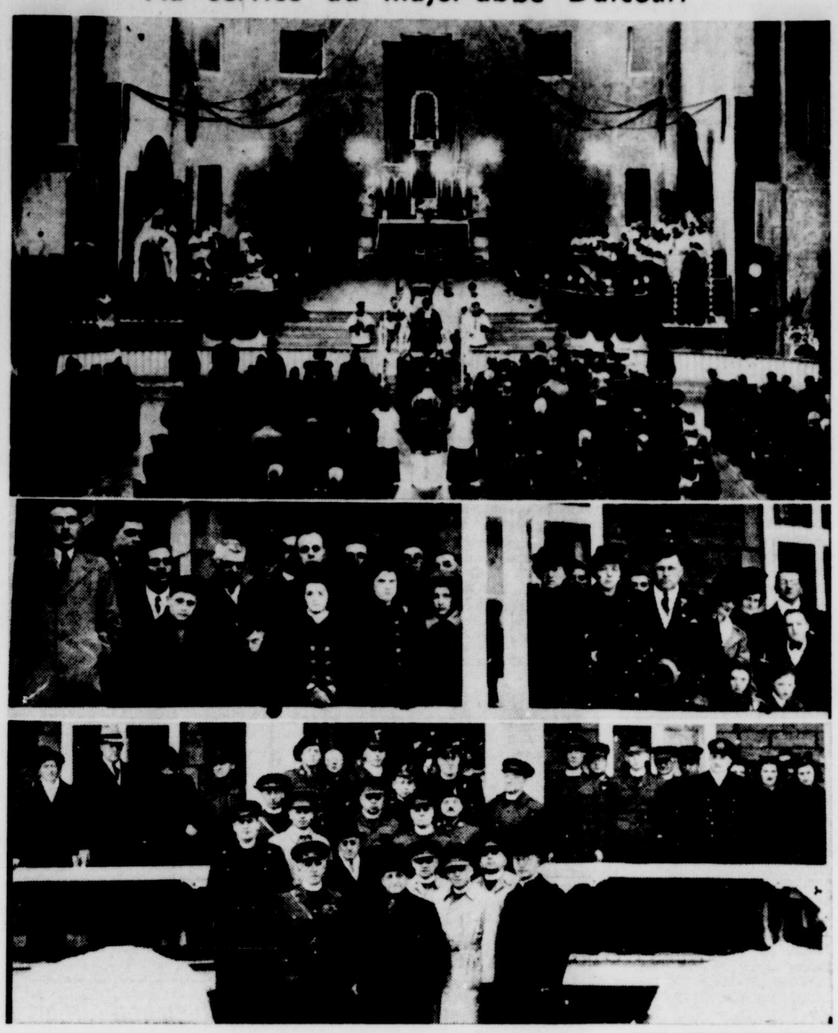

(PHOTO "LE NOUVELLISTE")

Les photos que nous publions ci-dessus ont été prises, hier, pendant et à l'issue du service funèbre chanté en l'église de Louiseville pour le repos de l'âme du major-abbé Josaphat Dalcourt, tué au front d'Allemagne. Photo du haut: Son Exc. Mgr Alfred-Odilon Comtois, évêque des Trois-Rivières, préside l'absoute devant une nombreuse foule de prêtres et de fidèles. Photo du centre: les parents de l'abbé Dalcourt photographiés sur la galerie du presbytère. Photo du bas: un grand nombre d'aumôniers militaires ont assisté au service; Mgr Comtois est ici photographié avec eux et avec M. le chanoine Donat Baril, curé de Louiseville. On remarque dans le même groupe M. le député Emile Ferron, de Maskinongé, son honneur le maire et Mme Arthur Rousseau, des Trois-Rivières, et quelques Messagères de la Victoire, fidèles collaboratrices de l'oeuvre de rédemption entreprise par le major Dalcourt.

L'oraison funèbre du major-abbé J. Dalcourt prononcée par Mgr Comtois

Louiseville, 21 (De notre envoyé spécial) — Son Excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois, évêque des Trois-Rivières, a illustré le sacrifice que le major abbé Josaphat Dalcourt a fait de sa vie au front de l'ouest en citant la parabole de l'Evangile où Jéésus dit que le Bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. Ce fut là le thème de l'oraison funèbre prononcée par notre évêque à l'issue du service chanté à l'église Saint-Antoine de Louiseville pour le repos de l'âme du chapelain disparu.

On se rappelle les circonstances héroïques de la mort de l'abbé Dalcourt, qui était chapelain du Régiment de la Chaudière, qui faisait communier ses soldats avant chaque bataille et qui a succombé sous la mitraille en allant porter les derniers secours spirituels à quelque blessé.

Une foule énorme, composée de prêtres du diocèse, d'aumôniers militaires, de parents et de concitoyens, a assisté aux funérailles.

Mgr Comtois a présidé l'absoute. Il était assisté de MM. les chanoines Joseph Désilets, supérieur du séminaire Saint-Joseph, et Elzéar-S. de Carufel, curé d'Yamachiche.

Un confrère de classe du défunt, M. l'abbé Alide Lessard, vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal a célébré la messe. Il avait comme diacre et sous-diacre MM. les abbés Oscar Masson, vicaire à St-Stanislas, et Gérard Auger, du séminaire Saint-Joseph.

Six soldats du district militaire no 4 montaient la garde autour du cercueil. Un clairon a sonné le dernier appel à l'issue de la cérémonie.

MGR COMTOIS

"La mort du major-abbé Dalcourt a été un deuil pour la paroisse de Louiseville, pour le clergé diocésain, pour toute la filiation du diocèse, a déclaré Mgr Comtois.

Mais quand nous pensons à la manière dont l'abbé Dalcourt est mort, pour nous se renouvelle ce que le Maître a dit: "Votre tristesse se changera en joie".

"Le Christ est un modèle pour les Chrétiens. C'est à tous qu'Il a dit: "Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme J'ai fait Moi-même". C'est particulièrement aux prêtres que le Christ s'est adressé en prononçant ces paroles. Le Christ est mort pour nous, le Bon Pasteur doit mourir, s'il le faut pour ses brebis".

Notre évêque se représente alors ce qui s'est passé sur le champ de bataille lors du suprême sacrifice du major Dalcourt. Il entend un blessé demander le secours du prêtre et voit celui-ci voler, au risque de sa vie, au secours de celui dont Dieu lui a confié l'âme... "Voilà, dit-il, le bon pasteur qui suit l'exemple que le Christ nous a donné en se livrant à la mort pour nous... L'abbé Dalcourt est mort au champ d'honneur. Cette gloire d'un des nôtres rejaillit sur sa famille, sur ses compatriotes sur ses co-paroissiens. Nous sommes fiers de lui. Nous nous attristons devant sa mort mais nous nous réjouissons de la manière dont il est mort".

Notre évêque refera ensuite à l'Eternité bienheureuse. "Avant toutes choses, dit-il, il faut considérer la fin, la fin qui est le ciel. Le Christ l'a dit: "Il n'y a pas de plus grande charité que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. C'est le sacrifice que l'abbé Dalcourt a fait; c'est la leçon qu'il nous enseigne en ce moment. Ne vous contentez pas de l'admirer, tâchez de l'imiter. Car la mort des justes est précieuse au Seigneur".

Monseigneur Comtois rappela aussi les deux commandements d'amour, amour de Dieu et amour du prochain, que le Christ a donné aux hommes. Il rattache encore sa citation à la vie du major Dalcourt. "Celui," dit-il, "qui sauve l'âme de son frère ne perdra pas la sienne... Partout où l'abbé Dalcourt est passé, il a excellé par la charité. Partout il a laissé des amis, il n'a pas laissé d'ennemis, parce qu'on éprouvait en lui le dévouement, la sollicitude, la charité. Il n'y a pas d'autre raison d'être que de servir Dieu..."

Notre évêque cita ensuite la parole de saint Paul ,qui invita les Chrétiens à tout faire pour la gloire de Dieu. Et il demanda: "Est-ce que cela est bien compris dans le monde?... Malheureusement, dans le monde d'aujourd'hui, on constate que la tendance générale est plutôt au plaisir. Panem et circences, s'écrient les hommes d'aujourd'hui comme ceux d'autrefois... Nous sommes pourtant trop jeunes pour être un peuple décadent... Tout le monde aspire à la fin de la guerre.

(Suite à la page 7)

Gaston Gélinas est blessé outre-mer

M. Ed. Gélinas, 920, Ste-Julie vient d'apprendre par télégramme du ministère de la Défense, que son fils, Gaston faisant partie du Rgt de Maisonneuve, a été blessé à la jambe droite par un fragment de bombe et qu'il est maintenant à l'hôpital.

Il y a une dizaine de jours, le Colonel Godreau, revenant d'Europe, écrivait à son père pour lui donner de ses nouvelles et saluer ses amis des Trois-Rivières.

La campagne anti-vénérienne aujourd'hui

La population trifluvienne continue à manifester un intérêt soutenu à la campagne anti-vénérienne; hier soir encore, tant à la Salle Notre-Dame, qu'à l'Auditorium De La Salle ce fut devant des assistances très nombreuses que se déroulèrent les représentations cinématographiques.

Ce soir, il y aura une séance à la Salle paroissiale de Saint-Philippe, pour les résidents des paroisses de Saint-Philippe et de Sainte-Marguerite. Des pamphlets seront distribués au public.

Il ne faut pas oublier que l'admission est gratuite, mais que l'on n'admettra que les personnes âgées d'au moins 16 ans.

La banque de sang a reçu hier 39 donneurs

Trente-neuf volontaires, dont 14 dames et jeunes filles ont, hier matin répondu à l'appel de la clinique des donneurs de sang de la Croix-Rouge. Six ont reçu le bouton d'argent pour s'être prêtés à un sixième prélèvement de sang. Ce sont: MM. Lucien Brousseau, Lyall Oman, O. Blais, Georges Marchand, Henri P. Mongrain et madame Putnam.

Cinq autres reçurent le bouton de bronze pour une troisième contribution à la banque de sang. Ce sont: MM. Donat Germain, Lionel Mailhot, Gaston Francoeur, Eph. Lampron et madame R. Poirier.

Les docteurs Jean-Paul Beaudet et Maurice Bellemare assistaient le docteur Ernest Rousseau, directeur médical de la clinique.

Fille de 16 ans à l'école de réforme

Une jeune fille de 16 ans, domiciliée à la Pointe-du-Lac, traduite en Cour de Magistrat, hier avant-midi, sur une accusation de vagabondage a été condamnée par M. le jug F.-X. Lacoursière à deux ans d'école de réorme. On l'a immédiatement dirigée vers la Maison de Lorette, à Laval-des-Rapides.

Elle avait comparu une première fois en octobre dernier et le juge lui avait alors octroyé une sentence suspendue. Arrêtée de nouveau à la suite d'une enquête de l'agent Gilbert de la sûreté, elle a été accusée de s'être rendue coupable d'un acte criminel à la Pointe-du-Lac, en étant une vulgaire prostituée ou coureuse de nuit, errant sur les grands chemins ou lieux de rassemblement et ne rendant pas à son sujet un compte satisfaisant.

Me Lucien Comeau, c.r., occupait pour la Couronne.

Rentrés d'outre-mer

Montréal, 21. — Sont récemment arrivés d'outre-mer, à bord d'un navire-hôpital le soldat J.-F.-G. Chassé, fils de M. Emile Chassé, 20 rang, Drummondville, et le soldat H. Leblanc, dont la soeur, Mme Marie Leblanc demeure à Daveluyville, Qué.

Les routes de la région

La route No 2, de Trois-Rivières à Québec est encore fermée, du Cap de la Madeleine jusqu'à Ste-Anne de la Pérade. C'est le renseignement que nous communiquait hier M. Roland Beaulieu, ingénieur divisionnaire No 5, pour les comtés de Champlain et de Laviolette.

M. Beaulieu ajoutait qu'on ignore encore vers quelle date cette route pourra être ouverte.

Quant à la route de Grand'Mère à St-Tite, elle est encore absolument impraticable et c'est aussi le cas de la route La Tuque-St-Roch. La route qui va de St-Roch à Grand'Mère est, elle aussi en très mauvais état.

Le Dr C. E. Cross parle de syphilis aux Rotariens

"Le service publique de santé des Etats-Unis et l'Association hygiénique ont découvert après avoir fait enquête sur environ un quart de la population de tout le pays qu'il y a environ 683,000 cas de syphilis constamment sous traitement et que plus de ½ million de nouveaux cas sont portés à l'attention des médecins chaque année. Ces chiffres peuvent sembler impressionnants, mais vous pouvez estimer qu'ils ne représentent que un dizième des cas de syphilis disséminé sur tout le territoire des Etats-Unis.

"Pour ce qui est du Canada, je ne suis pas en mesure de vous fournir de renseignements exacts à l'heure actuelle, mais nous sommes en droit de nous demander si notre population est moins contaminée que celle de nos voisins.

"Il est malheureusement trop vrai qu'environ la moitié des gens affectés par la syphilis ne savent pas qu'ils le sont.

Ce sont là quelques-unes des déclarations faites hier midi par le colonel C. E. Cross, m. d. invité d'honneur au meeting du club Rotary réuni à la salle Jacques-Cartier du Château de Blois. Le docteur Cross fut présenté à l'auditoire et remercié par le président du club, M. Gérard Fortier.

Il a accompagné sa causerie de trois documentaires très réalistes sur les maladies vénériennes. Le lieutenant Jacques Trépanier, de l'Information Navale, récemment revenu d'outre-mer, a gracieusement prêté son concours et mis son projecteur à la disposition du club devant qui il a aussi fait dérouler une magnifique bande filmée sur l'invasion de l'Europe par les troupes alliées.

La causerie dup Dr Cross cadrait avec la grande campagne anti-vénérienne actuellement en cours dans notre ville. Le conférencier a d'abord retracé les origines de la syphilis et a expliqué qu'en moins d'un siècle après son apparition en Europe à l'époque des voyages de Christophe Colomb aux Indes occidentales, elles s'est rapidement répandue. Parmi les modes principaux de propagation de la maladie il cite les armées qui habituellement en sont infectées dans une proportion de 1 20ème. Il ajoute que le vice est cependant l'allié le plus sûr de la syphilis.

"Elle est très vulnérable, cependant si on la combat", continue le docteur Cross, "et surtout si on la combat à ses débuts".

Il propose comme moyens de prévention l'examen pré-marital et l'examen pré-natal, une campagne à la fois éducative, sociale et l'adoption de mesures légales, la dissémination de littérature, et il s'est particulièrement fait l'avocat d'un examen pratiqué parmi tous les membres du personnel de nos industries.

Il a particulièrement fait l'éloge du rôle que pourrait jouer une campagne sérieuse au sein des jeunes enfants des écoles que l'on pourrait mettre en garde contre cette maladie en les renseignant de façon digne sur ses dangers, et que l'on chercherait à intéresser dans un sain développement physique pour les détourner des causes habituelles de vice: les terrains de jeux, la culture physique, etc.

Un Trifluvien est rentré d'outre-mer

Montréal, 21. — Le soldat M. Croteau, des Fusiliers Mont-Royal, dont l'épouse, Mme Corinne Croteau, demeure à 889, rue Cloutier, Trois-Rivières, a été récemment rapatrié à bord d'un navire-hôpital.

Cette nouvelle nous a été transmise par le service des Relations extérieures de l'Armée canadienne.

La ville invitée à fournir $10,000 à la bibliothèque

L'Association de la Bibliothèque a demandé au Conseil de ville un octroi de $10,000 pour l'établissement d'une bibliothèque publique aux Trois-Rivières. Dans une requête signée par les présidents des associations et MM. les curés de la ville, on note que la population a souscrit au-delà de $10,000. en faveur de la bibliothèque.

Le conseil de ville a écouté avec sympathie l'exposé qui lui a été présenté et a promis de prendre une décision avant l'adoption du prochain budget.

Voici comment se lit la pétition:

Attendu que la ville des Trois-Rivières ne possède aucune bliothèque gratuite accessible au grand public;

"Attendu qu'un tel organisme serait de nature à aider l'ouvrier, le professionnel, l'homme d'affaires, l'étudiant et toutes les classes de la société;

"Attendu que partout on multiplie les bibliothèques publiques et gratuites, actuellement on en compte 6000 aux Etats-Unis, 427 dans l'Ontario, 9 dans le Québec;

"Attendu que l'Association canadienne des bibliothécaires, à la suite de l'Association américaine des bibliothécaires, estime qu'un dollar par tête de population canstitue le montant minimum requis comme budget régulier pour une bibliothèque publique;

"Attendu que notre population s'établissant à environ 42,000, le budget de $18,000. par année, fixe par l'Association de la bibliothèque est très modeste et que son budget de fondation de $25,000. ne l'est pas moins".

"Attendu que le public a déjà fourni un effort admirable en souscrivant plus de $10,000. à cette campagne;

"Attendu que plus de vingt associations de notre cité ont réclamé la création d'une bibliothèque trifluvienne;

"Attendu enfin que la bibliothèque est en somme un service publique au même titre qu'un service de voirie ou de filtration;

"Considérant toutes ces choses, les soussignés prient le conseil municipal de bien vouloir consentir à l'Association de la bibliothèque des Trois-Rivières un octroi minimum de $10,000.

de Cotret, président de l'Association

"Et nous avons signé: J. H. Rene de la bibliothèque; Herman Renaud président du Jeune Commerce; Gaston Vallières, président des Syndicats caotholiques; H. K. Laflamme, président de la Société St-Jean-Baptiste; J. E. Grégoire, président des Voyageurs de Commerce; cercle des institutrices; Madame G. ce; Marguerite Roux, présidente du Elliott, présidente des Filles de l'Empire; Georges Hébert, président de la J.O.C.; Roger Laroche, président des anciens élèves de l'école St-Paul; Josaphat Thériualt, président de l'Association des professeurs de l'Ecole Technique; Jean Frigon, président de la Corp. des Techniciens, section technique; Me Maurice Laurin, grand chevalier du conseil 10001; J.-B. Arsenault, président du conseil des métiers et du travail; Aimé Montcalm, président de La Chambre de commerce; Gérard Fortier, président du club Rotary; Alphonse Lacombe, président des cercles Lacordaire; L.-P. Poisson, président du cercle des instituteur; W. Guillemette, président de la Légion canadienne; Mlle Lafontaine, présidente de la L.O.C.; Wildy Isabelle, président des anciens élèves de l'Académie de la Salle; des Filles d'Isabelle; Paul Bertrand, président de l'Association des techniciens section papeterie; Marcel Panneton, président de Reflets; Almanzor Lemire, président de la Coopérative de consommation L'Unité; J.-C. Sawyer, n.p. ,président de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur; Marcel Roux, président de la Coopérative d'habitation Lafléche; J.-H.-A. Alain, directeur de l'Ecole Technique; Gaston Francoeur, directeur de l'Ecole de Papeterie; Joseph Désilets, chanoine, supérieur du Séminaire St-Joseph; Sylvio Carignan, président de la Commission des Ecoles catholiques; H. Trudel, v.g., curé de la cathédrale; J.-A. Lemire, curé de Ste-Cécile; Georges Caron, desservant de St-Philippe; Ovila Landry, curé de St-François d'Assise; Emile Cloutier, curé de St-Sacrement; L.-J. Chamberland, curé de Ste-Marguerite; R. P. Augustin Buisson, o.f.m., curé de Notre-Dame; R.P. Sylvain, o.p., curé de Ste-Catherine de Sienne.

La souscription atteint $16,000.

La campagne de souscription de la Croix-Rouge en est à 80 pour cent de son objectif apprenions-nous, hier soir, des quartiers-généraux de la rue Radisson.

En effet, les sommes recueillies s'élèvent à un peu plus de $16,000. alors que l'objectif avait été fixé à $20,000.00. L'on compte bien, même si la campagne tire maintenant à sa fin que l'objectif sera atteint sans trop de difficultés. "Si nos solliciteurs continuent à recevoir un aussi bon accueil, il ne fait aucun doute que nous recueillerons nos $20,000. nous disait hier, un porte-parole du comité d'organisaion.

Quatre-vingt lumières sont actuellement allumées sur le grand panneau-réclame installé au fronton du marché aux denrées. Répondons généreusement à l'appel qu'on nous fera et la grande Croix Rouge sera toute illuminée et rappellera aux Trifluviens qu'ils peuvent une fois de plus être fiers d'avoir compris la grande leçon d'entr'aide et de charité et d'avoir magnifiquement contribué à aider nos combattants sur la ligne de feu.

Préfet de comté

Louiseville, 21. (D.N.C.) — M. Wilfrid Gélinas, maire du village de Saint-Paulin, a été réélu préfet du comté de Maskinongé.

Les locataires de notre marché

La question du renvoi de certain marchands qui occupent des locaux à la devanture du marché aux denrées demeure en suspens pour le moment. Le conseil en est venu à cette décision à la suite d'une lettre de M. Owen Lobley, régisseur des loyers, en réponse à la demande de la cité de mettre fin aux baux actuels.

M. Lobley déclare dans sa lettre qu'il ne peut prendre de décisions sans entendre les raisons des marchands. De son coôté il suggère au conseil de modifier les règlements qui fixent le mode de location de ces établissements. Le conseil continue l'étude de cette question.

Le renvoi de ces locataires avait pour but de permettre l'agrandissement du marché aux denrées. La ville voulait commencer le plus vite possible son programme de modernisation et de sanitation du marché.

Province de Québec
Obligations 3½%
Echéance 1er oct. 1954
Rendement 3.30%
GUY BOURNIVAL
536, Radisson Trois-Rivières

CE SOIR
à 8.00 heures p.m.
BINGO
aux jambons
Salle Notre-Dame
15 tours pour 35c

Les Chevaliers de Colomb

Du Conseil 1001

Sont priés de prendre note que, JEUDI LE 22 MARS courant à HUIT HEURES, p.m., aura lieu l'assemblée mensuelle régulière. Au cours des délibérations, l'on arrêtera les programmes définitifs du whist-bridge annuel, de la râfle, et de l'initiation du 29 avril prochain.

MAURICE LAURIN
Grand Chevalier

Les Trois-Rivières, le 21 mars, 1945.

SOUDEURS ÉLECTRIQUES
Soudeurs électriques d'expérience demandés pour une compagnie de Montréal.
S'adresser jeudi au
Bureau du Sélectif des Trois-Rivières
où un représentant de la Compagnie fera subir les examens et vous fera part des conditions.

MERCI !
à tous ceux qui ont prêté leur généreux concours
MM. les membres du Clergé,
M. le Maire Rousseau,
M. Alide Bellemare, directeur de la police,
MM. les présidents de nos Chambres de Commerce,
MM. les propriétaires et gérants de nos maisons d'affaires
et vous tous, Mesdames et Messieurs des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine
Trois-Rivières 63,735
71,245 lbs de papier et carton ont été récupérés hier soir, soit l'équivalent de trois pleins wagons de chemin de fer.
Cap-de-la-Madeleine 7,510
Les Scouts Catholiques
L'Ass. des Anciens des Scouts Catholiques
Les Comités de Récupération des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine

Culture physique chez nos policiers

Shawinigan, 21 — Il y a une couple de mois, nos autorités municipales décidèrent d'engager un instructeur de culture physique pour notre force constabulaire. Lundi soir, à l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception, nos édiles et des représentants des principaux corps publics ont assisté à une démonstration de ce que nos policiers avaient appris, durant ces deux mois. Ces cours ont été suivis par les policiers de Shawinigan et de Grand'Mère, et donnés par le capitaine de police Langlois, de Montréal, qui était antérieurement dans l'aviation, avec le grade de chef d'escadrille. On distingue, sur la photo du haut, quelques-uns des personnages présents à cette démonstration: MM. les échevins Jacques, Grenier, Ménard, Lavergne, Gagnon, M. le Dr R. Frigon, président de la Commission Scolaire, M. Paul Teimosse président d ela Chambre de Commerce Sénior, M. J.-N. Longval, chef de police de Shawinigan, le capitaine S. Mandeville, du poste no 2, le capitaine S. Landry, d'Almaville, S.H. le maire Elzéar Dallaire, de Grand'Mère, M. le comdeur A. Gigaire, le lieutenant d'aviation Alex. Lang, MM. J.-U. Courteau, Eug. Dumas, E.F. Daemen, G. Desaulniers et plusieurs autres dont les noms nous échappent. Au centre, les policiers exécutent un mouvement de gymnastique suédoise. En bas, ils exécutent un mouvement de lutte japonaise, ou jiu-jitsu, sous la direction de leur instructeur, le capitaine Langlois.

Cours de culture physique qui ont profité à nos constables

Shawinigan, 21. — Nos constables et ceux de Grand'Mère ont certainement beaucoup profité des cours de culture physique que les autorités municipales décidèrent il y a quelque deux mois de leur faire suivre. Ils l'ont amplement démontré, lundi soir, au cours d'une démonstration qui a eu lieu dans le magnifique gymnase de l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception, sous la direction de leur instructeur, le capitaine Albert Langlois.

Plusieurs personnalités de Shawinigan ont assisté à cette démonstration. On remarquait entre autres M. le pro-maire J. Mercier, MM. les échevins Lavergne, Ménard, Grenier, Jacques et Gagnon, M. le Dr R. Frigon président de la Commission Scolaire, M. Paul Telmosse, président de la Chambre de Commerce Senior, M. J.-G. Desaulniers, commissaire, M. J.-N. Longval, chef de police, le capitaine S. Mandeville, du poste no 2, le capitaine Landry d'Almaville, S. H. le maire Elzéar Dallaire, de Grand'Mère, M. F. Roy, grand chevalier de l'ordre colombien, M. P. St-Cyr, de la ligue des citoyens du Christ-Roi, M. le commandeur A. Gigaire, M. Gérard Pagé, M. R. Dorion, gérant de la cité, M. l'abbé Omer Ferron, directeur de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Shawinigan, le R. F. Félix-Marie, f.i.c., directeur de l'Ecole Supérieure, M. J.-U. Courteau, M. Ferdinand Daemen, M. Eug. Dumas, secrétaire-trésorier de la cité, Plusieurs frères de l'Instruction Chrétienne, un bon nombre d'élèves.

Les exercices durèrent environ une heure demie. Les constables commencèrent par donner une démonstration de gymnastique suédoise, comprenant plusieurs mouvements très difficiles. Ils donnèrent aussi une courte exhibition de lutte japonaise ou jiu-jitsu. Suivirent un démonstration de secouriseme, y compris la respiration artificielle. Les constables revêtirent ensuite leurs uniformes et donnèrent une démonstration de manoeuvres militaires. Après quoi ils furent passés en revue par le chef Longval et le maire suppléant, M. Mercier, qui les félicita chaleureusement.

M. Mercier déclara que cette démonstration servait à constater que le conseil avait été sage en dotant la police d'un instructeur, et que la démonstration donnée après seulement deux mois de cours constituait déjà une excellente impression. Les hommes de la police, dit-il, méritent des féicitatiions pour s'être si bien appliqués à ces cours et en avoir tiré un si bon profit.

Bel hommage à Jérôme Cotnoir

Shawinigan, 19 — Jérôme Cotnoir, jeune et brillant athlète de Shawinigan, a été samedi soir le héros d'une belle manifestation de la part d'un groupe d'amis, à l'occasion de son départ pour le camp d'entrainement du club de baseball Montréal, après une magnifique saison de hockey. On voit ici Jérôme Cotnoir, en train de recevoir des mains de Camille Lupien, organisateur de la fête, une bourse substantielle pour l'aider dans son voyage. Tous les sportifs accompagnent Jérôme Cotnoir de leurs bons souhaits dans le voyage qu'il a commencé hier soir et qui contribuera sans doute à faire connaitre davantage ses qualités de gentilhonne et d'athlète. On reconnait aussi sur la photo, à gauche, M. Théo Racette et à droite, M. Lucien Guertin.

Mort de M. l'abbé A. Foucher après une longue maladie

Shawinigan, 21. — M. l'abbé Armand Foucher, vicaire à la Baie Shawinigan, est décédé à l'âge de 48 ans, durant la nuit de lundi à mardi, à l'hôpital Ste-Thérèse, après une longue maladie. Il a succombé à une maladie cardiaque, après voir été transporté à l'hôpital le 9 février 1945. M. le curé Ernest Jacob, de la Baie Shawinigan, M. l'abbé Omer Ferron, vicaire de la paroisse St-Marc, la soeur de M. l'abbé Foucher, Mlle Foucher, de Ste-Flore, sa cousine, Mme Armand Foucher, de Shawinigan, étaient à son chevet quand il mourut. Il avait sa pleine connaissance, et sa mort fut des plus édifiantes.

En nous donnant ces détails, hier après-midi, M. le curé Ernest Jacob nous a déclaré combien le diocèse perdait un bon prêtre. Il était né le 28 octobre 1896, à St-Léon, comté de Maskinongé, et avait fait ses études classiques au Séminaire des Trois-Rivières. Il fit ses études théologiques dans l'ouest canadien, chez les Aévérends Pères Oblats. Il reçut la prêtrise des mains de Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, alors évêque des Trois-Rivières, M. l'abbé Foucher fut vicaire durant quatorze années à St-Léon, puis à la Baie, de 1936 à sa mort. En 1938, Son Excellence Mgr Comtois l'avait nommé curé à St-Mathieu (lac Bellemare), mais la santé précaire de M. l'abbé Foucher l'obligea à un repos, et il vint se fixer à la Baie Shawinigan, où il remplissait, quand sa santé lui laissait quelque répit, les fonctions de vicaire.

La dépouille mortelle a été exposée hier, au presbytère de la Baie. On la transportera aujourd'hui, à 4 heures, en chapelle ardente, à l'église paroissiale. Le service aura lieu jeudi matin, à neu fheures, en l'église de la Baie. Son Excellence Mgr Comtois présidera à l'absoute et prononcera l'oraison funèbre du défunt. La dépouille mortelle sera ensuite transportée à Ste-Flore, où demeure encore le vénérable père du défunt. Un libéra sera chanté à l'église de Ste-Flore, et la dépouille mortelle sera ensuite inhumée dans e cimetière paroissial.

M. l'abbé Foucher était le fils de M. Ephrem Foucher, cultivateur, qui vit encore, à Ste-Flore, et de feue Maria Héroux. Lui survivent, quatre frères: Antonio, de Montréal, Louis-Georges, Omer et Donat, de Ste-Flore; deux soeurs: Miel Annette Foucher, de Ste-Flore, et Mme Adrien Auger, née Cécile, de St-Tite; un cousin: M. J.-A. Foucher, de Shawinigan; plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, cousins, cousines.

Les obsèques sont sous la direction des Assurances Funéraires Rousseau et Frère.

Le diocèse perd un excellent prêtre. La famille perd elle aussi un membre bien-aimé. A tous ceux qu'affecte cette mort cruelle, nous offrons nos sincères condoléances.

Victime de vol au retour du chantier

Shawinigan, 21. — Un individu descendant des chantiers s'est fait soulager, en fin de semaine, d'une somme de plus de cents dollars. Il fit arrêter deux individus qu'ils soupçonnait, mais l'un d'eux réussit à lui prouver qu'il n'était pas coupable e tl'accusateur leva la plainte portée contre lui. Quant à l'autre, il est derrière les barreaux depuis son arrestation, dimanche, et il semble que la plainte va suivre son cours.

Soirée annuelle des Lacordaires au Christ-Roi demain

Shawinigan, 21. (D.N.C.) — Demain soir, jeudi le 22 mars, à huit heures, à la salle du collège St-Sacrement, paroisse du Christ-Roi, les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc (cercles no 108) présenteront leur partie de crates annuelle, au profit de leurs oeuvres.

La soirée sera sous la présidence du Révérend Père A. Larivée, s.s.s., leur aumônier local, et de M. Thomas Paillé, leur président local. De nombreux prix seront distribués aux gagnants. Il y aura également des prix de présence.

COQUERELLES EXTERMINÉES au moyen de la poudre MYSTERIEUSE
DEMANDEZ-LA A VOTRE FOURNISSEUR OU TELEPHONEZ 3808
B.B. EXTERMINATION Co

Du travail à Sorel pour 300 de nos hommes

Shawinigan, 21. — Trois représentants du Sorel et de Marine Industries seront au bureau local du Service Sélectif toute cette semaine pour employer des hommes qualifiés et semi-qualifiés pour leurs industries respectives.

Ces deux compagnies sont classées AA et leur propriété de besoin dans la main-d'oeuvre est considérée comme la plus essentielle à l'effort de guerre. D'ailleurs c'est pour répondre aux contrats octroyés par le gouvernement canadien qu'elles doivent augmenter immédiatement leur personnel d'au delà de deux mille hommes.

La saison de la navigation s'ouvrant prochainement, la construction de bateaux doit être accélérée; de même que les livraisons de canons, et d'obus devenant plus faciles, il devient urgent d'en augmenter la production.

MM. Lucien Goulet et Robert Perreault de Sorel Industries avec M. J.L. Perron de Marine Industries seront en conséquence au Service Sélectif cette semaine pour engager des électriciens, des mécaniciens en tuyauterie, des assembleurs et des calfats; des machinistes de deuxième classe et des opérateurs de machine. Tous les intéressés sans travail feront bien de se rendre au Service Sélectif rencontrer ces gérants du personnel et obtenir d'eux les renseignements supplémentaires dont ils pourraient avoir besoin.

Promotions aux usines locales de l'Aluminum

Shawinigan, 21. — Un citoyen avantageusement connu en notre ville M. Alex. Taylor gérant du bureau aux usines de l'Aluminum Company of Canada Limited, à Shawinigan, depuis plusieurs an-

M. Alex. Taylor

nées devra nous quitter le 1er avril, pour aller remplir une position identique aux usines de Kingston. A compter de cette date M. P.A. Campiche le remplacera comme gérant du bureau.

M. Alexander Taylor naquit le 30 avril 1892, à Edimbourg, en Ecosse. Il arriva au Canada, à l'âge de neuf ans. Après avoir complété son cours élémentaire, le jeune écossais suivit un cours commercial au Central Technical School de Toronto. Il se spécialisa ensuite en comptabilité en prenant des cours du soir et par correspondance.

Il entra au service de la Compagnie en 1913, en qualité de sténographe, aux usines de Toronto. Au mois de mars 1918, il la quittait pour servir dans l'armée canadienne. Toutefois en novembre, on le retrouve de nouveau, à Toronto, au poste d'assistant-chef-commis. Ses brillantes qualités de travailler lui méritèrent, en 1930, une promotion au poste de gérant du bureau, aux usines de Shawinigan.

Marié et père de deux garçons, M. Taylor laissera de nombreux amis, dans notre ville. Il a présidé aux destinés du Shawinigan Falls counrty Club, pendant maintes années et fut très actif dans les milieux sportifs.

M. P.A. Campiche, qui assumera maintenant la charge de gérant du bureau aux usines locales, était agent acheteur de district, à Shawinigan, depuis environ un an. Il fait partie du personnel de l'Aluminum Company, depuis 1936.

A ces deux nouveaux promus, nous offrons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs voeux de succès les accompagnent dans leurs nouvelles fonctions.

Le concert de Mona Onderet n'a pas lieu

Shawinigan, 21. — MM. Dupitre et Potvin, organisateurs du concert cédulé pour ce soir, au cinéma Cartier, avec le concours de Mona Onderet, jeune violoniste montréalaise, nous annoncent que le concert a dû être contremandée, la jeune artiste étant incapable de remplir son engagement, pour cause de maladie. Les personnes pourront se faire rembourser leurs billets, aux endroits où elles les ont achetés. Le cinéma Cartier, pour sa part, présentera un programme régulier de vues animées, ce soir, à la place du concert.

On veut ici des Maisons du Trésor

Shawinigan, 21.— A leur dernière réunion régulière, les membres du Cercle Social Créditiste de Shawinigan ont décidé de faire circuler à travers la population locale une requête à l'effet de demander au gouvernement de cette province l'établissement de Maisons du Trésors comme il en existe présentement en Alberta.

Revue de patinage de fantaisie

A L'ARENA

Dimanche, le 25 mars

à 2.30 P.M.

PAR LE

SHAWINIGAN FALLS SKATING CLUB

Billets 35c Enfants 15c — En vente à l'arena

Lisez nos Annonces chaque jeudi
PROFITEZ DE NOS SPECIAUX
Visitez notre magasin chaque semaine.
J.A.W. MATTEAU
5¢ A $1.00
132-136 St-Marc Shawinigan Tél. 3077

Beauchemin
et Julien Gervais à Grand'Mère
sont en mesure d'offrir en vente
L'ALUMINUM "Sully"
POUR CUISSON SANS EAU

AUSSI AUTRES MODELES ET GRANDEURS NON ILLUSTRES.

CES USTENSILES SONT LES PLUS DURABLES SUR LE MARCHE

- Modernes
- Economiques
- Hygiéniques
- Pas d'odeurs incommodantes
- Très beaux
- Temps de cuisson réduit
- Aliments conservés chauds plus longtemps

VENDUS PAR

Julien Gervais
598, 5e Avenue
GRAND'MERE

Beauchemin
49, Avenue Station
SHAWINIGAN

LUCIEN LAMBERT
B. Com., L.S.C.
Comptable Vérificateur
licencié
75, des Hêtres Tél. 2688
SHAWINIGAN

Lavallée, Bédard
Lyonnais
Messier, Gascon
Comptables-agréés
10 Est rue Saint-Jacques
Montréal - Tél. 1039

PROTÉGEZ
Vos Précieuses
fourrures
CONTRE
les mites, le feu, et le vol
Téléphonez
2388
Nous irons les reprendre pour l'entreposage dans notre voute.
Gauthier Fourrures
147, St-Marc Shawinigan

MESDAMES
Venez choisir un amour de chapeau pendant que le choix est au complet dans les modèles exclusifs.
Le Monier, Georgette, etc" fleurs, voilettes.
Nos prix sont les plus bas en ville.
Madame
Aldéi Désaulniers
66, 4ème rue Tél. 3655
SHAWINIGAN

Remèdes -- Médicaments
DOULEURS RHUMATISMALES
LA CAPSULE UNA soulage promptement et efficacement les douleurs rhumatismales. Essayez-la. En vente chez son fabricant, le DOCTEUR ADJ. DESCHENES, SHAWINIGAN FALLS, à $2.50 la boîte de 50 capsules.

La Pharmacie Trépanier
est fermée pour quelque temps par suite de son incendie récent
Le public est prié d'excuser les dérangements que cela peut lui causer temporairement et de bien vouloir attendre.
La réouverture au même endroit bientôt
MERCI

R.I.P.
LES ASSURANCES FUNÉRAIRES
ROUSSEAU & FRÈRE
LIMITÉE
TROIS RIVIERES

La paroisse de la Baie Shawinigan et les familles Foucher et Héroux *ont la douleur de vous faire part du décès de*

M. L'ABBE ARMAND FOUCHER,

fils de M. Ephrem Foucher et de feue Maria Héroux, survenu le 20 mars à l'âge de 48 ans, 5 mois.

Vous êtes respectueusement invités à la translation des restes, de l'église au presbytère, cette après-midi, à quatre heures, ainsi qu'au service funèbre qui sera chanté jeudi matin, le 22 en l'église de la Baie Shawinigan, à 9 heures.

Après le service, le convoi se rendra à l'église de Ste-Flore, où un libéra sera chanté, et, de là, au cimetière de Ste-Flore, lieu de l'inhumation.

Shawinigan le 21 mars 1945

AIRF

VENTE DE LIQUIDATION
Chez HÉLÈNE Enrg
365, 6e Avenue Grand'Mère
Commençant VENDREDI
le 23 mars à 9 hres
ROBES D'HIVER, de PRINTEMPS, d'ETE, BLOUSES, JUPES, LINGERIE
Nous liquidons toute notre marchandise à prix réduits

TARZAN — Le village hostile — Par Edgar Rice Burrou

La régie de l'électricité sera formée

(Suite de la 1ère page)

L'hon. Maurice Duplessis

Lorsque la Chmabre se forme en comité plénier pour étudier les résolutions relatives au bill de l'électrification rurale, le premier ministre après avoir dit qu'il s'agit de résolutions dont les résultats seront très avantageux pour la province, insiste sur les richesse hydrauliques du Québec, sur les posibilités de développements hydro-électriques et sur les services nombreux que l'électricité rend et sera appelée à rendre. Avant de procéder à l'électrification rurale il fallait assurer la stabilité de la classe agricole, en lui garantisant la propriété du sol et des bâtisses, ce que l'Union Nationale a travaillé à réussir par l'établissement du crédit agricole.

Il insiste que l'électrification rurale, en fournissant de nombreux avantages à la classe agricole, en rendant la campagne plus attrayante, en augmentant la production tout en diminuant le coût, constitue un moyen de garder le cultivateur et les fils de cultivateurs sur les fermes, de consolider la paroisse rurale et de garder à la province son caractère agricole si important.

Il déplore ensuite le fait que la grande majorité de nos campagnes ne profite pas de l'électricité, et souligne que de 1936 à 1939, l'Union Nationale a électrifié 1100 milles de nos campagnes, montrant ainsi l'intérêt qu'elle porte à cette question et son désir d'améliorer la situation, bien que ce ne soi pas suffisant et que ce fut de toute façon incomplet.

Le premier ministre souligne que le problème se trouve compliqué du fait que nos campagnes sont vastes, que les maisons sont éloignées les unes des autres, que l'industrie rurale est pratiquement inexistante. On a préconisé des réformes, des systèmes, dans le passé, mais sans faire rien de pratique. Les Etats-Unis ont affronté le problème en 1935 et en sept ans la proportion des campagnes électrifiées est passé de un-dixième des fermes à 30 pour cent.

Passant à un autre ordre d'idées, M. Duplessis montre qu'en dépit de tous les avantages qu'offre la campagne canadienne, la classe agricole doit produire à un coût trop élevé et ne peut vendre ses produits à un prix raisonnable pour obtenir des revenus suffisants. L'électrification rurale aide à augmenter la production, tout en diminuant le coût. Elle mettra à la disposition de la classe rurale des aqueducs, qui assureront la protection contre le feu, apporteront plus de confort. Elle donnera aussi des moyens de production qui rendront le travail moins ardu et inculquera chez les fils du cultivateur le désir de continuer l'oeuvre entreprise par son père.

Le premier ministre démontre ensuite que le meilleur moyen d'assurer l'electrification des campagnes, c'est de recourir au système des coopératives bien compris, qui donnera au cultivateur des avantages lui permettant d'avoir des bénéfices, diminuera le coût de la distribution, de la construction de la ligne. Il définit ensuite le coopératisme bien compris comme une force collective dont l'organisation et les réalisations profiteront et à la collectivité en générale et à l'individu. Il le représente comme l'antithèse du totalitarisme, la reconnaissance du droit individuel et de la nécessité de l'effort collectif et de la solidarité humaine. Il le qualifie aussi de moyen sauveur qui rend le cultivateur indépendant en lui facilitant des moyens d'action qu'il n'aurait pas autrement. C'est le système par excellence, pour assurer l'électrification rurale. C'est le moyen le moins couteux, tout en étant le plus productif au point de vue matériel, au point de vue social.

Si la coopérative est nécessaire et salutaire, c'est le devoir de l'état, du gouvernement d'ajouter sa contribution à l'épanouissement, au rayonnement et au succès de ce système. C'est pourquoi les résolutions soumises à l'étude de la Chambre, créent un office d'électrification rurale. Le problème est assez vaste et assez complexe pour qu'un office y consacre tout son temps. Nous créons un organisme distinct comme aux Etats-Unis. L'office est composé de trois membres, dont un cultivateur, consacrant ainsi le droit de la classe agricole.

M. Duplessis dit ensuite que l'office aura une somme de douze millions de dollars à sa disposition. Ces argents seront prêtés à trois pour cent de remboursement, sans remboursement de capital, par versements semi-annuels de sorte que dans trente ans tout sera acquitté. La coopérative empruntera de l'Office jusqu'à concurrence de 75% de la valeur des biens et le particulier pourra emprunter jusqu'à $500, de la coopérative sur la même base de 75 pour cent.

Le premier ministre dit qu'il s'agit d'une mesure importante qui devrait rallier l'unanimité, parce que c'est une initiative excellente offrant toutes les garanties de succès, quelque chose de positif qui aidera à régler une grande partie des problèmes actuels et maintiendra l'équilibre entre les populations urbaine et rurale. Il dit qu'elle constitue les jalons indiquant les avenues que la province devra suivre pour traverser l'après-guerre.

M. WILFRID HAMEL

Le député de Saint-Sauveur dès le début de ses remarques dit que la présentation de cette loi pourrait signifier que l'on veut établir des conditions plus avantageuses, mais il ajoute que nous avons déjà une loi d'électrification rurale plus avantageuse.

Il déclara qu'il s'entendait avec le gouvernement sur l'importance du problème, sur la nécessité et l'urgence de donner au cultivateur un aide additionnel qui lui rendra la vie plus facile. C'est pour lui un grand problème qui ne peut être résolu à moins qu'il ne soit considéré dans son ensemble. Il souligne à son tour l'importance des résultats obtenus dans ce domaine par les Etats-Unis.

Le député de St-Sauveur dit que ce que l'Ontario a fait pour aider à l'électrification rurale. Puis il déclare que le bill à l'étude est beaucoup moins avantageux que la section de la loi de l'Hydro-Québec touchant l'électrification rurale.

La loi de l'Hydro-Québec, permet de prêter 100 pour cent du coût des lignes rurales. Le bill actuel limite les prêts à 75%. Pourquoi le gouvernement revient-il en arrière?

L'artcle 43 de l'Hydro-Québec permettait de prêter à 2% d'intérêt, avec amortissement de 50 ans, soit en tout environ 2½%. Dans la loi actuelle, les prêts sont à 3% sur 75% du coût des lignes. L'autre 25% devra être emprunté par les coopératives à d'autres sources; et comme c'est le gouvernement qui aura la première garantie, ce 25% sera emprunté à des conditions très onéreuses.

De plus, la loi de l'Hydro-Québec contient des dispositions qui permettient de ne rien charger dans les cinq premières années d'opérations, en certains cas spéciaux. Ces dispositions n'existent pas dans la loi à l'étude.

En ce qui concerne les installations individuelles, la loi de l'Hydro permettait de prêter 100% du coût. La loi à l'étude limite ces prêts à $500.

La loi qu'on présente est donc beaucoup moins avantageuse, beaucoup moins généreuse que l'autre, tant pour les individus que pour les coopératives.

Dans la loi de l'Hydro ,les biens des cultivateurs n'étaient pas hypothéqués. La loi actuelle crée une hypothèque.

Pourquoi donc ce projet de loi?

Nous avions dans l'Hydro-Québec un organisme qui pouvait permettre l'électrification des campagnes à des conditions beaucoup plus avantageuses. Pourquoi créer un deuxième organisme, entrainer de nouvelles dépenses, quand l'Hydro-Québec a tous les experts voulus, toute l'organisation nécessaire pour électrifier les campagnes, à meilleur marché?

M. Wilfrid Hamel ajoute qu'il y a des dispositions beaucoup plus graves dans le bill à l'étude. En vertu de l'article 33, dt-il, les coopératives seront en tutelle. Elles vont être obligées de faire approuver les plans par l'Office. Le gouvernement va pouvoir leur imposer ses experts, ses avocats. On crée un organisme politique pour remplacer l'organisme indépendant qu'est l'Hydro-Québec.

Mais le vrai poison du bill à l'étude, poursuit le député de St-Sauveur, je le trouve dans les articles 32 et 52. La loi de l'Hydro-Québec prenait toutes les précautions nécessaires pour que nos ressources naturelles restent à la disposition de la province de Québec. Il ne pouvait y avoir concession de chûtes d'eau sans autorisation de la Chambre. La loi qu'on nous présente permet de concéder des chûtes d'eau d'un potentiel indéterminé à une coopérative ou à une union de coopératives, ce à quoi je ne vois pas d'objections; mais le mal, c'est qu'on permet ensuite aux coopératives de revendre la chûte, sur une simple autorisation de l'Office à une compagnie privée. Ces clauses représentent un danger énorme. J'espère qu'elles seront amendées.

M. Duplessis.—Les coopératives et l'Office ont le droit d'acquérir des chûtes d'eau sans restriction. Mais ni l'Office ni les coopératives ne peuvent revendre à d'autres qu'à des coopératives. C'est du moins ce que nous voulons. Si ce n'est pas clair nous le mettrons dans la loi.

M. Hamel.—Il est certain que ce n'est pas clair. L'article 52 dit: "La coopérative ne peut, ni en totalité ni en partie, vendre, céder, louer ou autrement aliéner son entreprise d'électricité ni en abandonner l'exploitation qu'après avoir obtenu l'approbation de l'Office". C'est dire qu'en obtenant la permission de l'Office, elle peut revendre à une compagnie privée les chûtes qui auraient pu lui être concédées.

Le député de St-Sauveur dit qu'il est en faveur de l'électrification rurale à outrance. C'est pourquoi, dit-il, je voterai contre ce projet, qui aurait dû s'intituler "loi contre l'électrification rurale".

M. René Chaloult

Le député du comté de Québec insiste sur l'importance de l'électrification rurale. Il déclare que l'absence d'électricité dans les campagnes est une cause de la désertion de ces mêmes campagnes.

M. Chaloult rend hommage à la compétence de M. Albert Rioux en matière d'électricité et déclare avoir puisé largement dans le livre qu'il a publié pour sa thèse de doctorat.

M. Rioux, dit-il, démontre qu'on peut faire 320 usages de l'électricité à la campagne. M. Chaloult déclare qu'avec plus d'électricité on rendrait l'agriculture plus payante, que l'électricité rend la campagne plus agréable et contribue à garder les jeunes gens sur les fermes, que l'électricité est de nature à favoriser les petites industries et à développer les paroisses, tout en contribuant à enrayer la désertion des campagnes.

L'orateur dit ensuite qu'il apportera 5 raisons pour démontrer que nous devons favoriser l'électrification rurale par l'entremise des coopératives. Il fait voir tout d'abord que 15% seulement de nos fermes sont électrifiées. Il ajoute que les compagnies privées ne sont pas intéressées à électrifier les campagnes parce que cela ne les paie pas. M. Chaloult accuse nos gouvernants d'avoir cédé des pouvoirs d'eau pour une chanson, sans exiger qu'on travaille efficacement à l'électrification des campagnes.

Le député du comté de Québec prétend que la municipalisation pour servir les petites et les grandes villes mais qu'elle n'est pas pratique dans les campagnes. Il déclare qu'il y a du bon dans la loi passée l'an dernier par le gouvernement libéral, mais que cette loi ne peut guère s'appliquer aux coopératives.

M. Godbout interrompt M. Chaloult pour lui demander en quoi la loi de l'an dernier ne peut s'appliquer aux cooperatives. C'est tout le contraire, dit-il. Dans la présente loi, on réserve tout aux grandes compagnies et les coopératives auront les endroits difficiles d'accès.

Il est six heures et M. Chaloult déclare qu'il répondra au début de la séance du soir.

SEANCE DU SOIR

Répondant à M. Godbout, le député du comté de Québec dit que la loi de l'an dernier ne favorise pas les coopératives, parce que ces dernières doivent payer la totalité du coût des lignes et que les municipalités ont des avantages qu'elles n'ont pas. Les coopératives ne possèdent pas de lignes de transmission et ne peuvent en louer.

4/La coopération est une excellence formule.

5/C'est une façon de prévenir le chômage.

Exprimant son opinion personnelle, tout aussi bien que celle du Dr Hamel, M. Chaloult dit que la présente loi est la meilleure qui ait encore été apportée à la Législature de Québec sur le problème de l'électrification. Elle parait dépouillée de tout esprit trustard.

Le député du comté de Québec souligne les avantages de la présente loi au point de vue des prêts aux coopératives, ainsi que des prêts aux cultivateurs. C'est véritablement favoriser le cultivateur et l'électrification rurale. M. Chaloult souligne aussi l'importance de donner le droit de vote à chaque secrétaire.

Mais l'orateur trouve cependant quelques défauts à la loi. Je voudrais, dit-il, que ce soit l'office et non la Régie, qui fixe les taux. A la Régie on a toujours été imbus de l'esprit capitaliste.

M. Duplessis répond qu'il a prévu l'objection. La Régie a été chargée de fixer les taux parce que l'Office se trouve à la fois requérant et juge.

Le premier ministre annonce cependant que dès la présente session il créera une Régie de l'électricité, parce que la Régie des services publics est débordée par les tâches diverses et écrasantes qu'on lui a confiées. Je crois, dit-il, que nous pourrons donner au député du comté de Québec des garanties très satisfaisantes.

M. Chaloult répond qu'il y a lieu d'avoir confiance dans un organisme nouveau, pour la fixation des taux, mais que tout dépendra des hommes qu'on choisira.

Le député du comté de Québec est aussi d'opinion que les techniciens ne devraient pas être nommés par le gouvernement mais par l'Office. Si les Commissaires sont réellement compétents ils doivent être capables de faire eux-mêmes leur nominations. Pourquoi ne feraient-ils pas aussi leurs règlements? Il faudrait, dit M. Chaloult, donner plus de latitude aux commissaires et limiter le gouvernement à son rôle de surveillant. Enfin, M. Chaloult estime que la réserve de stabilisation des taux n'est pas nécessaire, pour le moment du moins, et qu'elle ne contribuera qu'à faire monter les prix.

En terminant, M. Chaloult déclare que la grande question réside dans le choix des commissaires. M. Duplessis lui donne l'assurance que le conseil des ministres nommera des gens compétents, intègres et indépendants de toute compagnie. Il y aura, dit-il, un cultivateur, tel que prévoit la loi, peut-être deux; il est possible que nous choississions un ingénieur et un homme de loi.

M. Chaloult conclut en disant que toutes les entreprises hydro-électriques devraient être nationalisées. Il insiste sur le fait qu'on ne devrait pas payer trop cher, pour l'Hydro et il se dit heureux que le gouvernement n'ait pas nommé une commission d'étude pour étudier une question déjà étudiée à fond.

M. CYRILLE DUMAINE

Le député de Bagot estime que le gouvernement veut rejeter sur le cultivateur seul le fardeau de l'électrification rurale si l'on considère que l'électrification de nos rues n'est pas payantes.

Même si l'on met sur pied 500 ou 1000 coopératives d'électricité on n'aura pas encore l'électrification rurale, parce que l'électricité reviendra trop cher aux cultivaturs.

M. Dumaine est d'opinion que l'on devrait dépenser dix millions pour construire des lignes de transmission dans les campagnes et assumer le coût de leur entretien et de la distribution de l'électricité dans les campagnes, en demandant aux cultivateurs des taux raisonnables.

Il ne croit pas que l'on puisse arriver à distribuer l'électricité plus facilement à la campagne et qu'on aurait de meilleurs résultats en s'en tenant à la loi de 1944 qui permettait à l'Hydro-Québec de dépenser dix millions pour construire des lignes. Il termine en disant que le projet de loi n'aidera pas le cultivateur qui veut de l'électricité chez-lui, mais à bon marché.

Il demande justice pour ce dernier.

M. LAURENT BARRE

Le ministre de l'agriculture entreprend de répondre à quelques-unes des objections énoncées au cours du débat. La présente loi, à son point de vue, constitue un autre pas dans la bonne voie pour assurer une amélioration des conditions de vie de la classe rurale. Il voit une différence entre l'étatisation et l'électrification par les coopératives. Par la coopération on s'en va vers l'association des individus qui se groupent pour mieux protéger et défendre leurs intérêts. L'étatisation c'est par contre la mise en vigueur du socialisme d'état. La coopération sera toujours meilleure à tous les points de vue, sera toujours supérieure.

A ceux qui prétendent que le présent projet de loi place les coopératives sous la dépendance d'une organisation il répond qu'il croit

(Suite à la page 7)

Les patrons du Nouvelliste

Patron No 2549, grandeur, 10 à 20 Adressez toute commande comme suit: Service des Patrons, Le Nouvelliste, Trois-Rivieres, Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron et la grandeur désirée. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Le prix du patron est de 20c plus 1c de taxe. Le Nouvelliste ne se tient pas responsable des lettres non reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de huit jours.

MÈRE! SOULAGEZ LA CONSTIPATION DE VOTRE ENFANT

sans laxatifs désagréables au goût ou purgatifs qui donnent des crampes

Les tablettes Children's Own, le nouveau correctif préparé spécialement pour les besoins des enfants en croissance, sont si agréables à prendre—leur effet est si doux, si normal, sans réactions violentes, que même l'enfant le plus difficile en prendra sans se faire prier. Procurez-vous des tablettes Children's Own aujourd'hui. C'est un moyen moderne de soulager la constipation de vos enfants. Aux pharmacies.

LA VIE AVEC "FISTON" par Elsie, la Vache Borden

© The Borden Co. Ltd.

LES MÉDECINS ORDONNENT du Lait Evaporé Borden's pour les bébés parce qu'ils savent qu'il est nourrissant, facile à digérer, et *sûr*!

Le Lait Evaporé Borden's, qui est du lait frais concentré, est pasteurisé pour être d'une pureté absolue. Homogénéisé pour que sa crème soit uniformément répartie. Irradié de vitamine D pour aider à développer des corps sains et robusts.

Donnez du Lait Evaporé Borden's à votre *bébé*, et voyez-le profiter.

Si c'est du Borden's, il FAUT que ce soit bon!

LAIT ÉVAPORÉ Borden's

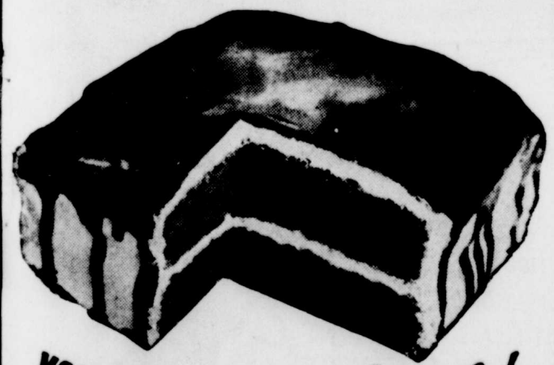

VOUS POUVEZ ENCORE FAIRE DES *Gâteaux!*

Peu de sucre, d'oeufs, de beurre; Vous pouvez *quand même* faire des gâteaux, si vous employez de la Swans Down! *Sa finesse extrême* vous permet de faire des gâteaux légers et duveteux avec 1 oeuf seulement—ou même sans oeuf! *Son gluten tendre* rend les gâteaux plus tendres et plus délicats, même s'ils contiennent peu de shortening. *Son uniformité absolue* donne des gâteaux de consistance uniforme et veloutée même s'il y a peu de sucre.

Faite avec le coeur d'excellent blé canadien, la Swans Down est tamisée et retamisée jusqu'à ce qu'elle soit 27 fois plus fine que la farine ordinaire. Avec cette farine, chaque gâteau est un meilleur gâteau. Essayez les recettes qui se trouvent sur la boîte.

Si un gâteau vaut la peine d'être fait, il vaut la peine d'être fait avec de la

FARINE À GÂTEAUX SWANS DOWN

Un Produit de General Foods

Les patrons du Nouvelliste

Les patrons du Nouvelliste

Patron No 2710 — grandeurs, 14 à 20 ans.

Adressez toute commande comme suit: Service des Patrons, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron et la grandeur désirée. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées.

Le prix du patron est de 20c plus 1c de taxe. Le Nouvelliste ne se tient pas responsable des lettres non reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de huit jours.

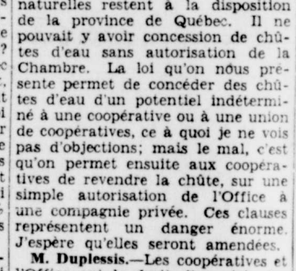

Sachez que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham aide à soulager, non seulement les crampes, migraines, mal de dos, mais AUSSI la tension nerveuse, le mouvement fébrile, le sentiment de fatigue résultant des fonctions mensuelles.

Le Composé Pinkham est ce qu'on nomme un *sédatif utérin* à cause de son effet calmant sur l'un des principaux organes féminins.

Le Composé Pinkham AIDE LA NATURE. Achetez-en *aujourd'hui!* Suivez les instructions données sur l'étiquette.

Lydia E. Pinkham's COMPOSÉ VÉGÉTAL

Seulement 1 tasse de viande DANS CE

Soufflé au Poulet

1½ tasse farine
2 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'
½ c. à thé sel
2 oeufs
1 tasse lait
1 tasse poulet haché fin
2 c. à thé oignon râpé
¾ tasse carotte crue râpée
2 c. à soupe beurre fondu ou graisse de poulet
1½ tasse de sauce de poulet

Tamisez ensemble farine, poudre à pâte et sel; ajoutez jaunes d'oeufs battus et lait. Ajoutez poulet, oignon, carotte râpée, graisse fondue; mélangez bien. Incorporez blancs d'oeufs bien battus. Cuisez environ 25 minutes à four chaud, 425°F., dans plat graissé. Servez avec sauce de poulet chaude. 6 portions.

FABRICATION CANADIENNE

Comment faire le meilleur café!

- D'abord—pour *bien* commencer—utilisez du Schwartz. Mettez-en une cuillérée à table pour chaque tasse dans une cafetière convenable, de préférence un filtre en verre, porcelaine ou faience. N'utilisez que de l'eau fraiche, bouillant à gros bouillons, pour assurer une infusion rapide et une parfaite extraction de la saveur. Ensuite, servez avec de l'épaisse crème riche.
- Quel régal—c'est la célèbre recette de la famille Schwartz d'Halifax, la plus ancienne maison canadienne de café—qui depuis 104 ans suit la *même* tradition. Faites dès aujourd'hui l'essai d'une canistre de Schwartz et délectez-vous de "la tasse qu'on ne peut oublier."

Pour être satisfait servez le Schwartz

W. H. SCHWARTZ & SONS LIMITED

FONDEE EN 1841 A HALIFAX, N.-E.

Pour Vous...

Une des étoiles du film Walter Wanger "LADIES COURAGEOUS"

Voyez votre épiderme s'embellir grâce à son nettoyage facial à la Mousse Crémeuse!

VOUS pouvez avoir un teint séduisant . . . plus enchanteur! Adoptez le nettoyage facial à la Mousse Crémeuse du Savon de Toilette Lux, comme le conseille Loretta Young. Dans un avenir merveilleusement rapproché, *il* vous murmurera: "Vous êtes ravissante!"

9 étoiles de l'écran sur 10 emploient le Savon de Toilette Lux

Toronto blanchit Canadien 1-0 et Boston gagne 4 à 3 à Détroit hier soir

Kennedy compte l'unique but Mc Gill fait gagner les Bruins

Montréal, 21. (P.C.)— Un but chanceux de Ted Kennedy compté vingt-deux secondes avant la fin de la joute a donné une victoire de 1-0 aux Leafs de Toronto dans la première d'une semi-finale de quatre dans sept. Une foule de 12,000 personnes vit la partie.

Kennedy s'empara de la rondelle près des remparts dans la zone défensive du Canadien. Il golfa la rondelle qui alla rebondir dans les filets du Tricolore alors que Durnan avait la vue obstruée par ses compagnons. On ne s'aperçut même pas de ce qui était arrivé.

La deuxième partie aura lieu demain soir au Forum. Ce fut une joute contestée du commencement à la fin et Toronto donna plutôt une exhibition de défensive solide et ne profita que des ouvertures pour se lancer à l'attaque de la forteresse tricolore.

McCool arrêta tout au plus vingt-deux lancers et Durnan dix-huit. Dans la dernière période, Richard eut d'excellentes chances de compter, mais fut incapable de déjouer McCool alors que celui-ci était à sa merci.

Détroit, 21. (P.C.)— Abasourdissant les Red Wings de Détroit avec trois buts dans la première période, les Bruins de Boston ont gagné 4-3 devant une assistance de 10,283 personnes lors de la partie d'ouverture de leur série semi-finale pour la coupe Stanley. C'est une série de 4-7 et les Bruins mènent maintenant 1-0.

C'était la première victoire des Bruins sur Détroit depuis le 28 décembre 1943.

Les Bruins ont donné une magnifique exhibition du maniement rapide de la rondelle dans la première période pour réussir à prendre trois fois en défaut le jeune cerbère des Wings Harry Lumley qui n'est âgé que de 18 ans. Bill Cowley, Bill Cupolo et Herbie Cain comptèrent pour donner à leur équipe une avance que les Red Wings ne purent surmonter.

Dans la dernière période, les Wings lancèrent de rapides attaques sur la forteresse des Bruins mais ils demeurèrent un point en arrière.

Seulement une punition fut décernée au cours de la partie quand Gino Rozzini fut envoyé au pentencier à la première période pour avoir fait trébucher Jud McAtee.

Immédiatement après le son de la cloche annonçant la fin de la partie, une demi-douzaine de membres de chaque équipe se bousculèrent devant les bancs des joueurs avant que les arbitres parvinrent à rétablir l'ordre.

L'attaque de Détroit dans la troisième période avait temporairement démoralisé les Bruins après que Earl Seiber eût compté sur un lancer à 15 pieds de distance, mais après que Paul Bibeault se fut affaissé étouffée après avoir bloqué un court lancer de Howe et qu'on l'eût sorti de la glace pour lui frictionner une épaule, les Red Wings furent plus lents.

Jack McGill porta le score 4 à 1 à 7.22 et les Bruins recouvrèrent surtout la défense. Joe Carveth réussit à transpercer la défense et compta à 9.05 et moins d'une minute avant la fin de la partie Eddie Bruneteau trouva de nouveau le fond du net. Les Bruins prirent immédiatement le contrôle pour conserver leur avance.

C'était leur première victoire au cours des éliminatoires à Détroit depuis 1941.

Les deux équipes se rencontreront de nouveau jeudi soir à Detroit avant de partir pour deux parties à Boston.

Buffalo et Hershey gagnent les préliminaires dans l'Américaine

Indianapolis, 21 (P.A.) — Les Bears de Hershey ont pris une avance d'une partie sur les Capitals d'Indianapolis dans leur série éliminatoire de la ligue Amricaine, hier soir, alors qu'ils ont défait les leaders de la division ouest par le score de 3-1 au cours de leur première partie.

Norm Calladine et Art Strobel donnèrent aux Bears une avance de deux buts tard dans la première période et Pete Deswick réduisit cette avance à un point en comptant quelques minutes avant la fin de cette période. Hal Cooper compta de nouveau pour les Bears dans les premières minutes de la période finale.

La prochaine partie aura lieu jeudi à Hershey.

Voici le sommaire de la partie d'hier:

Première période:

1—Hershey, Calladine, (Robertson) 15.16
2—Hershey, Strobel, (Johnson, O'Neil) 17.15
3—Indianapolis, Leswick, (Kowcinak, Reigle) 19.21
Pun.: Cooper, Ritson.
Deuxième période
Aucun point.
Pun.: Purpur Kane, Kowcinak, O'Neil.
Troisième période
4—Hershey, Cooper, (Sherza) 1.19
Pun.: Cooper, Kane, Sherza.

Cleveland, 21 (P.A.) — Les Bisons de Buffalo ont eu raison des Barons de Cleveland lors de la prefinale pour la coupe Calder, en mière partie de leur série semi remportant la victoire par le score de 4-1 devant une assistance de 9,249 personnes.

Prenant avantage d'une punition infligée à Dan Sprout, les Bisons comptèrent trois buts en l'espace de 61 secondes et ce fut l'histoire de la partie. Kenny Kilreay, Paul Mundrick, George Pargeter comptèrent pour les Bisons durant ces deux minutes. Pargeter compta de nouveau au cours de la dernière période après que Roy Kelly eût réussi à sauver son club du blanchissage au cours de la deuxième période.

La prochaine partie aura lieu jeudi à Buffalo.

Voici le sommaire de la partie d'hier soir:

Première période
1—Buffalo: Kilrea (Leger) ... 4.53
2—Buffalo: Mundrick ... 8.35
3—Buffalo: Pargeter (Kilrea) ... 5.54
Pun: Sprout, Lessard.
Deuxième période
4—Cleveland: Kelly,
Pun: Davidson, Johnson.
Troisième période
5—Buffalo: Pargeter, (Kilrea) 16.10
Pun: yte, Adolph, Lessard.

Pierre a été PROMU

depuis qu'il SE RASE AVEC PALMOLIVE

L'air mal soigné . . . fatigué de tout, et n'avançant pas! Jusqu'à ce que son copain lui fasse connaître la PALMOLIVE. "Ça rend les hommes plus attrayants," lui dit-il. *Rasé avec Palmolive,* propre, l'air prospère, Pierre fut bientôt promu à un emploi mieux rémunéré!

PALMOLIVE
se multiplie 250 fois
• donne 37% plus de mousse
• reste molle plus longtemps
• rase à fleur de peau
• sans tirer, ni enflammer
• améliore votre apparence
À MOUSSE ou SANS MOUSSE

Grosse tube 35c
Tube géant 50c

Faite avec de l'Huile d'Olive adoucissante

Berg tenterait un retour dans l'arène

(Par Allan Nickleson de la Presse Canadienne)

Londres, 20 (P.C.)— Kid Berg, ancien champion poids-leger de l'Empire britannique, qui s'est fait une grande renommée aux Etats-Unis il y a quelques années a annoncé à un cocktail qu'il ferait un retour dans l'arène.

Ensuite, Kid a signé pour rencontrer Eric Dolby à Londres. Son plan est de livrer quelques combats et après, "je serai prêt à rencontrer Ernie Roderick pour le titre des poids-moyens".

Berg dit qu'il a 35 ans. Il devait certainement être à la tête des affiches de Londres il y a vingt ans comme plus jeune boxeur.

Roderick contre Hawkins à Londres

(Par Allan Nickleson de la Presse Canadienne)

Londres, 20 (P.C.) — Un pompier de chemin de fer qui vient tout juste d'avoir 21 ans, Vince Hawkins débutera probablement favori quand il montera dans le rond pour un combat avec le vétéran Ernie Roderick afin de trouver un détenteur pour le titre britannique des poids mi-moyen qui est actuellement vacant.

Le combat sera probablement tenu en juin au Albert Hall de Londres.

Hawkins, qui était inconnu il y a un an a gagné les 68 combats qu'il a livrés depuis qu'il est entré dans le professionnalisme. Le plus récent, un verdict de huit rondes sur Bert Gilroy, champion écossais, a été son meilleur.

Roderick, 32 ans, détient la couronne des poids moyens et espère s'ajouter le titre des poids mi-moyens. Il n'a pas perdu aucun de ses combats mais il ne peut pas frapper aussi dur que Hawkins, un boxeur furieux qui est toujours prêt à rendre coup pour coup.

Le combat entre Hawkins et Gilroy fut un duel entre un boxeur naturel et un boxeur mou. L'Ecossais prit plus de points dans la première moitié de chaque ronde et ensuite Howkins pouvait prendre le dessus avec une attaque sans répit. Gilroy connaissait la plupart des mouvements de son jeune opposé mais ne pouvait garder le dessus. Howkins a montré un défaut choquant qui a aussi été vu dans le style de Freddie Mills, champion de l'Empire Britannique des poids lourds-léger. Il combat sans regarder son adversaire et un dur frappeur pourrait lui causer beaucoup de dommage.

Il y a huit ans

Irvin "Ace" Bailey, atteignait la tête des compteurs de la ligue Nationale, avec 22 buts et 10 assistances, il y a 16 ans. L'étoile des Toronto Maple Leaf mit fin à sa carrière quatre ans plus tard quand il s'infligea plusieurs blessures à la tête à la suite d'une collision avec Eddie Shore des Bruins de Boston.

QUILLES

Résultats des parties de quilles dans la classe B au Central Bowling.

J.A. PROULX: — R. Doucet, 335; M. Robert, 345; F. Soulard, 336; R. Deschênes, 337; J.P. Proulx, 340. Total: 1693.

MARCHE LOUIS: — A. Demers, 263; R. Labonté, 320; P. Fugère, 317; L.G. Hallé, 323. Total: 1568.

BANQUE C. N.: — F. Milot, 303; G .Beaumier, 344; R. Monfette, 335; L. Lemire, 363; R. Labonté, 352. Total: 1697.

REST. CHRISTO: — J. P. Dumais, 435; R. Cadorette, 297; L. Lamy, 377; A. Lapolice, 405; A. Delorme, 319. Total: 1833.

T. R. MATELAS: — B. Bratten, 356; Dummy, 310; A. Arcand, 351; L.C. Marchand, 328; G. Ricard, 371. Total: 1716.

BAR-B-CUE: — R. Turcotte, 319; L. Séguin, 372; Neault, 263; L. Labelle 266; G. Maillette, 318. Total: 1538.

TAXI CAPITOL: — L. Alarie, 352; R. Deslauriers, 364; P.E. Lepage, 355; J.P. Dubois, 345; J. L. Jacques, 397. Total: 1813.

H. A. POISSANT: — A. Gélinas, 344; P. Boucher, 356; G. Maillette, 299; J. Béland, 332; G. Jacques, 420. Total: 1751.

BAR-B-CUE: — R. Turcotte, 321; L. Foteos, 250; A. Foteos, 234; R. Neault, 223; G. Maillette, 307. Total: 1335.

S TR CE IRH ès'

REST. CHRISTO: — G. Cadorette, 301; R. Cadorette, 305; L. Lamy, 271; A. Lapolice, 377; M. Blouin, 339. Total: 1593.

T. R. MATELAS: — B. Bretten, 400; Dummy, 296; M. Faulkner, 306; C. Marchand, 366; G. Ricard, 309; Total: 1677.

BANQUE C.N.: — F. Milot, 398; G. Beaumier, 426; R. Monfette, 347; L. Lemire, 308; R. Labonté, 413. Total: 1892.

MARCHE LOUIS: A. Demers, 271; R. Labonté, 340; R. CcCosham, 301; P. Fugère, 312; L.G. Hallé, 290. Total: 1514.

H. A. POISSANT: — G. Belle-Isle, 336; R. Girard, 349; P. Boucher, 281; J. Béland, 352; G. Jacques, 375. Total: 1693.

J. A. PROULX: — J. P. Proulx, 392; R. Doucet, 308; F. Boulard, 347; R. Deschênes, 394; O. Chandonnet, 369. Total: 1810.

Résultat des parties de quilles dans la ligue de la Dominion Rubber.

CASE & ANNEAL

Mlle M. Lamothe 237, Mlle G St-Ours 242, M. S. Furhman 322, M. M. Champagne 376, M. E. Lemieux 358, M. A. Morrissette 308 Total—1843

OFFICE

Mlle L. Laliberté 272, Mlle L. Levasseur 217, M. G. St-Pierre 247, M. A. Verville 305, M. G. Laliberté 386, M. F. Soulard 376. Total 1803

PRIMER & LOADING

Mlle E. Harrison 265, Mlle G. Breault 271, M. B. Stahle 284, M. C. Walker 337, M. L. Lamontagne 300, M. M. DeLaDurantaye 308 Total 1765.

BALLISTIC

Mlle J. Billing 214, Dummy 120, M. D. McDonald 371, M. J. Sim 296, M. A. McInnes 319, M. G. Rocque 291 Total: 1611

TOOL & DIE

Mlle M. P. Martel 239, Mlle M. P. Rouette 279, M. E. Cole 319, M. W. C. Heaslip 353, M. L. Gagnon 399, M. J. Leblanc 382 Total: 1971

STORE

Mlle C. Levasseur 194, Mlle D. Boisclair 238, M. R. St-Pierre 387, M. R. Hubert 372, M. A. Blais 306, M. A. Gauthier 379 Total 1875.

BULLET CHARGE

Mlle F. Lampron 373, Mlle J. D. Montplaisir 264, M. C. Koch 344, M. R. Richer 385, M. G. Bastarache 314, M. H. Eby 351 Total 2021

IND. ENG.

Mlle J. St-Arnaud 307, Mlle D. Cossette 258, M. E. Bouchard 219, M. J. Basha 265, M. L. Brouillette 318, M. W. Brown 278 Total 1645

EXECUTIVE

Mlle F. Stewart 272, Mlle E. Martel 263, M. P. Gagnon 290, M. D. Guthrie 273, Dummy 180, M. A. Raymond 309 Total 1487

EXPLOSIVE

Mlle M. Jones 341, Mlle Y. Beaumier 357, M. M. Allard 306, M. R. Montplaisir 234, M. A. Pellerin 312, M. E. Reidel 410 Total 1960

MAINTENANCE

Mlle T. DeRepentigny 206, Mlle L. Laveault 237, M. A. Biscaro 348, M. P. Cadrin 261, M. N. Lamarre 414, M. Y. Mercure 357 Total 1823

SERVICE DIVISION

Mlle B. Lepage 234, Mlle J. Mercure 263, M. R. Labarre 259, M. R. Gaulin, M. F. Lemoine 384, M. A. Lafrenière 328 Total 1741

KIMBALL AUTO

A. Blanchette 400, F. Trudel 410, M. Desfossés 522, F. Newberry 390, A. Trudel 410 Total 2132

FEDERAL ST.

J. P. Matte 456, L. Gélinas 350, F. Martin 294, C. Beauchesne 271, R. Barrette 375 Total 1746

J. M. MARTIN

F. St-Aubin 283, R. Foisy 326, J. Hébert 458, A. Mélançon 394, M. Gauthier 429 Total 1890

C.P.R. NEWS STAND

F. Trudel 362, J. St-Pierre 100, P. Ricard 276, L. Cossette 372, C. Poirier 334 Total 1921.

GARAGE QUESSY

J. Pélissier 360, P. Paillé 380, C. Guay 333, H. Désilets 307, R. Brisson, 389 Total 1769

J. N. BEAUDOIN

R. Foisy 343, T. Brière 82, P. Brière 254, R. Cloutier 359, R. Germain 388, L. Garceau 352 Total 1696

JOHN MILLEN

V. Blanchette 300, G. Trode chaud 369, M. Bédard 302, M. Brassard 272, L. Bellefeuille 439 Total 1682

CHEVROLET MOTOR

E. Tremblay 314, J. Tremblay 276, J. J. Carbonneau 331, L. Paquet 327, R. Carmel 325 Total 1513

GARDE NOTRE-DAME

J. Cloutier 367, R. Rivard 319, Rév. P. Etienne 82, A. Baribeau 155, B. Rivard 289, N. Blanchette 373 Total 1585

E. VILLEMURE

E. Villemure 277, M. Turcotte 308, C. Poirier 386, L. Cossette 365, H. Rheault 317 Total 1653

MATTEAU RADIO

D. Iook 458, M. DelaDurantaye 307, J. P. Mailhot, 422, R. Matteau 374, P. St-Hilaire 374 Total 1933

KIMBALL

F. Trudel 445, A. Sirois 314, L. Lacroix 392, E. Bourgeois 424, M. Pronovost 326 Total 1901

Valleyfield défait Cornwall 5-2 Toupin joue sur la défensive

Cornwall, Ont. 21, (P.C.) — Les Braves de Valleyfield ont pris l'avance dans leur série de 4-7 avec les Cookies de Cornwall dans la ligue Interprovinciale en remportant la troisième partie par le score de 5-2. Les Braves mènent les Cookies 2-1 dans la série.

Après une première période sans but, Gordie Drillon scora le premier but de la partie pour Valleyfield à 9.12 dans la deuxième période. Drillon scora un autre point dans la troisième période. Pour ses deux points Drillon fut assisté de Plamondon.

Plamondon lui-même compta dans la deuxième période tandis que Toupin portait le score à trois pour les Braves. Le cinquième point pour Valleyfield fut enregistré par Rosario Joannette dans la période finale.

Après que Bobby Burr eut compté le premier point pour Cornwall dans la seconde période les Cookies furent impuissants à compter jusqu'à ce que Gerry Gravel assisté par les frères Lauzon comptat dans les dernières minutes de jeu.

Les clubs d'étoiles de la ligue Nationale

Nous publions ci-dessous la quatrième d'une série de sélections de clubs d'étoiles préparées pour la Presse Canadienne par les rédacteurs sportifs des villes de la N.H.L. Ci-dessous est le choix de Bill Grimes, du Boston American:

1ère Equipe	Positions	IIe Equipe
	Buts	
Durnan (Mont.)		Karakas (Chic.)
	Défenses droites	
Crawford (Bost.)		Seibert (Dét.)
	Défenses gauches	
Bouchard (Mont.)		Hollett (Dét.)
	Centres	
Lach (Mont.)		Kennedy (Tor.)
	Ailiers droits	
Richard (Mont.)		Mosienko (Chic.)
	Ailiers gauches	
Blake (Mont.)		Cain (Bost.)
	Coachs	
Irving (Mont.)		Day (Tor.)

Gilles Nadeau vs Jules Lajoie à Louiseville

Vendredi soir prochain à Louiseville, Jules Jajole de cette ville recevra la visite du fameux joueur de pool des Trois-Rivières, Gilles Nadeau. Les deux joueurs s'affronteront dans une partie de 300 boules.

Les Volants

Ottawa, 21 (P.C.) — Les Montagnards d'Ottawa ont défait les Volants de Hull au pointage de 9-2 dans la série entre juniors pour le championnat du district d'Ottawa. Les Monties gagnent la série au Les Monties rencontreront le score total de 14-5.

wa et Cornwall et ensuite le vainqueur gagnant de la série St-Pats d'Ottaqueur s'attaquera aux Royaux de Montréal.

Les mercredis du club de ski

Le comité de réception s'est creusé le ciboulot et présentera, ce soir, un "ski-quiz". Jérôme René a songé à l'installation d'un microphone imaginaire, afin de permettre aux auditeurs de prendre une part assez active dans la poursuite du concours. Ce sera un questionnaire fort intéressant et des plus amusants. Des questions telles que: par quelle marque ditingue-t-on la "pôle" gauche de la droite? Quel est le patron d'un médecin? Saint-Dollar ($5.00).

Vous pouvez sans doute comprendre la facture du programme de la soirée récréative des membres du club de ski. Elle sera gaie, agréable et sera marquée de la franche camaraderie particulière au centre récréatif du Cap aux Corneilles. De plus, ce sera probablement la dernière veillée hebdomadaire de la saison. La neige a été victime du soleil et, par conséquent, les skieurs trifluviens se voient relégués au second plan, quant à la pratique du ski au club.

Les directeurs du club de ski vous invitent donc bien cordialement à assister à cette réunion familiale des skieurs trifluviens, qui présentera une innovation chez nous. Ce "Quiz du ski" se pratique aux Etats-Unis, et les journaux nous disent qu'il remporte un grand succès. Le chemin qui conduit au chalet est bien passable et les automobilistes qui circulent avec précaution ne rencontreront certes pas de contretemps. La soirée commencera à huit heures et demie.

RAQUETTEURS

Les membres du club des Raquetteurs "Le Laviolette" furent l'objet d'une magnifique réception chez les Dominicains de la Banlieue, à la paroisse Ste-Catherine de Sienne.

Le Rév. Père Louis Marie Sylvain, curé de la paroisse souhaita la bienvenue aux membres raquetteurs et dit ensuite la messe à leur intention.

Le Rév. Père Louis-Marie Sylvain est lui-même un ancien raquetteur, venant de Québec, c'est pourquoi il s'est empressé à soutenir ce mouvement des raquetteurs qui immortalise le moyen de transport de nos ancêtres.

La direction désire remercier M. et Mme Jos St-Pierre pour la magnifique réception qu'ils firent aux raquetteurs après la messe, et pour tout le trouble qu'ils se sont donnés.

Un cordial merci aussi à M. Bourbonnais et Mme J. A. Gosselin pour le chant qu'ils interprétèrent pendant la messe.

La fanfare sous la direction de M. Arthur Richard rehaussa la fête de ses morceaux toujours nouveaux pour les membres et la foule aux écoutes.

La Lame Minora
RASE AVEC CONFORT

La Minora, lame à double tranchant, procure satisfaction, fait réaliser économie de temps et d'argent. La lame par excellence dans le domaine des lames à bon marché.

Un bon boxeur mort au front

(Par Allan Nickleson de la Presse Canadienne)

Londres, 20 (P.C.)—Du banc de la cour de police de Old Street, le magistrat F. O. Langley a annoncé que Robert Jacobs, champion boxeur des poids-lourds de la police métropolitaine a été tué à l'action en Europe. Il était lieutenant dans les Royal Scots Fusiliers.

"C'est un très grand malheur pour nous tous", a dit le magistrat. Je ne puis imaginer un homme plus gentil."

Jacobs, un constable attaché à Old Street, a joint l'armée comme simple soldat et fut commissionné en l'espace de neuf mois. Un des meilleurs boxeurs de la police, il remporta les championnats de la police en 1939 et 1941 et perdit seulement neuf des 62 combats qu'il livra.

Bonus à Durocher

Bear Mountain, 21, (P.A.) — Branch Rickey, président des Dodgers, a déclaré qu'il accorderait un bonus de mille dollars à Durocher s'il veut patrouiller le second but dans les premières quinze joutes de la saison.

DERNIERE RONDE...

par Albert Gaucher

La ligue Provinciale indépendante comprendra cinq clubs comme l'an dernier: Sherbrooke, Trois-Rivières, Drummondville, Acton Vale et Victoriaville. —— Des franchises ont été refusées à Sorel et à Québec à cause des difficultés de transport. —— Tony Pinard sera de nouveau gérant à Sherbrooke. —— Gaby Meunier, la vedette du club Acton Vale, s'alignera avec le Sherbrooke cet été. —— Si Cotnoir ne fait pas le grade avec les Royaux, il s'alignera pour un club de la Provinciale. Cotnoir a reçu plusieurs offres et reviendra dans notre région au lieu d'aller s'estomaquer dans la ligue Pony. Coanoir a aussi la chance de passer à la ligue Eastern, mais c'est prématuré. En tous cas, le gars de Shawinigan a de l'étoffe et quelque soit l'équipe qui l'aura, les pawtrons n'en auront pas de regret. —— La Provinciale débutera le 13 mai, du moins à Sherbrooke avec Acton Vale comme visiteur. —— Une cédule de 32 joutes pour chaque club a été faite, soit huit de plus que l'an dernier. Les clubs joueront 16 parties à l'étranger et le même nombre sur leur terrain. —— Le 20 mai à Acton Vale, on présentera un trophée aux champions de la Provinciale. —— On veut faire du samedi soir à Sherbrooke, le soir des Walton ont fini la saison en tête sports. —— Bob Gracie et Bob des compteurs de la ligue Américaine avec 94 points chacun. Louis Trudel est troisième avec 93. —— Courteau est septième avec 72 et Jacques Lavoie huitième avec 69. —— Mademe Joe Louis demande un divorce. Elle accuse son mari le champion, de cruauté.

Crowson avec les A's

Frederick 21, (P.A.) — Tom Woodrow Crowson, qui gagna 12 parties et en perdit six avec Toronto l'an dernier, est arrivé au camp des As de Philadelphie hier. Mack considère Crowson et Knerr du même club comme des lanceurs réguliers avec Black, Flores, Newsom, Christopher.

Les Pressiers, champions de la ligue du "Nouvelliste"

Les Pressiers ont remporté samedi dernier le championnat de la ligue de quilles du "Nouvelliste" en triomphant des Journalistes en finale. Le tournoi fut sensationnel. Les vainqueurs réussirent à gagner les deux premières rencontres pour s'assurer du championnat.

Les gagnants l'ont emporté par une marge de 55 points sur les Journalistes. Marcel Héroux a été la vedette de cette aventure en scorant un total de 397 et roula également la meilleure partie simple avec 184. Florence Bergeron roula 346 pour faire la barbe à des prétentieux du sexe fort.

Voici maintenant les résultats des parties:

PRESSIERS

Laurette Laferté	132	89	75—	296
Mme M. Héroux	103	109	92—	304
Jules Bergeron	92	145	79—	316
Emile Bergeron	112	98	81—	291
Marcel Héroux	184	120	93—	397
	623	561	420—	1604

JOURNALISTES

Florence Bergeron	112	103	131—	346
Jacqueline Côté	75	67	104—	246
Paul Plouffe	102	97	95—	294
Paul Grenier	90	137	121—	348
Léo Comeau	131	102	82—	315
	510	506	533—	1549

Plus haute partie simple 184 réussie par Marcel Héroux

Plus haut total en 3 parties 397 par Marcel Héroux.

Le club Pressiers gagne 2 parties.

Généraux et Phillies joueront à Shawinigan samedi et dimanche

Les Généraux de Québec et le club St-Philippe des Trois-Rivières se disputeront les honneurs d'une série de trois dans cinq en fin de semaine à Shawinigan. Les deuxième et troisième joutes par conséquent.

Ces deux parties auront lieu dans la soirée, surtout dimanche à cause d'une représentation quelconque présentée en l'auditorium de Shawinigan.

On croit bien que si la température changeait du tout au tout d'ici la fin de semaine, la Q.A.H.A. en appellera de sa décision et cédulera certainement les deux joutes auxx Trois-Rivières.

Les amateurs restent un peu surpris de voir combien on prend du temps à en finir avec les Intermédiaires. Il y a bien des raisons à cela et la principale de toutes c'est parce qu'aux Trois-Rivières nous n'avons pas de glace artificielle et les clubs de l'extérieur ne sont pas très entichés de notre temple sportif.

Les visiteurs jouissent d'une certaine liberté dans le choix de la glace. Cette liberté est accordée par la Q.A.H.A. durant les éliminatoires.

Réunion de la ligue Industrielle de balle molle

Ce soir à 8.00 h. au Château de Blois, aura lieu une assemblée de la ligue Industrielle de balle molle sous la présidence de M. P. H. Gauthier. Il s'agit de reformer les cadres de l'an dernier et nombre de questions importantes sont sur le tapis, tout particulièrement celle du terrain.

Rip Sewell a signé

Pittsburgh, 21, (P.A.)— Rip Sewell, qui gagna 21 parties l'an dernier, a signé son contrat hier et Max Butcher s'est rapporté à ses patrons hier également.

Royal joue à Québec ce soir

La troisième partie de la finale entre Royal et Québec sera disputée ce soir dans la Vieille Capitale. Les deux clubs sont sur un pied d'égalité.

UN EXEMPLE QUE NOUS DONNE LA NATURE

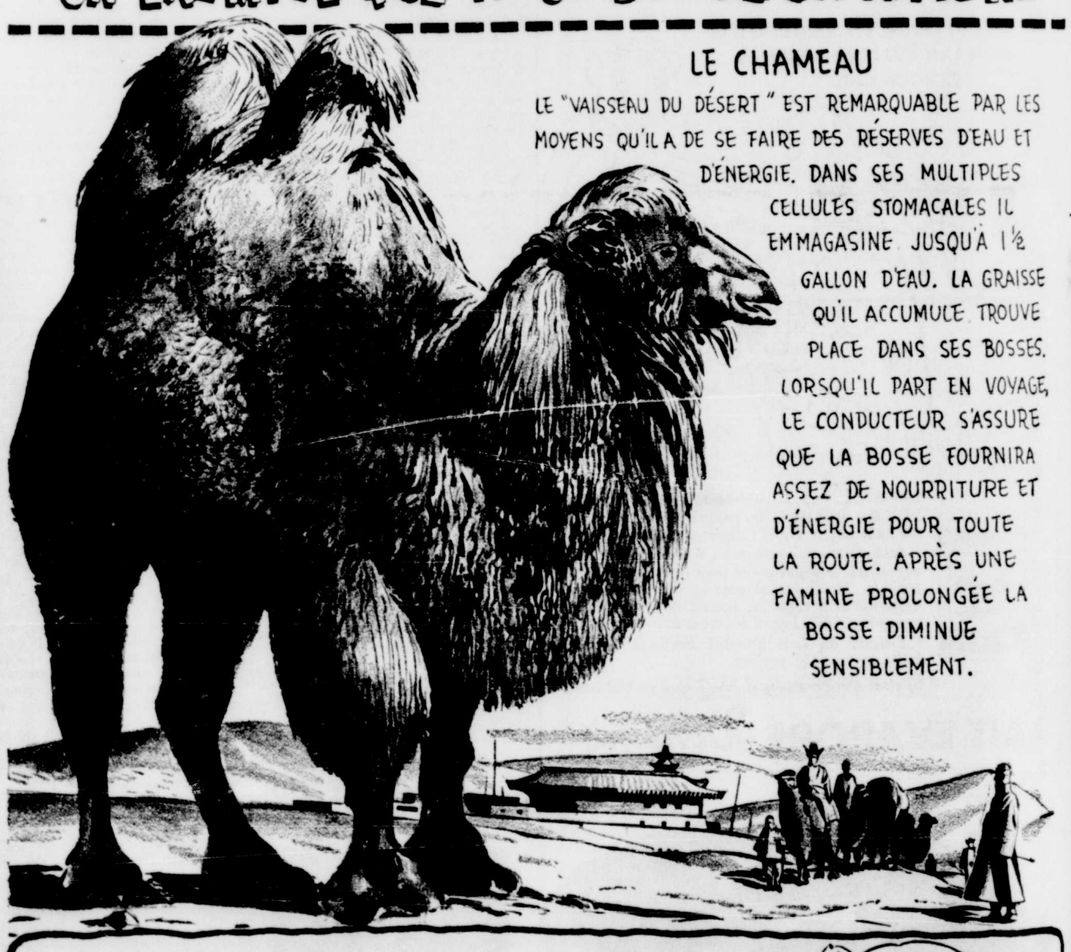

LE CHAMEAU

LE "VAISSEAU DU DÉSERT" EST REMARQUABLE PAR LES MOYENS QU'IL A DE SE FAIRE DES RÉSERVES D'EAU ET D'ÉNERGIE. DANS SES MULTIPLES CELLULES STOMACALES IL EMMAGASINE JUSQU'À 1½ GALLON D'EAU. LA GRAISSE QU'IL ACCUMULE TROUVE PLACE DANS SES BOSSES. LORSQU'IL PART EN VOYAGE, LE CONDUCTEUR S'ASSURE QUE LA BOSSE FOURNIRA ASSEZ DE NOURRITURE ET D'ÉNERGIE POUR TOUTE LA ROUTE. APRÈS UNE FAMINE PROLONGÉE LA BOSSE DIMINUE SENSIBLEMENT.

LE CHAMEAU REPRÉSENTE UNE AUTRE DES LEÇONS DE SAGESSE ET D'ÉCONOMIE QUE NOUS DONNE LA NATURE. CONSERVEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE, VOS TIMBRES ET VOS CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE. ILS CONSTITUENT LA "BOSSE" QUI POURVOIRA À VOS BESOINS FUTURS.

"COMMENT EST VOTRE BOSSE?"

PUBLIÉE DANS LE BUT D'AIDER L'EFFORT DE GUERRE DU CANADA

LA BRASSERIE Frontenac LIMITÉE

KING DE LA GENDARMERIE ROYALE

La régie de l'électricité sera formée

(Suite de la page 5)

en la nécessité d'un organisme central qui puisse coordonner les activités des organisations locales.

Remontant dans le passé il dit que l'élection de Rouville en 1939 s'est faite avec la promesse des libéraux de donner l'électricité à tout le monde, mais qu'il n'en fut rien fait.

Il signale qu'il faut se hâter parce que les cultivateurs ont hâte d'avoir l'électricité. Déjà des coopératives se sont organisées d'autres sont en voie d'organisation. Il ne veut pas d'une politique d'octrois, car les cultivateurs ne demandent pas de cadeaux.

Si 12 millions n'est pas une somme suffisante, c'est du moins un commencement.

Il s'oppose a ce qu'on prête dans la proportion de 100 pour 100 de la valeur des lignes, des biens de la coopérative parce qu'il faut aux cultivateurs un intérêt personnel si l'on veut que le système soit un succès.

Il termine en disant que la coopérative, la coopération de toutes les énergies, de toutes les classes est le meilleur moyen d'obtenir des taux moins élevés pour les cultivateurs.

M. GODBOUT

Je n'ai pas besoin d'expliquer, dit le chef de l'opposition, que je suis en faveur de l'électrification rurale, puisque notre loi de 1944 était essentiellement une loi d'électrification rurale, alors que celle qu'on présente aujourd'hui en est une de remise entre les mains des grandes compagnies des ressources naturelles de la province.

M. Godbout base a critique sur les trois arguments suivants:

1—la commission qu'on veut nommer est absolument inutile et n'offre pas les garanties qu'on peut attendre de l'Hydro-Québec. Celle-ci est composée d'hommes triés sur le volet, refractaires à toute ingérence politique. Si elle n'est pas assez nombreuse, si elle manque de personnel, qu'on la complète. Mais en nommer une autre qui n'offre pas les mêmes garanties c'est une dépense inutile et un moyen pour le gouvernement de régir un domaine qui n'est pas le sien.

2—la loi qu'on présente place les coopératives dans des conditions telles qu'elles ne seront absolument pas viables. L'Hydro-Québec a le pouvoir de faire des ententes avec les coopératives aussi bien qu'avec les municipalités. Mais la différence, c'est que l'Hydro pouvait faire des ententes avec les caompagnies pour faire construire par elles et beaucoup plus économiquement les lignes de transmission. La coopérative pouvait aussi construire, mais elle n'était pas obligée. Pourquoi charger les coopératives d'une dépense de capital qu'elles ne peuvent pas supporter? Ce qui reste à électrifier dans les campagnes ce sont les paroisses les plus éloignées des grands centres de distribution et des bouts de rangs. Ce sont par conséquent les régions les moins payantes. Il n'est pas juste de faire porter ce fardeau aux cultivateurs. Pas une coopérative ne pourra vivre sur cette base à moins de charger des taux prohibitifs. Ce sont les compagnies qui doivent construire les lignes dans les campagnes.

en utilisant à cette fin les revenus qu'elles retirent des villes, de façon que les ressources naturelles puissent être mises à la portée de toute la population sur une base égale. C'était là le but visé par la loi de l'Hydro-Québec. La nouvelle loi laisse aux compagnies les profits qu'elles font dans les villes et fait porter sur les coopératives de cultivateurs le fardeau de construire les lignes là ou ce sera le moins payant.

3—les avantages de la loi de l'Hydro apparaissent à chaque article si on la compare à la loi nouvelle. Elle prêtait 100 pour cent pour la construction des lignes et pour la construction des lignes et pour les installations dans les maisons. La loi nouvelle ne prête que 75 pour cent. Le 25 pour cent qui reste devra être emprunté à des taux de 5 et 6 pour cent. La loi de l'Hydro prêtait à 2.45 pour cent alors que la nouvelle prévoit un taux de 3 pour cent. La loi de l'Hydro permettait de ne pas exiger de remboursement pendant les cinq premières années, ce qui n'existe pas dans la loi nouvelle. La loi de l'Hydro constituait le frein le plus puissant qu'on pouvait imposer aux trusts. La loi nouvelle permet de revendre, par un moyen détourné, les pouvoirs hydrauliques de la province aux compagnies d'électricité. La loi de l'hydro excluait toute possibilité de patronage. La loi nouvelle permet au gouvernement de regenter même les coopératives.

M. Godbout conclut en disant que la nouvelle loi est rétrograde, réfractaire à tout progrès et antisociale.

L'HON. M. TARDIF

Le député de Frontenac faisait son premier discours en chambre depuis qu'il a été nommé éministre. Il a obtenu un succès considérable. Il s'est appliqué étout particulièrement à répondre au chef de l'Opposition et il s'est acquitté habilement d'une tche difficile.

De l'humour, de la bonhomie et une argumentation solide ont marqué tout son discours.

M. Tardif a prétendu que la loi Godbout ne pouvait favoriser l'électrification rurale parce que rien ne prévoyait la création de coopératives d'électricité et que de telles coopératives ne pouvaient s'incorporer d'après la loi des syndicats coopératifs.

Vu les restrictions de toutes sortes, M. Tardif doute que le gouvernement ait réellement réussi à électrifier des milliers de milles.

Répondant à la prétention que les compagnies étaient en mesure de développer l'électrification rurale, grâce à leur puissant organisation, M. Tardif a déclaré que les compagnies ne s'organisent pas pour gagner des indulgences. Des groupes d'hommes se réunissent — et il ne les en blâme pas — pour faire fructifier leur capitaux. On ne peut que logiquement soutenir que par altruisme, ils vont venir dépenser dans les campagnes l'argent qu'ils ont gagné dans les villes. Le député de Frontenac a dit également que le chef de l'Opposition, en favorisant les compagnes, décourageait la coopération.

A 11 hres 30, la chambre rapporte progrès.

Fête des télégraphistes du C. P. R.

Les télégraphistes du C.P.R., division des Laurentides, ont fêté deux de leurs pensionnaires par une belle assemblée, avec banquet, au Château De Blois, dimanche dernier, sous la présidence de leur président local, M. François M. Rocheleau, télégraphiste aux Trois-Rivières. Les pensionnaires fêtés étaient M. J.N. Potvin, expéditeur de trains à Montréal, et M. J.A. Beaulieu, ex-agent à Berthier. Les membres vinrent nombreux de différents points de la division laurentienne et l'on remarquait entre autres, des anciens pensionnaires: MM. F. Naud, F.E. Trottier et J.A. Blondeau. Aussi, M. J.O. Pelletier agent à Grand'Mère, M. A. Matte, agent à Shawinigan Falls; M. F.N.C. Demers, agent aux Trois-Rivières et plusieurs autres. Le chef-expéditeur de trains à Montréal, M. J.C. Willard, avait bien voulu rehausser de sa présence cette fête unioniste, ainsi que M. O. Pépin, expéditeur de trains, M. H. Bornais, roadmaster, M. Bruno Beaubien, général Yardmaster, etc.

L'oraison funèbre

(suite de la page 3)

mais personne ne songe à la cause de la guerre. Pourtant, le Pape l'a dit: "La guerre est la conséquence du péché."

Comparant notre peuple d'il y a vingt-cinq ou cinquante ans avec celui d'aujourd'hui, Monseigneur Comtois estima que "le sentiment religieux s'était bien affaibli chez nous".

Notre évêque déclara qu'il n'est pas dans l'ordre que nous voulions seulement bénéficier de la vie sociale sans consentir à faire des sacrifices pour les autres. Il cita, à ce sujet, l'exemple de l'abbé Dalcourt, mort pour son Eglise et sa Patrie.

Son Excellence a terminé l'oraison funèbre par la sentence suivante: "La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux..." Elle aura présidé, cette semaine aux funérailles de deux prêtres du diocèse... Les vides doivent être comblés. Elle invite donc les jeunes à se faire prêtres et les parents à créer dans les familles une atmosphère propice à l'éclosion des vocations sacerdotales.

UN NOMBREUX CLERGE

Outre ceux déjà mentionnés, nous remarquions parmi les membres du clergé qui ont assisté au service: MM. les chanoines Georges-Elyzée Panneton, aumônier de l'hospice de la Providence à Louiseville; Donat Baril, curé de la paroisse; Georges Panneton, aumônier des Ursulines aux Trois-Rivières; le Très Rév. Père Joseph de Salem, o.f.m. cap., provincial, de Montréal; MM. les abbés Emile Cloutier, curé de Saint-Sacrement; Georges Biron, aumônier des Frères de l'Instruction Chrétienne à Pointe-du-Lac; Lucien Jacob, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Grand'Mère; le Père Irénée, o.f.m. cap.; MM. les abbés L. Paquin, curé de Maskinongé; Jean Chaput, professeur au Collège de l'Assomption; JeanBaptiste Levasseur, vicaire à Saint-Sacrement; S. Peltier, curé de Notre-Dame-des-Victoires de Montréal; F.-X. St-Arnauld, aumônier de l'O.T.J. aux Trois-Rivières; Armand Houde, du séminaire; Charles-Edouard Robert, aumônier du patronage Saint-Charles; Benoit Trépanier, du séminaire; Victor Cavarin, du Collège de l'Assomption; le Rév. Père Gaston Pagé, s.s.s., du juvénat de Terrebonne; MM. les abbés Charlemagne L'Heureux, vicaire à St-Barnabé; D. Livernoche, curé à St-Ls de France; J.-A. Magnan, du séminaire, André Morin, de Saint-Charles de Mandeville; Joseph Coderre, du Collège de l'Assomption; Raymond Langevin, du Séminaire; Léonide Joinville, vicaire à La Pérade; Jos. Bérard, de l'hôpital Saint-Joseph; Paul-Aimé Trépanier, de Mont-Laurier; Paul S. de Carufel, vicaire à Yamachiche; Armand S. Tessier et Alfred Morin, vicaires à Louiseville, etc.

Voici maintenant la liste des aumôniers militaires qui assistaient aux funérailles:

Le lieutenant-colonel Reeves-Gravel qui représentait les autorités du district militaire no 4; le major René Bergeron, de l'état-major d'Ottawa;; le capitaines J. Riopel, aumônier de groupe; C. Beaudry, aumônier de la prévôté; J. Jeannotte, de l'ordonnance, de Longue-Pointe; Césaire Arcand, o.f.m., aumônier de groupe; Lucien Lemire, aumônier du régiment de Maisonneuve (réserve); Lucien Thibodeau, aumônier du C.E.O.C. Jean-de-Brébeuf; Philippe Lalonde, de Sherbrooke; Théodore Beaudoin, de l'ordonnance, de Longue-Pointe; D. A. Gobeil, de Farnham; J. Lefebvre, de Longueil; le lieutenant Marcel Desaulniers, aumônier de la marine; le capitaine T. Bélanger, de Longue-Pointe; le lieutenant R. Lemire, aumônier des cadets de l'air du Cap-de-la-Madeleine, le capitaine J. Deslauriers, de Saint-Jérôme; le capitaine Jules Sévérin, de Saint-Jérôme, etc... Le major Andrews, aumônier senior protestant, était aussi présent.

Parmi les parents du défunt, nous remarquions, ses frères et soeur, beaux-frères et belles-soeurs M. Antonio Dalcourt; M. et Mme Onésiphore Dalcourt, de Maskinongé; M. et Mme Pierre-Elphège Dalcourt, M. et Mme Pierre Béland; ses neveux: Gérard, Florent, Yvette et Yolande Dalcourt; Jules et Roland Dalcourt; Léopold, Fernand, Jeannine et Marcel Dalcourt Jeanne, Madeleine et Renée-Paule Béland; ses oncles: M. Pierre Dalcourt, maire de Maskinongé; MM. Emmanuel Dalcourt, de Montréal; Adrien Dalcourt; ses cousins: M. et Mme Pierre Dalcourt, M. le Dr et Mme Avelin lin Dalcourt; M. le Dr et Mme Marc L'Heureux; Mlle Marguerite Dalcourt, de Maskinongé Mlle G. Cyr, de Montréal, etc.

Parmi les notables qui assistaient au service, citons M. Emile Ferron député de Maskinongé au fédéral, M. le dentiste René-Paul Lesage, représentant de Me Germain Caron, député provincial; son honneur le maire et Mme Arthur Rousseau, des Trois-Rivières; son honneur le maire René Béland, de Louiseville, et tout son conseil, etc.

Appel du maire V. Gélinas pour les fêtes de St-Elie

Charette, 20, (Spécial)—M. Viatime Gélinas, maire de Charette, a prononcé une causerie sur les prochaines fêtes de Saint-Elie de Caxton au cours de la dernière assemblée du conseil du comté d'Yamachiche. Il a lancé un appel à la population en vue du succès de ces fêtes qui dureront dix jours et qui sont organisées à la gloire du Calvaire de Saint-Elie. Voici cet appel:

Mes chers collègues,

Au sujet des fêtes de St-Elie, j'aimerais à dire quelque chose, non pas que j'y suis intéressé personellement, si ce n'est au point de vue spirituel comme tout le monde. Je ne vous apprendrai rien en disant que les fêtes de 10 jours vont être une source de bénédictions non seulement pour St-Elie, pour les paroisses environnantes, pour le Vicariat d'amachiche, pour le comté, mais pour tout notre diocèse. Ces fêtes vont être aussi grandioses que celles du Congrès Eucharistique et vont attirer en 10 jours autant de monde que le Congrès sinon plus — Tout catholique diocésain, peu importe l'endroit où il habite dans le diocèse peut dire: ce sont nos fêtes — à plus forte raison dans les 4 comtés du diocèse, le nôtre est à l'honneur, puisque ces belles et grandes fêtes vont se dérouler chez nous dans le beau comté de St-Maurice, dans le Vicariat d'Yamachiche.

Des fêtes de cette envergure vont nécessiter des dépenses très considérables. Les revenus restent toujours éventuels, casuels, risqués, à cause de la température, du rationnement de l'essence, et de bien d'autres facteurs.

Ces fêtes se font dehors. Il faudra donc construire, temporairement, pour 10 jours, des pièces, des salles, un reposoir sur la Montagne, et une foule d'autres choses pour que le monde soit à l'abri de la pluie, du vent, du soleil. Déjà les dépenses pour impressions, publicité, timbres souvenirs, timbres de poste, cartes, calendriers, etc., etc., sont très élevées, et tout ce qui reste à faire — on peut dire qu'il n'y a enroce rien de fait.

Ca m'a tout l'air que les réponses en argent pour les calendriers et autres choses n'ont pas saisi 5% de ceux qui ont été gratifiés de si belles choses. Répondons généreusement. Nous ne sommes forcés en rien. Vous avez vu, M. le curé Lamy de St-Elie n'a rien demandé et ne demande rien. Il compte sur la Providence pour tout financer, entre autres sur le Bon St-Joseph et son fidèle disciple, le Bon Père Frédéric, pour tout payer avec des offrandes. Déjà la Commission Scolaire de St-Etienne a souscrit, et un conseil. Alors mes chers confrères, je proposerais que le conseil de comté en plus de faire quelque chose pour la convention diocésaines des fermières qui se tiendra à St-Elie et qui ouvrira les fêtes, les 26 et 27 juillet, je proposerais qu'on vote quelque chose uniquement pour le Calvaire, afin que notre feuillet d'intentions soit couché aux côtés de Notre Seigneur dans son Tombeau même pour jusqu'après les fêtes. En plus, pendant les dix jours de fêtes, chaque matin, à 10 heures, la grand'messe solennelle sera chantée spécialement pour les bienfaiteurs et les pèlerins. Déjà des prières sont faites dans les paroisses, les communautés, les écoles, etc., pour le succès des fêtes, le tout pour la floire de Dieu, pour le bien des âmes et des bienfaiteurs.

Quant aux conseils locaux et aux commissions scolaires de chaque paroisse du diocèse, espérons qu'ils imiteront notre exemple. Cet exemple nous nous devons d'être les premiers à le donner.

J'ai cru devoir vous dire ces choses comme maire d'une paroisse voisine de celle où ces fêtes auront lieu.

Viatime Gélinas,
Maire de Charette.

Mlle Paule Bailly en récital le 7 avril prochain

Mademoiselle Paule Bailly, lauréate du Prix d'Europe de Musique, l'une des plus merveilleuses pianistes qu'ait jamais produit le Canada français, viendra donner un récital le samedi, 7 avril prochain, au couvent des RR. SS. Ursulines, sous les auspices de la Société "Le Flambeau"

Mlle Bailly est née à Champlain et fut pendant sept années pensionnaire chez les Ursulines de notre ville où elle a fait un cours d'études complet. Elle suivit des cours à l'Ecole Supérieure de musique des soeurs de Jésus-Marie à Outremont. Elle y étudia avec M. Léo-Pol Morin. Elle obtint ensuite à l'Académie de Musique de Québec où sept concurrents étaient en présence, le Prix d'Europe de Musique. Elle est depuis cinq ans boursière de l'Institut musical Juilliard de New-York. Le jury dont Stokowski faisait partie, lui accorda cette bourse à l'unanimité.

Cette charmante artiste de chez nous a souvent eu l'occasion de nous représenter brillamment à l'étranger et notamment fut soliste à maintes reprises lors de concerts symphoniques.

Atlantic City, 21, (P.A.)— Hank Borowy, l'un des meilleurs lanceurs de la ligue Américaine l'an dernier, a signé son contrat pour les Yankees hier. Johnny est arrivé au camp d'entrainement hier.

ÉRUPTIONS
Pour aider à soulager et à chasser rapidement l'irritation, employez les
SAVON et ONGUENT CUTICURA
MÈRES! Essayez l'Huile Cuticura pour Bébés. Excellente contre l'éruption causée par les couches, l'irritation cutanée.

Le ménage vous rend à bout?
Obtenez un rapide réconfort dans le THÉ TENDER LEAF
Mélangé et empaqueté au Canada
THÉ TENDER LEAF
Chez votre épicier en paquets commodes ... aussi en sacs à thé FILTRE améliorés.

Cet essai chez vous rendra VOTRE PEAU PLUS DOUCE, PLUS LISSE en 14 jours seulement!
Comparez votre figure avec vos épaules. Vous constaterez que vos épaules paraissent au moins 5 ans plus jeunes. Pourquoi? Parce que les pores de vos épaules, que vous lavez régulièrement à l'eau et au savon Palmolive quand vous prenez votre bain sont propres — et, par conséquent, peuvent respirer librement. Mais les pores de la figure, obstrués par la saleté et le maquillage, ne peuvent respirer librement; il en résulte que votre peau ne tarde pas à perdre sa souplesse, et vieillit prématurément. Il n'est pas nécessaire que cela vous arrive, car Palmolive offre un moyen facile de conserver un beau teint.
Vous pouvez rajeunir en 14 jours! Lavez-vous la figure 3 fois par jour au Palmolive et, chaque fois, massez-la vigoureusement avec une débarbouillette, pendant 60 secondes de plus, pour faire pénétrer la mousse Palmolive dans votre peau. Ce Massage Palmolive facile stimule la circulation et nettoie les pores pour aider votre peau à retrouver sa souplesse, à redevenir plus douce, plus lisse, en 14 jours seulement!
PALMOLIVE

SONGEZ DONC— 76% DES ADULTES ONT MAUVAISE HALEINE!
Et des épreuves scientifiques prouvent indubitablement que, dans 7 cas sur 10, la POUDRE DENTIFRICE COLGATE arrête instantanément la mauvaise haleine.
ÉCONOMISEZ DE L'ARGENT! Comparée aux autres marques bien connues, une grande boite de Colgate vous donne jusqu'à 30 brossages de plus et une boite géante jusqu'à 46 brossages de plus—et cela, pour pas un sou de plus!
FUMEURS! L'emploi de la Poudre Dentifrice Colgate est un des moyens les plus faciles de combattre l'haleine et les taches occasionnées par le tabac! Achetez-en aujourd'hui.
POUDRE DENTIFRICE COLGATE 25c 40c
RAFRAÎCHIT VOTRE HALEINE TOUT EN NETTOYANT VOS DENTS
COLGATE'S TOOTH POWDER
Brosse à Dents Colgate en Nylon
Valeur Spéciale 29¢
Soies arrondies pour protéger les gencives

MAL DE GORGE dû au rhume.
Laissez fondre sur la langue, un peu de VapoRub. Son action est magique!
VICKS VAPORUB

L'ENREGISTREMENT AUX ALLOCATIONS FAMILIALES commence le 22 MARS 1945
POUR OBTENIR CES ALLOCATIONS
Chaque enfant de moins de 16 ans doit être inscrit.
AUX PARENTS: Chaque famille canadienne recevra par la poste, d'ici au 22 mars, une formule d'enregistrement des allocations familiales. Remplissez cette formule et retournez-la sans délai dans la même enveloppe. Ne tardez pas—dans l'intérêt de vos enfants.
Cette formule est très simple. Elle ne comporte que sept questions, et on peut y répondre en quelques minutes. Mais répondez clairement à toutes les questions. Les allocations familiales ont pour objet d'aider les parents à élever leurs enfants. Elles doivent servir à améliorer la santé des enfants, à leur fournir des soins médicaux, dentaires et infirmiers, à leur procurer une nourriture plus soutenante, de meilleurs vêtements, un logement plus salubre. Elles aideront à rétablir l'équilibre des chances de succès pour tous les enfants.
IMPÔT SUR LE REVENU: Afin que personne ne bénéficie à la fois des allocations familiales et d'un dégrèvement complet d'impôt pour ses enfants, ce dégrèvement sera réduit du montant reçu au titre des allocations familiales. Les parents ont donc le privilège de réclamer, ou de ne pas réclamer les allocations familiales. Ceux qui ne savent pas s'ils auraient intérêt à le faire sont priés de s'inscrire. Ils n'y perdront rien.
Publié par ordre de l'HON. BROOKE CLAXTON, ministre, MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, OTTAWA
ALLOCATIONS FAMILIALES — POUR LE BIEN DU CANADA
AUX PARENTS VOUS AIDEREZ VOS ENFANTS EN LES INSCRIVANT AUX ALLOCATIONS FAMILIALES

CETTE RICHE SAVEUR AMÈNE UNE RÉVOLUTION NATIONALE EN FAVEUR DU CAFÉ CHASE & SANBORN!
UNE DEMI-TASSE DE SAVEUR? OU DU SAVOUREUX CHASE & SANBORN!
CHASE & SANBORN COFFEE
CHARLIE McCARTHY
J.-6 TORRÉFIÉ AU CANADA.

NYAL LINIMENT NYSORBO
Soulage le pied d'athlète
Excellent pour les douleurs et les entorses, la névrite, le lumbago, la sciatique etc.
For. de 4 onces 49c
For. de 10 oz. $1.00
Vendues seulement par votre pharmacien Nyal

MANDRAKE, LE MAGICIEN — Par Lee Falk et Phil. Davis

LA VOIX DE LA MAURICIE CHLN

L'Heure Féminine

qui vous apporte—outre un choix des plus populaires chansons françaises—la chance de gagner sans aucun déboursé de votre part, un beau voyage à New-ork....
Il s'agit d'un petit concours de rien du tout.

Pourquoi ne serait-ce pas vous la gagnante ?

Le programme vous est présenté tous les jours, à 3 hres, p.m.

★★★★

Ce soir, 8 h. p.m.

La Veillée du Bon Vieux Temps

une heure avec vos amis, les animateurs habituels des veillées canadiennes: violoneux et joueurs d'accordéon. Comédies, chansons, refrains d'autrefois.

★★★★

Chaque soir, à 10 heures...

Ici l'on danse

★★★★

C'est pour bientôt. Mais quand

?

Ce sera populaire. Mais comment

?

★★★★

SYNTONISEZ 1450 KILOCYCLES

Aujourd'hui

12.55—Bulletin d'information.
1.00—**La Part de la Terre.** A son bienveillant auditoire, La Part de la Terre présente, aujourd'hui, la causerie hebdomadaire de la Corporation des agronomes, section Trois-Rivières-Nicolet, et son programme de musique canadienne. La Part de la Terre salue à sa tribune aujourd'hui, Monsieur Joseph Montour de la Banlieue, inspecteur de fruits et légumes pour le ministère de l'Agriculture. Son travail traitera de l'érablière.
1.30—Rêveries musicales.
1.45—Les plus belles vois du monde
2.00—**Les demandes spéciales.**
2.45—Rêveries musicales.
3.00—L'Heure Féminine.
4.00—**Les demandes spéciales**
4.30—CHLN à votre service.
4.45—Rêveries musicales.
5.00—Canadian Press News.
5.05—Musique de danse.
5.15—Musique d'orgue.
5.30—Coquetel Musical
5.45—**Radio-Journal III**
6.00—La Boîte à surprises
6.15—**Le cinéma**
6.30—Intermède musical
6.40—**Mélodie-éclair Mozart.**
6.45—Musique du souper
7.00—La Mosaïque du soir.
7.15—**La Prière du soir.**
7.30—Propagande catholique.
7.45—Rétrospective musicale.
8.00—**La veillée du bon vieux temps.**
9.00—Rendez-vous aux tropiques.
9.30—Le répertoire populaire.
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Ici l'on danse.
11.00—Fin des émissions. O Canada

Demain

7.55—Ouverture. Horaire des Programmes.
8.00—**La Prière du matin.**
8.15—Réveille-matin Harmonieux.
8.30—Fantaisie matinale.
9.00—Piano Populaire.
9.15—**Radio-Journal I.**
9.30—Nouveautés.
9.45—L'Heure de la Mauricie.
10.00—**Le club des échanges.**
10.30—Dans le bon vieux temps.
11.00—Mélodies du souvenir.
11.15—**La Métairie Rancourt.**
11.30—Les variétés lyriques.
11.45—**Radio-Journal II.**
12.00—La Musique du dîner.
12.30—Sieste musicale.
12.40—**Le moulin de la chanson.**
12.55—Bulletin d'information.
1.00—**La Part de la Terre.**
1.30—Les plus belles voix u monde.
2.00—Les demandes spéciales.
2.45—Rêveries musicales.
3.00—**L'Heure Féminine.**
4.00—**Les demandes spéciales.**
4.30—CHLN à votre service.
4.45—Rêveries musicales.
5.00—Canadian Press News.
5.05—Musique de danse.
5.15—Musique d'orgue.
5.30—Coquetel Musical.
5.45—**Radio-Journal III.**
6.00—La Boîte à surprises.
6.15—**Le Cinéma.**
6.30—Intermède musical.
6.40—**Mélodie-éclair Mozart.**
6.45—Musique de souper.
7.00—La Moralque du soir.
7.15—**La Prière du soir.**
7.30—ON VEUT SAVOIR.
7.45—Rétrospective musicale.
8.00—Dernières nouvelles de France.
8.15—Les as de la danse.
8.30—Cercles des Jeunes Naturalistes.
8.45—Concert Miniature.
9.00—**Partie de hockey** de la ligue Nationale diffusion française: Maple Leaf vs Canadiens.
10.30—Ici l'on danse.
10.55—Bulletin d'information.
11.00—O Canada. Fin des émissions

Bourse de Montréal

COURS DU 20 MARS 1945

	Haut	Bas	Ferm.
275 Algoma Steel Corp.	15¾	15½	15½
50 Aluminium Limited	105	105	105
65 Amal. Electric nouv.	13½	13½	13½
311 Asbestos Corp. Ltd.	20¾	20¾	20¾
60 Bathurst P. & P. A	16¾	16¾	16¾
29 Bell Telephone Co.	163½	163½	163½
440 Brazilian T. L. & P.	24½	24¾	24¾
1060 British Col. Power B	2½	2½	2½
125 Canada Cement Co.	9¾	9¾	9¾
85 Can. North. Power	9¼	9	9¼
25 Can. Steamship com.	12½	12½	12½
5040 Cdn. Breweries Ltd.	13	12¾	12¾
532 do privilégié	46¼	46	46
95 Cdn Car & Fdry	11¼	11	11
25 do privilégié	28¾	28¾	28¾
290 Cdn. Celanese Ltd.	47	46½	46½
5 Cdn Ind. Alcohol A	6¾	6¾	6¾
50 Cdn. Locomotive N.	17	17	17
1365 Cdn. Pacific Rail.	13¾	13½	13½
150 Cockshutt Plow Co.	13¾	13	13
150 Con. Mining & Sm.	57½	57	57
105 Consumers Glass Co.	34½	34½	34½
78 Dom. Dairies com.	11	11	11
50 Dom. Bridge Co.	30	29¾	30
245 Dom. Coal priv.	12	11¾	12
5 Dom. Glass Co.	133	133	133
605 Dom Steel & Coal B	7¾	7¾	7¾
47 Dom. Textile	73	72	73
5 Dryden Paper Co.	9½	9½	9½
25 Eyguaux Lime & Ala	16	16	16
275 Hollinger Gold M.	11¼	11¼	11¼
400 How. Smith Paper	22¾	22½	22½
695 Imperial Oil Ltd.	14¾	14¾	14¾
50 Imperial Tobacco	12¾	12¾	12¾
270 Int. Nickel of Can.	35½	35	35
500 International Paper	26¾	26¾	26¾
23 Int. Utilities Corp.	31	31	31
600 Int. Petroleum Co.	23¾	23¾	23¾
70 Massey Harris Co.	9	9	9
900 McColl Frontenac	10¾	10¾	10¾
605 Mont. L. H. & P.	21	21	21
25 Montreal Tramways	24	24	24
110 National Breweries	40¾	40¾	40¾
325 National Steel Car	18½	18½	18½
125 Noranda Mines Ltd.	53½	53¼	53½
50 Ogilvie Flour Mills	23¼	23¼	23¼
50 Ontario Steel Prod.	16½	16½	16½
845 Powell River Co.	19¼	19¼	19¼
200 Placer Development	15¼	15¼	15¼
105 Power Corp. of Can.	7½	7½	7½
380 Price Bros. & Co.	36	36	36
50 Quebec Power Co.	15¾	15¾	15¾
50 Regent Knitting priv.	23	23	23
350 St. Lawrence Corp.	7	7	7
478 Shaw. W. & P. Co.	17¾	17	17
10 Steel Co. of Can.	72½	72½	72½
50 United Steel Corp.	4¼	4¼	4¼
10 Wabasso Cotton Co.	59	59	59
125 Winnipeg Electric	6¾	6¾	6¾
Les banques:-			
50 Canadienne	18¾	18½	18½
10 Commerce	14¾	14¾	14¾
300 Montréal	17½	17¼	17½
50 Nouvelle-Ecosse	27¾	27¾	27¾
50 Royale	18¼	18¼	18¼
Les ventes:-			
Actions Industrielles		29.100	
Actions minières		620.200	
		649.300	

Curb de Montréal

COURS DU 20 MARS 1945

	Haut	Bas	Ferm.
250 Abitibi P. & P. Co.	3	2¾	2¾
35 do 7 p.c. priv.	153	153	153
310 Am. Bank Notes	17	17	17
25 Bathurst P. & P. B	3¼	3¼	3¼
805 British Am. Oil Co.	25¼	25	25¼
450 Brown Company	3.15	3.15	3.15
175 Canada Dom. Sugar	24½	24½	24½
10 Canada Starch Co.	11	11	11
10 Can. Vinegar Ltd.	13	13	13
200 Cdn Marconi Co.	2¾	2¾	2¾
50 Cdn Vickers priv.	51	51	51
50 Catelli Food Prod.	12	12	12
300 C Neon Gen. Adv.	40	40	40
1901 Cons. Paper Corp.	8¾	8¾	8¾
325 Donnacona Paper	10½	10½	10½
200 Fairchild Aircraft	2¾	2¾	2¾
450 Ford Motor Can. A	27	27	27
245 Fraser Co's Ltd.	41¾	41	41
300 Lambert Company	7¼	7¼	7¼
25 Maclaren P. & P.	25	25	25
75 Maple Leaf Mfg Co.	13	13	13
75 Massey Harris priv.	22½	22½	22½
11 Melchers Dist. priv.	9¼	9¼	9¼
721 Minn. & Ont. Paper	13¾	13½	13½
1 Mount Royal Hotel	11½	11½	11½
735 Molson Breweries	24	23½	23½
45 Moore Corporation	58½	58¼	58¼
12 Québec Tel. & Tel. A	7¼	7¼	7¼
580 Quebec Pulp priv.	45	43¼	43¼
1078 Southmount Invt.	22	22	22
25 United Distillers Can.	4½	4½	4½
25 Windsor Hotel	11	11	11
Les mines:-			
8000 Aldermac Copper	16	15½	16
40300 Arno Mines Ltd.	09½	07½	09½
6300 Beaufor Gold M.	13	12	12
3000 Bouscadillac G. M.	11	11	11
19300 Cartier Malartic M.	13	11	12
26400 Central Cadillac	18	10	11
1000 Century Mining	11	11	11
3300 Donalda Mines	1 93	1 79	1 80
1500 Duquesne Mines	29	28	29
2500 Sidona Mines	40	36	37
500 Francoeur Gold M.	68	68	68
13000 J.-M. Cons. Gold	07½	07	07
230730 Joliet Quebec M.	75	64	69
400 Kerr Addison G.	13	12	12
3000 Kirkland Gold R.	10	08½	10
33005 Louvicourt Mines	1 80	1 77	1 80
75 McIntyre Porcupine	64	64	64
300 Mining Corp. Can.	5 35	5 35	5 35
74090 O'Brien Gold M.	3 15	2 90	3 10
370 Pandora Cadillac	12	12	12
800 Perron Gold M.	1 81	1 81	1 81
2000 Red Crest Gold M.	18	15	15
5500 Shawkey Gold M.	08	08	08
1800 Sherritt Gordon M.	80	79	79
1850 Siscoe Gold M.	66	66	66
2025 Sullivan Cons. M.	1 70	1 66	1 70
116800 Stadacona nouv.	72	71	71
1100 Teck Hughes Gold	4 20	4 20	4 20
1000 Wiltsey Cog.	25	25	25
300 Wright Hargreaves	4 05	4 05	4 05
Les huiles:-			
2000 Homestead Oil Gas	10½	10½	10½

Information Agricole

OEUFS ET BEURRE

Les prix du beurre et des oeufs sont demeures inchangés hier au Canadian Commodity Exchange.

ARRIVAGES

(Non compris ceux par camion)

	Caisses d'oeufs	Boites beurre	Boites from.
Lundi	1.617	2,327	313
Année dern.	1.156	179	126

PRIX DU BEURRE
(Commodity Exchange)

Marché au comptant:
Québec 35¼ of.
(Marché libre)

Prix de gros du beurre vendu en petites quantités aux détaillants:
No 1 pasteurisé 35¼-35½
En tinette 36 -36½
Pain de 1 lb 36½-37

PRIX DES OEUFS
Marché au comptant—

	Gouv.		Comm. Exch.	
A-gros	35	-35½	35	-35½
A-moyens	31½	-32	31½	-32
A-poulettes	26	-26½	26	-26½
B	29	-30	29	-29½
C	22	-23	22	-23

	Petites quantité	Prix de détail	
A-gros	40	41	-42
A-moyens	36	37	-38
A-poulettes	31	32	-33
B	34	35	
C	28	-30	29

Marché à terme —
Mars 34 of.

Service de renseignements par les marchés.

Prix de clôture au Can. Com. Exch. minimum de 50 caisses.

Petites quantités vendues en cartons aux détaillants: oeufs libres 2 cents de moins la douzaine.

Prix approximatif au consommateur.

PRIX DES VEAUX ENCORE EN BAISSE A MONTREAL

Sur les deux marchés du bétail à Montréal, hier, les prix des veaux de lait ont encore fléchi, accusant une baisse de $1.50 sur la semaine dernière. Ceux des porcs ont baissé et ceux des bêtes à cornes et des moutons se sont maintenus. Les arrivages se composent comme suit: 43 bêtes à cornes, 14 moutons, 872 porcs, 940 veaux.

Les offres de bêtes à cornes comprenaient des vaches et des taureaux de qualité commune à juste passable. Les vaches de boucherie ont fait $6.50-$9.50, les animaux de boucherie et de conserve, $5.-$6.25, les bons taureaux $10.50 et moins et les communs $7-$8 pour la plupart.

Se vendant lentement, les veaux de lait ont rapporté $10-$11.50. Les béliers donnaient $11-$11.50 et les moutons, $3-$7.

Les porcs habillés (abattus) s'échangèrent à $18-$13.25, les truies, à $15.50-$16.

Les mots croisés du "Nouvelliste"

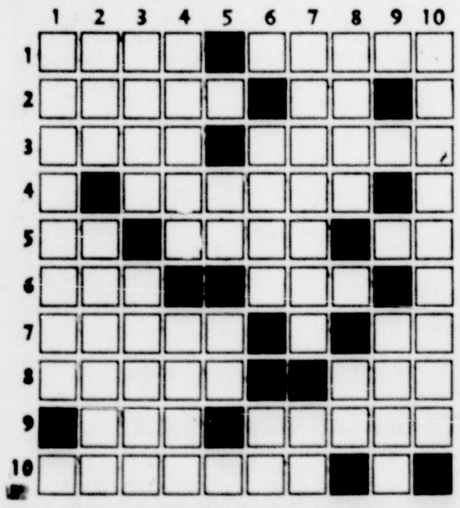

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

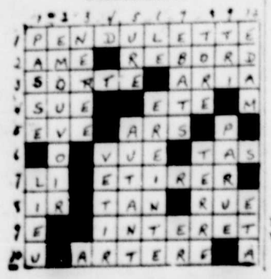

HORIZONTALEMENT

1—Nom de l'arc-en-ciel. — Résultat d'une chose.
2—Faire cuire à eau. — 1ère conjugaison.
3—Quelque chose. — Arrogante.
4—Temps fort court.
5—Pronom personnel. — Genre de graminées. — Article simple.
6—Durée ordinaire de la vie. — Epoque.
7—Faire une marque sur. — Article espagnol.
8—Genre de mollusques. — Aucun.
9—Pareil, semblable. — Fruit du poirier.
10—Plante grimpante.

VERTICALEMENT

1—Qui annule.
2—Chef d'Etat. — Mammifère rongeur.
3—En outre, de plus. — Les différentes parties d'une maison.
4—Autrement, sans quoi. — Général français.
5—Pronom pers. — Lettre grecque.
6—Aime. — Fleuve d'Italie.
7—Simuler pour tromper. — Pronom indéfini.
8—Carnation. — Conjugaison active.
9—Rivière de France.
10—Pièce horizontale de bois.

DENTISTE
Dr Roland Baribeau
Chirurgien-Dentiste
1408, Rue Hart Tél: 3380

NOUVELLES BRÈVES de JOHNS-MANVILLE

Les Murs d'Amiante sont très Populaires

Durant ces années de guerre, la demande pour les matériaux Les "Cedargrains" Johns-Manville. Des milliers de propritaires, forcés de réparer les murs extérieurs de leurs maisons ont trouvé avantageux d'employer les bardeaux d'amiante muraux Cedargrain Johns-Manville.

Les bardeaux d'amiante Cedargrain Johns-Manville, à l'épreuve du feu et inusables, possèdent la beauté et la texture des plus charmants bardeaux de cèdre; ils embellissent votre maison et sont faciles et peu coûteux à poser sur bardeaux de bois, stuc ou planches à clin.

Les "Cedargrain" Johsn-Manville sont offerts en 2 couleurs: gris mélangé et blanc Dover. Obtenez gratis aujourd'hui le dépliant illustré, chez votre détaillant Johns-Manville. P. A. Gouin. Enrg., 71 rue Du Platon. Tél. 48.

A l'école Saint-Paul

Voici deux photos prises au cours des manifestations patriotiques qui eurent lieu vendredi après-midi au College St-Paul de notre ville. La vignette du haut nous permet de voir l'un des magnifiques tableaux qui contribuèrent dans une large mesure au beau succès de ces spectacles. Celle-ci représente les différents groupements au pied de la "Foi". En bas, nous reconnaissons tous les invités d'honneur. De gauche à droite, Me Roger Laroche, M. H.-K. Laflamme, Son Honneur le maire Arthur Rousseau, le Rév. Frère Jules-Marie, directeur de l'Ecole, M. l'abbé Armand Houde, MM. S. Carignan, Omer-Jules Désaulniers, inspecteur, J.-A. Mongrain, W. Farrier et les RR. FF. Omer et Arthur-Marie, ce dernier arrivant d'un séjour de huit ans en Angleterre.

Le programme du récital Fisher ce soir à l'Auditorium à 8.45 h.

Voici le programme du récital que Mlle Suzanne Fisher, soprano du Metropolitan Opera, donnera ce soir à 8.45 heures devant les membres de la société des Rendez-Vous Artistiques. On remarquera que Mlle Fisher y a inscrit de nombreuses pieces du meilleur répertoire français et plus particulièrement des oeuvres de Fauré, Debussy, Duparc, etc... Mlle Ruth Cumbie l'accompagnera au piano. A noter que le comité de réception a organisé une fête intime qui aura, comme de coutume lieu au Château de Blois après le récital. Les intéressés sont priés de communiquer avec Mlle Louise Bellefeuille, tél: le jour, 4181 et le soir: 2332.

PROGRAMME

I

Now the Sheep Secure are Grazing ..... **Bach**
Jolie mélodie aux lignes gracieuses, cette pièce est naturellement remplie de fraîcheur pastorale. La tournure de l'accompagnement est typique de la suprenante facilité chez Bach de peindre avec des sons, et l'on a la sensation bien nette d'entendre la bellère.

Silent Worship ..... **Handel**
Bien que magnifique, les choeurs de Handel ne dépassent pas la beauté de ses chansons. Il y en a des centaines qui n'attendent que d'être chantées une fois de plus pour être appréciées.

Flow Not So Fast, Ye Fountains ..... **Dowland**
John Dowland, luthiste anglais, mort à Londres en 1626, mentionné par Shakespeare dans un de ses sonnets. Il acquit une renommée européenne par son habilité sur le luth. Il écrivit un grand nombre d'ouvres vocales dans le style polyphonique.

Coronata di lauri ..... **Scarlatti**
Alexandre, l'ainé des Scarlatti, fut lui-même un chanteur et ur maitre incontesté de la harpe et du clavecin. Considéré comme le fondateupr de l'école des compositeurs napolitains, il comptait le grand Pergolèse parmi ses élèves.

II

Automne ..... **Fauré**
Notre Amour ..... **Faure**
Soir ..... **Fauré**
Toujours (Extrait de Poeme d'un Jour) ..... **Fauré**
Poème d'un jour a été publié juste quelques mois avant la guerre de 1914. On n'a pas encore découvert tous les trésors que contient l'oeuvre de Fauré. Il a ouvert dans le domaine de l'harmonie des voies extraordinairement fécondes. Son écriture est un miracle de fausse nonchalance qui aboutit sans cesse à de féeriquees trouvailles. La plus courte de ses mélodies est un flacon de cristal dans lequel se trouve distillé le parfum impérissable de la musique à l'état pur.

III

Air de Li... de "L'Enfant Prodigue" ..... **Debussy**
Récit: L'année en vain chasse l'année... Lia pleure toujours l'enfant qu'elle n'a plus
Air: Azael! Azael! pourquoi m'as-tu quitté... en mon coeur maternel ton image est restée.
La Cantate l'Enfant Prodigue valut à Debussy le prix de Rome en 1884.

Intermission

IV

Phidylé ..... **Duparc**
Fantoches ..... **Debussy**
Scaramouche et Pulcinella
Qu'un mauvais dessin rassembla,
Gesticulent noirs sur la lune.
Poème de Verlaine tiré du premier volume des "Fêtes Galantes", publié en 1892.
Colloque sentimental ..... **Debussy**
Cette pièce extraite du deuxième volume "Fêtes Galantes" et publié en 1904, c'est un autre poème de Verlaine. C'est le vague, le flou, l'imprécis qui attirait Debussy. Il put rendre dans ses harmonies liquides le sens délicat de plusieurs poèmes de Verlaine.

Carnaval ..... **Fourdrain**
Félix Fourdrain, qui fut un élève de Massenet, avait hérité de son maître la faculté de charmer et d'émouvoir. Il est connu par ses chansons bien qu'il ait écrit plusieurs ouvrages dramatiques, des opérettes et de la musique d'orgue.
Lilacs at night to the children ..... **Rachmaninoff**
Cet auteur russe nous offre le spectacle d'une école musicale se développant et fructifiant en un admirable moisson d'oeuvres conçues en toute indépendance d'autres écoles et n'empruntant aux autres pays que ce que leur technique peut avoir de supérieur.
Floods of Spring
Les eaux entendent l'appel du printemps. Elles accourent, apportant la fécondité à toute la terre. Rachmaninoff, dans une charmante mélodie et un accompagnement délicat, fait entendre l'heureux message et dépeint la précipitation de ces averses bienfaisantes.

Nous sommes redevables de ces amotations à Mme Arthur Rousseau.

Heureux gagnant

M. Norman Ryan de notre ville, a été désigné comme le gagnant du Foto-Nite de jeudi dernier au cinéma Impérial. Cela lui a valu de pouvoir vendre sa photographie à la direction de l'Impérial pour une somme de $148.00.

AÏE— MON DOS!

La raideur, la douleur dans le dos peuvent être causées par la paresse des reins. Les Gin Pills aident les reins à travailler plein temps! Argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait.

Format régulier, 40 Pilules
Gros format, 80 Pilules
Aux Etats-Unis, demandez l'as "Gins Pills".

SERVICE ANNIVERSAIRE

Vendredi, le 23 mars à 7.30 heures, en l'église Saint-François d'Assise des Trois-Rivières, aura lieu le service anniversaire de

M. ODILON MONGRAIN

Parents et amis sont invités.

Terrain loué par la ville à la traverse

La cité des Trois-Rivières a convenu de payer au Conseil des Ports Nationaux un loyer annuel de $806. pour l'utilisation d'une lisière de terrain avoisinant le débarcadère des bateaux-passeurs.

Ce terrain servira de lieu de stationnement pour les véhicules. Il sert d'ailleurs à cet usage depuis longtemps, mais la cité bénéficiait d'une tolérance de la part du Conseil des Ports Nationaux.

La lisière de terre mesure 16,000 pieds carrés et le prix de la location est de $0.16 le pied carré.

Un résumé du Nouvelliste est fait à Londres

Nous accusons réception d'un périodique de langue française intitulé "Nouvelles de chez nous" et publié à Londres par le service des Relations extérieures de l'Armée canadienne.

Un exemplaire, daté du 1er mars 1945 nous a été expédié par le capitaine Fred Drolet, dont les chroniques à Radio-Canada sont si écoutées de nos gens, et par le lieutenant Jean-Charles Daoust, du service français des Relations extérieures à Londres.

On y cite les nouvelles de plusieurs journaux de langue française, du Nouvelliste notamment. Ces nouvelles très sommaires renseignent "nos gars" sur les événements du pays et constituent pour eux un contact avec le foyer qu'ils ont tant hâte de revoir.

Il convient de féliciter le capitaine Drolet et le lieutenant Daoust de leur belle initiative.

Gilles Breton à Radio-Carabin

C'est jeudi prochain, le 22 mars, que Gilles Breton se fera entendre sur le réseau français de Radio Canada, comme artiste invité au programme de Radio Carabin à 9 heures p.m.

Ici aux Trois-Rivières, nous aurons l'avantage de le voir et l'entendre le 3 avril à l'Auditorium D. L.S. La venue de ce jeune pianiste prodige dont les critiques ont fait les plus grands éloges ne manquera pas d'intéresser les amateurs de musique de choix qui se rendent toujours très nombreux applaudir les gloires du monde musical.

Le jeune pianiste Gilles Breton est un artiste qui a besoin de l'encouragement du public car il est à ses debuts dans la carrière musicale qui doit le conduire aux plus hauts sommets pourvu que des compatriotes lui donnent l'appui qu'il mérite. C'est un devoir que nous avons tous de l'aider dans la mesure de nos moyens à gravir les sentiers difficiles et ardus de la renommée. Ceux qui se rendront à l'auditorium le 3 avril pour assister à ce récital ne regretteront surement pas leur geste.

Gille Breton est un pianiste prodige; un enfant de 10 ans qui peut donner avec assurance un récital de plus de deux heures et cela en jouant de mémoire seulement. Malgré son âge peu avancé, il possède un sens musical merveilleux qui lui permet de donner aux oeuvres des grands maitres la nuance et le coloris qui leur conviennent.

Le programme des pièces qu'il donnera suffit à démontrer la valeur incontesté du jeune pianiste. Back, Saint-Saens, Mozart, Chopin, Schubert, Rachmaninoff en sont les auteurs.

Le public acceuillera avec enthousiasme la venue du jeune prodige. C'est ainsi que le jeune artiste trouvera l'encouragement nécessaire a la poursuite de son art et qu'il pourra, dans quelques années, atteindre le plus franc et le plus brillant succès.

On pourra se procurer des billets à compter de jeudi le 22, à la Maison C.W. Lindsay, rue Notre-Dame, où le plan de la salle sera alors déposé. Le prix net a été établi à $1.25 et les sièges seront tous réservés.

Ecole Ste-Cécile
CE SOIR
à 8 heures p.m.
WHIST
ANNUEL
au profit des
Missions Étrangères
Admission 35c
S.V.P. apporter vos cartes

A moitié mort! Tant de maux! Sauvé grâce au TONIQUE: LAXATIF & AMERS
Pas d'appétit? Maux de tête, bilieux, indigestion? Si causé par constipation, ayez confiance, prenez les Herbes indigènes de Bliss. Tonique: LAXATIF ET AMERS. Huit ingrédients d'origine végétale assurent ses 4 ACTIONS—(1) favorise l'élimination des reins, des intestins. (2) tonifie: appétit, estomac. (3) stimule: foie, biliaire, aide à la digestion. (4) aide à éviter le gaz. $1.00, 50c, 25c. Pharmacies. (TABLETTES)
HERBES INDIGENES DE BLISS

CINÉMA de PARIS
DARRIEUX — ABUS DE CONFIANCE — CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE — ERICH VON STROHEIM — LE MONDE TREMBLERA — CLAUDE DAUPHIN

CAPITOL
COMM. MERCREDI
Amours et Vie d'une jeune fille riche.
ALAN MARSHAL · LARAINE DAY
BRIDE BY MISTAKE
MARSHA HUNT · EDGAR BUCHANAN

IMPERIAL
POUR TROIS JOURS
FOTO-NITE
Mercredi et Jeudi
$245.
THE NAVY WAY
A Paramount Picture with
Robert Lowery
Jean Parker
Bill Henry
DEUXIEME FILM
STARS on PARADE
LARRY PARKS · LYNN BERDICE · RAY WALKER · JEFF DONNELL · ROBERT WILLIAMS and those bright new headliners: Danny O'Neil · Frank and Jean Hubert · King Cole Trio · The Chords · The Bon Carter Choir
Original Screen Play by Monte Brice
Produced by WALLACE MacDONALD
Directed by LEW LANDERS
A COLUMBIA PICTURE

Henri

Par Carl Anderson

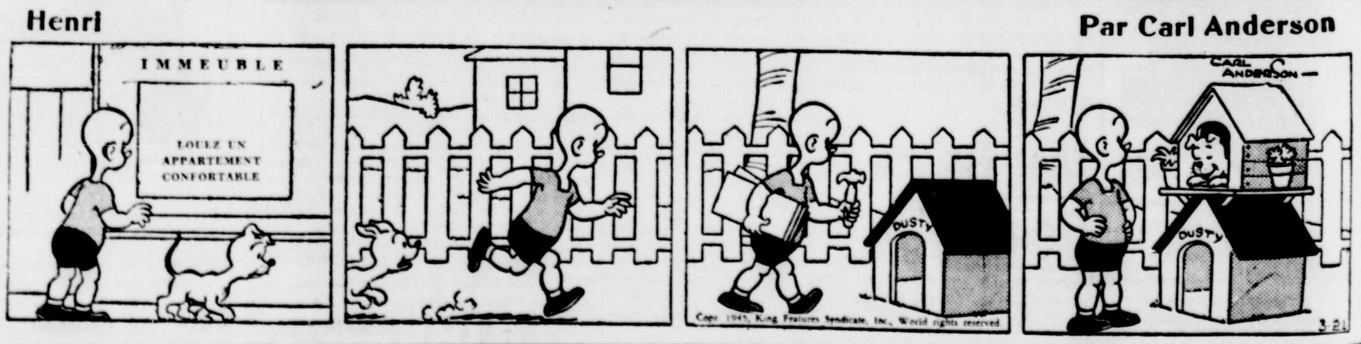

BLONDINETTE

Peur bleue par télépathie

POUR VENDRE RAPIDEMENT ARTICLES DE MENAGE OU VETEMENTS USAGES: servez-vous des annonces classées vous trouverez certainement des gens intéressés.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

No de mots	1 fois	3 fois	6 fois	12 fois	un mois
20	40	1.00	1.80	3.00	5.00
21	42	1.05	1.89	3.15	5.25
22	44	1.10	1.98	3.30	5.50
23	46	1.15	2.07	3.45	5.75
24	48	1.20	2.16	3.60	6.00
25	50	1.25	2.25	3.75	6.25
26	52	1.30	2.34	3.90	6.50
27	54	1.35	2.43	4.05	6.75
28	56	1.40	2.52	4.20	7.00
29	58	1.45	2.61	4.35	7.25
30	60	1.50	2.70	4.50	7.50
31	62	1.55	2.79	4.65	7.75
32	64	1.60	2.88	4.80	8.00
33	66	1.65	2.97	4.95	8.25
34	68	1.70	3.06	5.10	8.50
35	70	1.75	3.15	5.25	8.75
36	72	1.80	3.24	5.40	9.00
37	74	1.85	3.33	5.55	9.25
38	76	1.90	3.42	5.70	9.50
39	78	1.95	3.51	5.85	9.75
40	80	2.00	3.60	6.00	10.00
41	82	2.05	3.69	6.15	10.25
42	84	2.10	3.75	6.30	10.50
43	86	2.15	3.87	6.45	10.75
44	88	2.20	3.96	6.60	11.00
45	90	2.25	4.05	6.75	11.25
46	92	2.30	4.14	6.90	11.50
47	94	2.35	4.23	7.05	11.75
48	96	2.40	4.32	7.20	12.00
49	98	2.48	4.41	7.35	12.25
50	1.00	2.60	4.50	7.50	12.50

— REGLEMENTS —

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès, par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsabilités. Telles annonces doivent être apportées à nos bureaux.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables à l'avance. Les prix mentionnés ci-dessus sont pour insertions consécutives. Pour loyer d'un casier, ajouter dix sous chaque commande.

Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit, cependant, les signaler avant la seconde insertion. Autrement, nous ne saurions accorder de remise, ni une nouvelle insertion gratuite. Nous ne pouvons garantir la publication d'une annonce à une date spécifiée. Notre responsabilité pour une erreur ou une omissin ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Tous les jours, de 8 h. 30 a.m. à 5 h. 30 p.m.
et le samedi, jusqu'à midi.
Téléphone: 3000
ET NOUS FERONS LE RESTE

1 Propriétés à vendre

ALPHONSE COSSETTE. Immeubles. Maisons privées et Terrains en ville. Terres en culture près ville Maisons d'été. Chalets 218 Des Forges. Téléphone 3522 102-127

Pour ACHETER ou VENDRE propriétés, terres, terrains. Aussi ADMINISTRATION de propriétés. Consultez: AGENCE D'IMMEUBLES CARILLON. 1154 rue St-Olivier. Trois-Rivières. Tél 2697-W. 118-143

A VENDRE: la propriété suivante: No 1038 rue St-Maurice, Trois-Rivières, à des conditions faciles de paiement. S'adresser: CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, 72, Côte de la Montagne, Québec. 116-141

ACHETERAIS maison à 1 ou plusieurs logement. Paiera comptant. Ecrire Casier No. 56, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 117-119

MAISON en brique, 3 logements 5 pièces plus chambre bain, chacune. S'adresser à 758 Whitehead. 116-118

MAISON neuve de 5 pièces, imitation brique. Poulailler moderne pour 100 volailles. Terrain en culture 100 x 400. Eau, electricité. Habitable hiver et été. Située Pointe-du-Lac, 6 milles de la ville. S'adresser: 34 La Fosse, Trois-Rivières, le soir seulement. 117-119-121

PROPRIETE avec dépendances en très bon état située dans village de Daveluyville, à vendre. S'adresser Emile Savard, 29 De Courval, Victoriaville, Que. 118-120

MAISON neuve en pierre, bien finie, située tout près d'un lac, beau site prix raisonnable. S'adresser Victorin Cossette, Ste-Thècle. 118-120

3 Terres à vendre

TERRE à vendre avec bâtisse et roulant, située à Yamachiche Rang de la Grande-Rivière, Route No. 2. Vente cause de mortalité. S'adresser à Maurice ROUETTE, Yamachiche. 103-128

8 Terrains à vendre

TERRAINS à vendre: 100 lots près terrain Aviation, église, écoles, industries, soit en bloc, au séparément à raison de $125.00 du lot, $10. comptant. Reliuat: $5.00 par mois. Intérêt: 3 pour cent sur balance. Paroisse Saint-Odilon. Adressez: 990, rue St-Maurice. Appt 3, Trois-Rivières. Tél. 2417-R. 107-132

TERRAIN VACANT situé entre les Nos 495 et 525, rue St-Paul près de l'église Ste-Cécile S'adresser à L P Gouin. 1258 rue Hart. 3-Rivières 29 j.n.o

10 Commerces demandés

POSTE D'AFFAIRES (Restaurant) déjà établi depuis longtemps, centre commercial. Clientèle offrant bon revenu. Toute correspondance sera tenue confidentielle. Ecrire: Casier No 55, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 117-122

13 Maisons à louer

MAISON à 4 milles de la ville, pourra être visitée à partir de mercredi jusqu'à dimanche soir. Cause départ. S'adresser Mme Oscar Labonté. Les Vieilles Forges. 118-120

16 Logis à louer

A 26 THIBEAULT, Cap-Madeleine, de belles grandes chambres à louer, bien meublées, téléphone et bain. Pension si désiré. 115 j.n.o

UN APPARTEMENT pouvant servir de logement pour couple sans enfant ou être employé pour restaurant ou salon de barbier S'adresser à 385 Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine. 118-119

17 Logis demandés

LOGEMENT de 4 ou 5 appartements, plage assez centrale, famille 1 enfant. S'adresser par téléphone à 1331. 118-120

LOGEMENT de 3 ou 4 appartements demandé pour famille de 3 personnes. Occupation immédiate ou 1er mai. S'adresser par tél. 1067-M. 118

LOGIS de 5 appartements demandé pour 3 grandes personnes. Pour possession 1er mai. Quartier Ste-Cécile préféré. S'adresser par téléphone 715-R. 118-120

ON DEMANDE Loyer 6 pièces, chauffé, maison seule genre cottage. Bonnes références. Ecrire Casier No. 54, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 115-120

25 A vendre ou à échanger

HUDSON SEDAN 1936, 6 cylindres, bons pneus, chaufferette. ECHANGERAIS pour COACH. Lionel Ricard, 19-A, St-Aimé, Louiseville. 115-120

27 A vendre divers

BOUCHERS: comptoirs frigidaires spécialement pour VOUS. Compresseurs et serpentins. Moulins à viande. Trancheurs. Voyez: ALPHONSE ROUSSEAU, 695, rue Bonaventure, Trois-Rivières. Tél. 2197. 118-143

BUFFET cuisine, pharmacie, heater électrique. Poêles à rideaux, coffre en cèdre, martres de roches, costume tailleur, 15-16 ans. S'adresser 852 St-Sévère. 117-119

ATTENTION! FEVES AU LARD cuites au four, pots individuels. Livraison assurée si commandées avant jeudi Livrons samedi pour dimanche L. P Laventure. 573 St-Georges. Tél 1586 108-133

CAISSE enrégistreuse, une chaise et grand miroir pour barbier. S'adresser à 385, Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine. 118-119

COFFRE-FORT: Balance, tranche-jambon, caisse enregistreuse, comptoir épicerie, système MacCasky, moulin à café électrique, hache-viande. H P Gauthier, 1038, rue St-Maurice. Trois-Rivières Tél 2197 92-117

FOURNAISE, records "Victor" prélart, chaises table en chêne, évier, cadres, Encyclopédie de la jeunesse. S'ad. 511 St-François-Xavier. 118-120

2 LITS complets, 1 brun ¾, 1 simple d'hôpital. Robes, gilets, jupes, grandeur 12 à 14 ans. S'adresser: 1185 Ste-Cécile. 117-119

FANAL A GAZ "Coleman" tout à fait neuf. Idéal pour le camp, la ferme ou autres usages. St-Maurice General Store Enrg., 91 rue Bell, Angle Notre-Dame et St-Georges, Trois-Rivières. 118-120

GROS carosse Chromée Gendron, d'avant-guerre. Secrétaire-bibliothèque et lampes. Le tout très propre. S'adresser: 1575 St-Olivier. 117-118

PIANO AUTOMATIQUE, format moyen, marque réputée, avec 35 rouleaux musique. Le tout GARANTI en parfaite condition. S'adresser: 572, rue Laurier. 118-143

RADIO cabinet, marque Philco, 7 lampes, à vendre. Robe de mariée bleu pâle, grandeur 14 ans. S'adresser: 1056 Ste-Angèle. 117-119

RADIO De Forest Crosley 6 lampes en parfait ordre garanti pour 3 mois. s'adresser à 278 St-Elizabeth. 118

VIOLONS, anciens et modernes, de grands prix. Parfaite condition. Aussi quelques autres moins dispendieux. S'adresser: Joseph Gélinas, Professeur de violon. Tél. 848. 100-125

29 On demande à acheter

ARGENT! ARGENT! EN VOULEZ-VOUS?... Nous achetons le plus haut prix payé: Vaisselle, Bibelots, Outils, Montres Cadrans de maison, Linge, Chaussures, Vieux fer à repasser... tout ce dont vous n'avez plus besoin. REMARQUEZ nos grandes vitrines peinturées en ROUGE. Apportez-nous tout ce que vous voulez vendre. LAVIOLETTE JOBBING Enrg., 983 Champflour. Tél. 4520-W 111-136

ACHETERAIS automobile modèle 1932-33 ou 34, Coacsh ou Sedan. S'adresser par Tél. à 1537-J. 116-118

PIANO usagé demandé. Paiera argent comptant. Tél: 2649-R, entre midi et 2 heures. 117-142

SI VOUS AVEZ DES TAPIS CROCHETES, nous les achetons en quantités illimitées. Les meilleurs prix payés comptant. Ecrivez à: LA COMPAGNIE LAFAYETTE Enrg., B. P. 1404, Place d'Armes, Montréal. P.Q. 112-137

TIMBRES. Payons bon prix comptant pour Collections et accumulations de timbres. Ecrire: QUEBEC STAMP CO., Boîte postale 30, Station N. MONTREAL. 114-139

37 Plomberie - Chauffage

A VENDRE: Poêles neufs avec têtes. Avons maintenant poêles avec haut réchaud ou tablette et poêle usage en ordre. LA FONDERIE L'ISLET LTEE. 692 St-Philippe Trois-Rivières Tél 2907.

SPECIALITE: OXYGENE et ELECTRICITE. Soudage toutes sortes. La FORGE fera réparations générales. Ouvrage propre, GARANTI. Pour cela, voyez M. OMER LALANCETTE, 209 St-Roch, Trois-Rivières. Tél 1272. 94-119

40 Articles de ménage

J. A. ALAIN, 1251, rue Laviolette, 3-Rivières, a tous les meubles à votre usage: Poêles, Sets Chesterfields, Studio, sets à déjeuner et chambre à coucher, Lits, sommiers, matelas, Tapis, prélarts. MORCEAUX pour tous genres poêles. Appelez-le à 544, où vous aurez le service le plus courtois. 110-135

A VENDRE. Laveuse électrique avec cuve en bois, en bon ordre. S'adresser 354 Richard. 118

CHESTERFIELD Kroeler, draperie velours, et autres articles ménage. S'adresser: 290, St-Georges. 116

DIVAN, Studio, Chaise en peluche rouge, grande qualité. 2 bureaux, table fumoir, lampe sur pied. S'adresser: 1252 Angoulême. 117-119

LAVEUSE électrique en bon ordre, à vendre. S'adresser à 1992, rue Plouffe.

MENAGE complet, lingerie verrerie, livres, toxedo, etc. S'ad. Mme Gaston Guay, rue Guay, Banlieue. Service Autobus Carier, moyen communication. 118-119

POELE en fonte avec bouilloire et réchaud. Feu renouvelé à neuf. En parfait ordre. Bonnes conditions. Tél 4591-J. 117-119

41 Chambres à louer

SALON-DOUBLE, bien éclairé et bien propre, possession immédiate. Serins jaunes avec cage, carosse chrome. S'adresser à 888 Richard, Tél: 2792-J. 118

48 Camionnage-Transport

APPELEZ PARCEL DELIVERY. Tel: 2978. — Pour service de livraison, en ville et au Cap-de-la-Madeleine: Paquet, Valise, Radio, Laveuse ou autres articles. 107-132

51 Horlogers

GARANTIE de SATISFACTION. Réparations montres américaines et suisses. Horloges et bijoux. Nous achetons le vieil or, le plus haut prix payé. J A. PROULX, édifice Cordonnerie Lacombe, 336, Radisson. Tél 379. 118-143

REPARATIONS MONTRES, horloges, réveils. Prix: SATISFACTION GARANTIE A 1062, St-Prosper, Trois-Rivières: Chez ALBERIC GARCEAU. Tél. 3019-W. 118-143

53 Service domestique

BONNE DEMANDEE dans famille sans enfant, soirées libres. S'adresser à 508 Bonaventure. 118-120

FILLE demandée pour maison privée, bon salaire, travaillera de 8 à 4, dimanche libre. S'adresser à 1328 Laviolette. 118

ON DEMANDE une servante à 1048 rue Ste-Cécile. 2 grandes personnes, pas d'enfant. Références exigées. 117-119

ON DEMANDE jeune fille pour ouvrage général de maison, sachant faire cuisine. Bon salaire. S'adresser par tél. 4196, Parc St-Maurice, Cap-Madeleine. 117-119

SERVANTE demandée, coucher ou non compris. Références exigées. Pour plus amples détails, 634, Ste-Angèle. 117-119

SERVANTE DEMANDEE dans famille sans enfant. Bon salaire. S'adresser à 1017 St-Prosper après 7 heures p.m. 118-120

SERVANDE DEMANDEE dans famille privée. S'adresser à 153 Laviolette. 118

54 Hommes demandés

SI VOUS ETES AMBITIEUX vous pouvez faire beaucoup d'argent avec un Territoire Rawleigh. Nous vous aidons à commencer. Expérience pas nécessaire. Emploi régulier. Ecrivez Rawleigh, Dépt. No ML — 626 — 2 — C Montréal. 117-119

59 Occasions d'affaires

UNE AGENCE FAMILEX ouverte à un homme ou femme voulant vendre à domicile. Aucune expérience requise. Les bas prix, la qualité des produits obtiennent les commandes et gardent le patronage des clients. Excellents profits à temps libre: FAMILEX, 1600 Delormier, Montréal 118

61 Positions offertes

PERSONNE assez âgée pour aider à la maison. Bon salaire et chez-soi, pour travailler à 10 milles de Trois-Rivières. Pour informations, écrire Mme Laurier Héroux, Casier postal 626, Trois-Rivières. 118-120

63 Cours privés

NOUVELLE METHODE: Anglais par correspondance garantie par écrit en 2 mois. Pour détails sans aucune obligation S'adresser S.-A.-F Fortier, St Ubald, Portneuf, Québec. 113-138

64 Salons de coiffure

SALON CECILE désire annoncer au public qu'il est ouvert à 1058 Chapleau pour tous genres de coiffure. Pour APPOINTEMENT appelez 2965-w Propriétaire: Mlle Hermance Dupont. 92-117

MONSIEUR Arthur Lafrance, expert coiffeur, gradué Hôte. Pennsylvanie New-York, informe sa clientèle qu'il se spécialise dans coupe de cheveux Hollywood pour hommes et garçons Cold-Wave et tous genres de permanentes. 1009 St-Maurice. Tél 1113 92-142

SALON ALICE. Permanentes à la Crème, à l'Huile avec ou sans machine. Tous genres de coiffure. Ouvrage GARANTI. 1538 rue Royale. Tél. 4371-J. 117-142

68 Modistes

MESDAMES êtes-vous habiles, si oui, vous pourrez vous confectionner de jolis chapeaux printaniers. Nous avons justement reçu du galon de paille de Suisse, dans une multitude de couleurs. St-Maurice General Store, Enrg., 91 rue Bell, Coin Notre-Dame, Trois-Rivières. 118-120

74 Autos à vendre

CHEVROLET 1930 à vendre. En bonne condition. S'adresser à 892, Ste-Cécile. Tél. 4588. 115-1200

ESSEX à vendre, 1929-1930. S'adresser: Garage Beaumier, Ste-Marthe Cap-Madeleine. 115-120

ECHANGERAIS Chevrolet Coupé d'Affaires 1937, en très bonne condition, pour Sedan ou Coach. S'adresser: 25 rue Mercier, Cap-Madeleine. Tél. 1629-W. 117-119

ON DEMANDE char coupé pas plus plus vieux que 1938. Téléphoner à 1973-R. 115-120

HUPMOBILE sedan 1930, échangerais pour coupé plus jeune, payera retour. S'adresser à R. St-Laurent, 570 2ème rue Grand'Mère. 118-120

Sllhouettes par Ken Reynolds

—Hello chérie! tu peux louer ma chambre en annonçant dans le Nouvelliste.

87 Animaux domestiques

CHIEN English Setter 2½ ans, partiellement entraîné à vendre $25.00. S'adresser Dr. Paul-Marc St-Pierre, Nicolet. 118-120

88 Chevaux-Voitures

2 JUMENTS 1,100 lbs, garenties partout. 2 carrioles, 2 sleighs coller. 2 traines. 2 Ste-Catherine. 1 paire bobsleigh 3 pou 2 attelages fins, neufs 6 robes carrioles 1 attelage d'express Toutes sortes cloches et clochers R PINARD 593, Bureau 96-121

CHEVAUX de 1,000 à 1,600 lbs. à vendre à bon marché. Jeunes chevaux de 4 à 6 ans. S'adresser: Camille Gosselin, Ste-Marthe, Cap-Madeleine. 112-123

89 Oeufs-Volailles

POUSSINS CERTIFIES. CONFIEZ-NOUS IMMEDIATEMENT vos commandes de poussins et poulettes, race Plymouth-Rock-Barrée pour livraison en mars; aussi pouvons disposer de plusieurs centaines de cochets d'un jour P.R.B., Hybride, L.B., à prix spécial sur commande raisonnable. Prix sur demande. Satisfaction garantie. En opération depuis plus de 14 ans. COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE, St-Augustin, Co. Portneuf, Québec. 99-124

INCUBATEUR à l'huile, capacité 120 oeufs marque "La Québecoise", en parfaite condition, prête à fonctionner. Bon marché pour promt acheteur S'adresser:p 1730 Bellefeuille ou Tél après 5 heures P. M. 1388. 113-118

MOULEES DEBUTS à: Poussins: $2.85 — Ponte: $2.55 — Porcelets: $2.35 et $2.10 — Laitières: $1.95 — ORGE — AVOINE — BLE moulus: $1.50 — Les PROVISIONS MAURICIE ENRG 547 Gervais, Trois-Rivières. Tél. 3545. Shawinigan. Tél. 4394. 96-121

91 Objets perdus

PERDU, 15 mars, montre en or jaune avec bracelet en cuir noir. Récompense promise si rapportée à 985 Cartier Appt. 2. 117-119

CHAT ANGORA gris-bleu, perdu vendredi soir 16 mars. Prière rapporter à 324 Bonaventure. Une belle récompense promise. 118-120

92 Personnel

CHAPEAUX de feutre, pour hommes à prix d'aubaines. Toutes grandeurs et couleurs. 50c, 75c et $1.00. St-Maurice General Store, Enrg., 91 rue Bell, Coin Notre-Dame et St-Georges, Trois-Rivières. 118-120

LES COMPRIMES SLENDOR sont d'une efficacité rapide. Traitement de 2 semaine: $1.00. - 12 semaines: $5.00. Aux Pharmacies AUBIN, NORMAND et ST-MAURICE. Mars

LES TABLETTES SLENDOR sont efficaces. Traitement de 2 semaines, $1.00. - 12 semaines, $5.00. Aux Pharmacies HENAULT, ROYALE et ST-ONGE. Mars

HOMMES 30, 40, 50, VOTRE VIGUEUR ou vitalité baisse. Essayez: Tablettes Ostrex. Contiennent toniques, stimulants, facteurs d'entrain normal. Paquet d'essai, SEULEMENT 35c. Toutes Pharmacies. Mars

NE SOUFFREZ plus de constipation, d'excès de bile, d'indigestion. Employez les Tablettes KIPP'S HERB pour un prompt soulagement. Un tonique laxatif excellent. Formats de 25c et 75c à toutes les PHARMACIES. 118

VIOLONCELLISTES DEMANDES pour l'Orchestre Symphonique: Inscrivez-vous au cours de Violoncelle commançant au mois d'avril, sous la direction d'un professeur de Montréal. Pour informations. S'adresser: Joseph Gélinas, 199 St-Antoine, Tél. 848. 115-126

96 Rembourrage

REMBOURRAGE. Ne jetez pas vos vieux Chesterfileds, divans, chaises, fauteuils et matelas. SPECIALITE: Réparation de matelas à ressorts. ARMAND PROULX 1109 rue St-Prosper, Trois-Rivières. Tél. 2495-W. 111-136

98 Réparations générales

BALAYEUSE ELECTRIQUE, louage réparations, échange, service, fourniture, cristaux. Désinfectant de toutes sortes, nettoyeur pour tapis, etc. ARTHUR FOURNIER, 1204 rue Ste-Marie Tél. 3763. 111-136

Clients ELECTROLUX, adressez-vous dorénavant pour service et réparations seulement à ELECTROLUX (CANADA) LIMITED, C.P. 1257, 1253 avenue McGill College, MONTREAL. 118

MATELAS réparés par ouvriers experts. SPECIALITE: Réparations de matelas à RESSORTS ainsi que tous genres. TROIS-RIVIERES MATELAS ENRG., 2 Notre-Dame, Cap-Madeleine. Tél 2597 ou Résidence 557 Des Forges, Tél. 1299. 99-124

REPARATION DE LAVEUSES: Service "Beatty" autorisé. Réparations de laveuses, repasseuses, balaveuses de toutes marques. SATISFACTION GARANTIE. E. Hudon, 1322, Notre-Dame, Trois-Rivières. Tél. 1316. 111-136

SERVICE DE REPARATIONS de laveuses électriques de toutes marque. SPECIALITES: parties d'Eureka, ainsi moteurs électriques. ANTONIO BOLDUC, 1833, rue Bellefeuille. Tél. 2548-J 11-136

105 Fourrures-Réparation

REPARATIONS DE FOURRURE toutes sortes. Choix considérable de PEAUX de renard beige gris bleu, etc. COLLETS dans les teintes les plus nouvelles. Coquets CHAPEAUX paille, dans les nuances pastelles. FLEURS et VOILETTES. Une visite vous convaincra chez LA JEUNE ELEGANCE, 197, rue St-Antoine, Trois-Rivières. Tél. 966. 102-107

120 Coupons-Tissus

CHEZ MADAME E. ROUETTE. 1557 rue St-Olivier. Tél: 3011-J vous trouverez, à bas prix, gros tissus bleu-marine pour Makinas, Breeches, etc Aussi peau choix de Crêpe, cotonnade etc... Une visite vous convaincra 108-133

MME F. GELINAS vient de recevoir grand choix COUPONS à robes. Popeline, Broadcloth, Jersey uni et imprimé. Vendra à la livre. Lot de crêpe et soie au prix coûtant. AJUSTEMENT Corset Spencer. 1779 St-Philippe. Tél. 3115-R. 109-134

REMARQUEZ BIEN: grand choix de broadcloth, crêpe, jersey uni, imprimé, Alpine, spun flanelle, corduroy, velours chiffon, quadrille laine, matériel à manteaux assorti. Soie taffetas piqué, moiree, unie. Mlle PELLAND, 953, Champflour. Trois-Rivières. 108-133

100 Machinerie à vendre

MASSEY-HARRIS ENTREPOT: Traveuses mécaniques. Centrifuges à lait. Eleveuses à poulets. Le tout en main et prêt à servir. Rendez-vous aussitôt à 1623, rue St-Philippe, en face Marché à foin. Tél: 2845-J 107-132

122 Vêtements à vendre

GABARDINE pour homme, presque neuf à vendre très bon marché, cause départ militaire. Grandeur 34. S'adresser à 797 Gingras. 118

COSTUME non usagé, gabardine beige, Manteau noir, demi-saison, grandeur 18 ans. S'adresser: 103 Des Forges 3e étage, après 6 heures. 117-119

2 BEAUX paletots imperméables homme, grandeur 36; 1 soie beige reversible, l'autre gabardine. Imperméable garçon, 14 ans. Magnifique garniture en Léopard pour manteau Toxédo. Tél. 1295-J. 117-118

2 MANTEAUX printemps un 2 pièces, grandeur 14 ans. Aubaine pour les 2 morceaux: $12.00. S'adresser: 871 Champflour de 9 à 6 heures. 117-119

MANTEAU garni renard beige, grandeur 14 ans. Costume tailleur noir rayé blanc 16 ans. Manteau Tweed, 14 ans. S'adresser: 783 Laverendrye. 117-119 S101-126

MANTEAU Gabardine beige, presque neuf, grandeur 14 ans. Aussi manteau noir, même grandeur. S'adresser 627 Gervais. 117-119

MANTEAU de Printemps bleu marin avec colet loup pâle, très propre, grandeur 14. S'adresser à 787 Nivervile. 118

PALETOTS pour homme. Un lot à liquider au prix coûtant. A vous d'en profiter avant l'entreposage. St-Maurice General Store, Enrg. 91 rue Belle, coin Notre-Dame et St-Georges Trois-Rivières. 118-122

PARDESSUS printemps pour garçon de 10 ans, 1 manteau de tweed pour dame, grandeur 18 ans. S'adresser 887 Cte-Cécile. 118

ROBE crêpe grandeur 38. Manteau printemps, 38. Manteau printemps homme et habit bleu, 39. Commode et chaise berçante. Tél. 2238-M. 117-119

UN MANTEAU lama drad, un costume noir, grandeur 14 une robe crêpe mauve foncé, grandeur 13. Le tout très propre. S'adresser 431 Laverendrye. Tél: 1479-M. 118-120

SHAWINIGAN

Téléphone: 2500

A VENDRE: poêles neufs avec réchaud ou tablette L'ISLET entièrement émaillés. Venez les voir au magasin FONDERIE DE L'ISLET, 150, Station, tél. 2251 S101-126

ACHETONS VENDONS. radios laveuses, moteurs machines à coudre, balayeuses, accessoires électriques, meubles neufs ou usagés. P-E. Bélanger 61 Champlain, tél: 3757 S 107-132

A VENDRE: maisons, terrains, restaurants, boucheries, épiceries, salons coiffure S'adresser Raoul Bruneau, agent d'immeubles, 94 2ème rue, tél: 4017. S 108-132

A VENDRE: maison, 2 magasin, un logement pour être déménagé d'ici le 15 mai 464, St-Marc, tél: 2029. S-116-118

A VENDRE: pardessus de printemps pour hommes, grandeur 36 manteaux de printemps pour dames. S'adresser 119 St-Marc, tel: 2855. S-117-119

A VENDRE: maison, 2 logements, murs brique solide, planchers bois franc, fini plâtre, très moderne. S. Massicotte 48 St-Jean, tél: 2622. S-118

A LOUER: loyer de 2 appartements, pour le 1er avril. S'adresser 700, 3ème avenue, Almaville-bas. S-117-119

A LOUER loyer 5 pièces, moderne, chauffé, occupation immédiate. S'adresser: 1580 route nationale, Almaville haut, coin 16ème rue Tél. 2515. S-114-128

AUGER AUTO ACCESSOIRES pièces neuves et usagées pour automobiles de tous les modèles. Spécialité: vitre, 120 4ème rue, Tél. 820. S-115-140

BARBIER d'expérience demandé, position permanente, s'adresser J.E. Desmarais, 58 Tamarac, tel: 3738 ou Service Sélectif. S-117-119

BONNE DEMANDEE temps partiel. S'adresser: Dr. A. Barabé, 44B 5ème rue. S-117-119

ELEGANTES venez vous choisir une toilette pour Pâques, je viens de recevoir un beau choix de crêpe uni et imprimé ainsi que jersey uni et imprimé, à des prix très raisonnables, venez vous en convaincre au magasin de Mme Irénée Hamel, 445 3ème avenue, Almaville-bas. tél: 3453. S-118-120

HABITS faits sur mesure, serge bleue, brune, grise en magasin, commandez maintenant pour Pâques. Le Tailleur Trudel, 20 Trudel, tél 796 S-90-192

HOMMES ET JEUNES GENS achetez un vêtement "BOND" chez Vandal et Desbiens,, 59 D, Avenue Station, Shawinigan tel: 3545 S-105-130

LAVEUSES - REPARATIONS, réparations de tous genres de laveuses électriques ou autres par un expert. Voir Magasin BEAUCHEMIN, 49 Station, tél. 541. S101-126

LAMES DE RESSORTS à vendre, stock complet pour autos et camions. Soudure gaz et électricité. Travail d'experts. Shawinigan Welding Enrg. 7a cinquième rue. Tél: 3674. S-117-142

LOGEMENT chauffé à louer, 5 pièces, réservoir eau chaude, prélart marbroléum posé. Voir 1805, route nationale, Almaville, haut. S-117-128

LOGEMENT moderne à louer 6 pièces, 1er étage, système de chauffage, occupation premier mai, 79, St-Joseph, téléphonez après 5 heures No 2683. S-117-119

LOYER cinq pièces plus chambre de bain à louer, marbroléum dans cuisine, eau chaude à l'électricité, occupation 1er mai. Voir 260 Frigon tél: 2463. S-118-120

LOYER 3 appartements à louer au-dessus du restaurant Vick, route nationale, Almaville haut, s'adresser au Restaurant ou téléphonez 3267. S-117-128

IMPORTANT, avant procéder au ménage printanier, peinturage, etc., faites exterminer coquerelles, punaises par exterminateur d'expérience. Estimé gratuit. B.B. EXTERMINATION CO. tel: 3808. S-117-142

OUVERTURE: magasin de chapeaux pour dames, tous les derniers modèles pour le printemps, Mme J. Parizeau, propriétaire, 65 avenue Station. S-118-120

ON DEMANDE à acheter auto Ford 1929 à 1932 en parfaite condition. S'adresser 156 St-Marc, tél: 847. S-118-120

POUR toute réparation de meubles, spécialité rembourage, prix spéciaux Bienvenue à l'atelier de rembourage, 221 des Hêtres, Tél 3269 S100-125

PIANO à vendre, marque connue, en bonne condition, téléphonez 2337 ou 4521 Maison Ayoup 44, 5ème rue. S-118-120

POELE électrique à vendre, 4 ronds et fourneau, émaillé blanc, pratiquement neuf, s'adresser 327 Boulevard Gigaire, tél: 2803. S-118-120

PERDU: collier perle satin, deux rangs, collier de valeur. Récompense promise, rapportez 29 6ème rue. S-118

PROPRIETE neuve à vendre, 4 logements. S'adresser 63A St-Marc, tel: 757. S-117-138

REPARATIONS: confiez vos laveuses à un machiniste compétant, 12 ans d'expérience. Diplôme école technique. Ouvrage garanti. Joannette Enrg. 118 4ème rue Tél. 4059. S-110-135

REMBOURRAGE moderne, meubles et automobiles, réparations de meubles en général, voir 17, 6ème rue, arrière Théâtre Auditorium, près Shawinigan Automobile. Tél: 4168. S-115-140

ROULEAUX DE RETORDEUR, faites refaire vos rouleaux de retordeur au lieu d'en acheter des neufs. Voyez notre magasin BEAUCHEMIN, 49 Station, tél. 541. s101-126

SERVANTE DEMANDEE, soirées et dimanches libres, devra coucher au dehors. S'adresser Madame R. Pinel 75, 3ème rue. S-117-119

VENTE ACHAT REPARATION: caisses enregistreuses, dactylographes, additionneuses, coffres-forts, machines à chèques duplicateurs, dictaphones, rubans, papiers de toutes sortes. Notre garantie est votre sécurité. Shawinigan Cash Register and Supply, enrg., 96 Champlain, Shawinigan Tél. 573. 96 Champlain, Shawinigan, Tél 573. S-115-140

VOUTE MODERNE pour entreposage des fourrures, assurance douze mois. Allons chercher et livrons. Hervé DUFRESNE, confections dames et messieurs 90 St-Marc. Tél. 2885. S-115-140

Dentiers
Téléphone: 3351-R
Dr Gaston Blondin
Chirurgien-Dentiste
665: rue St-Georges T.-R.
(coin st-Denis)

CAMIONS
GMC
— 1945 —
POUR LIVRAISON IMMEDIATE OU DANS UN COURT DELAI SUR PRESENTATION DE PERMIS

½ tonnes	Emp.	115"
1½	"	134½"-
2	"	134½"-160"
2½	"	159¼"-177¼"
3	"	135¼"-159¼" 177¼"

Avec ou sans essieu à double rendement (Roxell) sur les 2, 2½ et 3 tonnes.

Grandeur de pneus jusqu'à 900 x 20 sur le 3 tonnes.

Nous sommes à votre disposition pour formuler votre demande de permis.

ST-MAURICE AUTOMOBILE
ENRG
52, des Cèdres Tél: 3022

Laurent PAQUIN
Entrepreneur sculpteur
Monuments en marbre et en granit
pierre à construction
1043, Blvd Des Forges Tél. 3211
Trois-Rivières
Vis-à-vis le terrain de l'Exposition
Voyez nos prix avant d'acheter

TAUX REDUITS PLUS ASSURANCE-VIE

Aussi nouveau que les nouvelles de demain. C'est la vérité des nouvelles figures Campbell. Taux considérablement réduits. Emprunteurs protégés par une assurance-vie, sans frais supplémentaire. En cas de mort, une Compagnie Canadienne d'Assurance-Vie les plus en vue remboure la balance du prêt. Campbell offre, en plus, des termes à plus longue échéance et plus accommodants. Jamais d'endosseurs requis. Prêts de $20.00 à $1,000.00 faits rapidement, confidentiellement.

Heures de bureau: de 9 à 5 ou par appointements

CAMPBELL
FINANCE CORPORATION LTD.
Chambre 31 Tél. 1194
364, rue Des Forges
(en face du Théâtre Impérial)

UN LOT DE
200 MANTEAUX
DE PRINTEMPS POUR DAMES
Tailles: 12 à 42. Désassortis de grandeurs et de couleurs.
- TRICOTINES
- CREPES
- BOUCLES DE LAINE
- TWEEDS
- REVERSIBLES

$5. à $12.95
LE MAGASIN
LALIBERTÉ
1047, rue St-Maurice
Trois-Rivières

Economisez de l'argent — Sauvez du temps

JUSQU'A
5 hres
CHAQUE SOIR
(sauf samedi jusqu'à 12.00 p.m.)
Signalez
3000
et dictez votre annonce classée à l'une de nos téléphonistes.

Le Nouvelliste

LE SURHOMME
Ouverture de la lettre.
Etonnante nouvelle.
A la porte de l'appartement de Lois, le Surhomme reprend ses habits civils . . .
Je ne puis comprendre pourquoi ils voulaient voler la lettre de Lois — je le saurai peut-être quand elle l'ouvrira!
Clark ! Avez-vous rejoint le vole

Le point de vue de notre pays

(Suite de la 1ère page)

"Veuillez accepter, Monsieur, l'assurance renouvellée de ma plus haute considération.

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures,
(Signé) W. L. Mackenzie KING

"A Son Excellence
l'honorable Ray Atherton,
ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique,
Ambassade des Etats-Unis,
Ottawa.

"Je ne doute nullement," continue M. King, "que la Chambre soit prête à sanctionner l'acte posé par le gouvernement en acceptant l'invitation.

"J'ai donné avis, au cours de la séance d'hier, de la résolution qui paraît aujourd'hui au feuilleton de la Chambre, conformément à l'entente que nous avons eue alors, je demande, maintenant, appuyé par M. Saint-Laurent, la permission de proposer l'adoption du texte suivant:

"Les Chambres du parlement sont d'avis qu'il est opportun d'approuver la résolution suivante:

"Considérant que le gouvernement du Canada a été invité par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, en son nom et au nom des gouvernements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et de la République de Chine, à se faire représenter à la conférence des Nations Unies, qui se réunira, le 25 avril 1945, à San Francisco, aux Etats-Unis d'Amérique, dans le but de rédiger la charte d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationale, et;

"Considérant que l'invitation recommande que la conférence étudie, comme base de ladite charte, les propositions tendant à l'établissement d'un organisme général international qui furent rendues publiques par les quatre gouvernements qui participèrent aux entretiens de Dumbarton Oaks, Washington, et

"Considérant que le gouvernement du Canada a accepté l'invitation de se faire représenter à cette conférence.

"La Chambre est d'avis, en conséquence,

"(1) Que cette chambre approuve l'acceptation par le gouvernement du Canada de l'invitation de se faire représenter à la conférence;

"(2) Que cette Chambre reconnaisse que l'établissement d'un organisme international efficace en vue d'assurer la paix et la sécurité internationales est d'une importance capitale pour le Canada et pour le bien-être futur de toute l'humanité; et qu'il est dans l'intérêt du Canada que le Canada devienne membre d'un tel organisme;

"(3) Que cette Chambre approuve les fins et principes exposés dans les propositions des quatre gouvernements et estime que ces propositions des quatre gouvernements et estime que ces propositions constituent une base générale satisfaisante pour la discussion de la charte de l'organisme international projeté;

"(4) Que cette Chambre convienne que les représentants du Canada à la conférence fassent de leur mieux en vue d'aider à l'élaboration d'une charte acceptable pour un organisme international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales;

"(5) Que la charte établissant ledit organisme international soit soumise à l'approbation du parlement avant d'être ratifiée."

M. King déclare ensuite qu'il importe de gagner la paix après avoir vaincu l'ennemi, mais que la conférence de San Francisco n'est pas une conférence de la Paix. "Elle ne s'occupera que de la structure constitutionnelle de la future Société des Nations."

Le premier ministre donne ensuite un aperçu des négociations qui ont abouti à la convocation de la conférence de San Francisco; conférence de Moscou, terminée le 1er novembre 1943; réunion des premiers ministres à Londres en mai 1944; échanges de vues continus entre les gouvernements du Commonwealth; discussions de Dumbarton Oaks, Washington, d'août à octobre 1944; conférence de Yalta. A ce dernier endroit les trois plus grandes puissances du monde ont unifié les propositions de Dumbarton Oaks pour en faire une charte en vue d'une organisation de sécurité mondiale.

Avec M. Roosevelt M. King a discuté des principaux aspects des propositions et des recommandations qui, de l'avis du gouvernement Canadien, contribueraient à accroître l'efficacité de l'organisme projeté. Au début d'avril des représentants des gouvernements du Commonwealth étudieront à Londres les propositions. Le Canada y sera représenté par MM. Hume Wrong et Vincent Massey.

M. King dit incidemment qu'il a transmis à la conférence récente de Mexico un mot de remerciements pour la bienveillante résolutions qu'on y a votée au sujet du Canada.

Les puissances invitantes à la conférence de San Francisco ont pour but, par l'organisation projetée:

"1. Maintenir la paix et la sécurité internationales; et, à cette fin, prendre en commun des mesures efficaces en vue de prévenir et éliminer les menaces à la paix et réprimer tout acte d'agression ou autre atteinte portée à la paix, et effectuer, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends internationaux susceptibles de troubler la paix;

"2. Favoriser le développement des relations amicales entre nations et prendre toutes autres mesures appropriées ayant pour but de consolider la paix universelle;

"3. Réaliser la coopération internationale dans la solution des problèmes humanitaires internationaux d'ordre économique, social ou autre; et

"4. Constituer un centre pour l'harmonisation de l'action de nations en vue de l'accomplissement de ces buts communs."

Pour la réalisation de ces buts, les propositions recommandent que l'organisation et ses membres agissent en s'inspirant des principes suivants:

"1. L'organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous les états qui recherchent la paix.

"2. Afin de s'assurer les droits et avantages conférés par l'adhésion à l'organisation, tous les membres de l'organisation s'engagent à remplir les obligations par eux assumées en conformité avec les statuts de l'organisation.

"3. Les membres de l'organisation régleront leurs différends par des moyens pacifiques, de manière à ce que la paix et la sécurité internationales n'en soient pas menacées.

"4. Les membres de l'organisation s'abstiendront, dans leurs relations internationales, d'avoir recours aux menaces ou à l'emploi de la force, de toute manière incompatible avec les buts de l'organisation.

"5. Les membres de l'organisation seconderont, dans toute la mesure de leurs moyens, toute action entreprise par l'organisation en conformité avec les dispositions de ses statuts.

"6. Les membres de l'organisation s'abstiendront de prêter assistance à tout état à l'égard duquel l'organisation aura pris des mesures préventives ou coercitives. L'organisation devrait, en vue de maintenir la paix et la sécurité internationales, prendre toutes les mesures qu'elle jugerait nécessaires pour que les états non-membres de l'organisation agissent conformément à ces principes."

M. King analyse ensuite les grandes lignes des propositions, explique en quoi devraient consister l'assemblée générale, le conseil de sécurité, le conseil économique et social, le tribunal international, le système de règlement des différends, la prévention des menaces à la paix, les arrangements militaires, les arrangements régionaux, sociaux et économiques, la collaboration économique et sociale et l'encouragement au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le premier ministre parle avec éloquence de la triste condition des nations "libérées", qui sont libérées de l'occupation mais pas encore de la misère et de la famine. Il s'étend sur les agences internationales fonctionnelles et s'attache aux difficultés et objections possibles.

"Il importe de se rappeler constamment que l'organisation internationale devra être constituée de façon à fonctionner aussi efficacement que possible, mais, quelles que soient les mesures que l'on approuve, il importe de sauvegarder les intérêts du Canada."

"Il est aussi tout à fait souhaitable que l'organisation, dans sa forme définitive, jouisse du consentement de la population canadienne afin que, au cours des années, ses principes fondamentaux reçoivent l'appui du public."

Le premier ministre analyse la situation des grandes puissances et met le peuple en garde en proclamant que "ce serait pure utopie que de s'attendre à l'élaboration d'un projet parfait. Avec les années, à la lumière de l'expérience, la charte pourrait être de temps à autre modifiée.

M. King est d'avis que "d'une façon générale on ne peut guère s'exposer à l'extension, au sein de l'organisation, de certains privilèges spéciaux aux grandes puissances qui devront assumer la plus large part de responsabilité pour le maintien de la Paix." D'autre part, d'après les propositions actuelles, tous les états autres que les cinq grandes puissances occuperaient le même rang constitutionnel dans l'organisation. "Une méthode de sélection qui tiendrait un juste compte des pouvoirs et des responsabilités des états d'ordre secondaire ferait du conseil une organisation plus puissante et plus efficace.

"La proposition voulant que tous les membres prennent l'engagement d'appliquer, à la demande du conseil de sécurité, des sanctions d'ordre diplomatique, économique et militaire soulève une autre question délicate pour le Canada et les autres pays d'ordre secondaire. Ainsi que je l'ai déjà mentionné, l'action militaire se limiterait aux engagements pris par chaque état dans une entente militaire spéciale. Il y a lieu, semble-t-il, de trouver quelque méthode qui n'obligerait pas les états non représentés au conseil de sécurité à prendre des mesures sérieuses de sanction alors que ces états n'auraient pas eu l'avantage de participer aux délibérations du conseil ou qu'ils n'auraient pas consenti séparément à participer à la mise en vigueur des décisions du conseil.

"Pour être efficaces, presque toutes les décisions du conseil entraînant des sanctions nécessaireraient le concours d'un ou plusieurs états non représentés au conseil. Il faudrait en particulier pouvoir compter sur la collaboration des états sis aux frontières du pays agresseur ou sur celle des états où il serait essentiel d'effectuer des opérations militaires. En pratique, on chercherait probablement à obtenir le consentement d'un pays non représenté au conseil lorsque la mise en vigueur des sanctions nécessiterait la collaboration active de ce pays. La méthode qu'on adoptera probablement en pratique pourrait bien devenir la règle."

Parlant des dispositions transitoires nécessitées par l'application des conditions de paix au Japon et à l'Allemagne, M. King dit qu'il conviendrait peut-être d'insérer dans la charte une disposition prescrivant une revision générale au bout d'un certain nombre d'années". Le premier ministre expose l'intérêt du Canada à prévenir la guerre et dit notamment:

"Lorsqu'on envisage ce vaste projet d'organisation de la paix, il est souverainement important de le faire avec largeur de vues et de considérer les conséquences lointaines. Les avantages sur lesquels le Canada peut compter, s'il prête à cette organisation sa pleine et entière collaboration, sont immenses. On ne doit pas les mesurer au seul point de vue du prestige. Aucune nation n'a plus que nous intérêt à empêcher une nouvelle guerre mondiale. C'est cette considération qui doit primer.

"C'est sur les champs de bataille au cours d'une guerre antérieure, que notre pays a atteint sa pleine maturité comme nation. Sur tous les oceans, dans les airs au-dessus du sol et des mers, et sur terre, dans quelques-uns des combats les plus acharnés du présent conflit mondial, nos combattants ont fait honneur au Canada. L'apport que nous avons fourni à la préparation de la victoire a été beaucoup plus appréciable que nous n'aurions pu l'imaginer il y a six ans. Notre contribution à l'établissement de la paix sera peut-être non moins nécessaire et non moins efficace.

"L'organisation de la sécurité mondiale est une initiative dont le succès repose sur la coopération. L'effort dont il s'agit sera peut-être sans précédent dans cet ordre de choses. Pour qu'il réussisse, il faudra qu'on soit disposé à donner aussi bien qu'à recevoir. Il ne faudrait pas qu'on envisage un à un les résultats obtenus. On devra les considérer dans leur ensemble. Il ne suffira pas de cocentrer nos efforts sur la sécurité et sur la façon d'organiser une force capable de parer aux menaces de guerre. Une fois la confiance établie, il faudra recourir à des mesures et à une organisation internationales dans plusieurs domaines pour que la paix soit stable. Les liens vigoureux de camaraderie et de collaboration, formés sous l'influence de la guerre, devraient être encore plus fermes dans l'organisation de la paix.

Advenant une autre grande guerre dans vingt ou trente ans, ou à toute autre époque à venir il est certain que le Canada ne saurait échapper à sa furie. Par suite de la découverte de nouvelles armes, de la mise au point, en particulier, de la bombe volante et du robot, aucun pays ne peut se proclamer à l'abri d'une agression subite. Tant que pour telle ou telle nation, la force remplacera le droit, il ne saurait y avoir de sécurité ni pour la génération actuelle des Canadiens, ni pour la génération prochaine, ni pour les générations suivantes.

"Même si le texte définitif de la charte ne répond pas à tous nos désirs, il peut être néanmoins préférable de l'accepter que de le rejeter. A tout événement, les termes de la résolution assurent une protection complète aux intérêts du Canada. La résolution prévoit, les honorables députés l'ont sans doute remarqué, que la charte doit, avant d'être ratifiée être soumise à l'approbation du parlement.

"En proposant cette ligne de conduite, le gouvernement suit la méthode consacrée en matière de traités. Nulle obligation contractée en vertu d'un traité ne saurait être plus solennelle que celle que les nations unies assumeront sous le régime de la charte. La ligne de conduite proposée par le gouvernement assurerait en outre au parlement nouvellement élu par le peuple le dernier mot quant à l'adoption de la charte."

A propos de la délégation canadienne, M. King déclare:

"Il importe au Canada que ses délégués à la conférence de sécurité mondiale puissent compter sur l'appui le plus ample possible du parlement et de la population. Il convient que nos délégués parlent d'une voix claire, ferme et unie. Il y a tout lieu de croire que l'immense majorité des Canadiens, à quelque parti qu'ils appartiennent, tiennent à ce que le Canada participe aux mesures propres à sauvegarder la paix que nous souhaitons voir régner après ce terrible conflit. Pour cette raison, aussi bien que pour d'autres motifs, il importe que la délégation canadienne à la conférence de San Francisco soit largement représentative.

Ainsi que je l'ai déjà annoncé, le Gouvernement se propose de choisir ses respresentants dans les deux Chambres du parlement et des deux côtés de chaque chambre.

Il va sans dire que le gouvernement prendra lui-même toutes les responsabilités que lui impose la constitution en ce qui concerne et le choix de la délégation et les décisions qu'on pourra prendre à San Francisco. Il est préférable que la chambre prenne une décision sur le projet de résolution qui lui est soumis avant que l'on désigne les délégués à la conférence. La resolution adoptée, j'espère être en mesure d'annoncer sans délai la décision à cet égard. En ajoutant au nombre des délégués des membres des autres partis politiques, le gouvernement s'efforce de placer la question d'une paix durable au-dessus des querelles politiques.

"Par le texte de la résolution, la Chambre est engagée à décider que les représentants du Canada à la conférence devront déployer tous leurs efforts en vue de la rédaction d'une charte acceptable. Je puis assurer aux honorables députés que les représentants du Canada seront sûrement guidés par la détermination de faire tout ce qui est humainement possible pour assurer d'une manière éminemment pratique le maintien de la paix et de la sécurité internationale".

Le premier ministre conclut:

A la conférence de San Francisco, les Nations Unies jetteront les fondations d'un nouvel ordre mondial. Je sais que le peuple canadien, indépendamment des partis ou d'autres considérations, est heureux de l'occasion qui est ainsi offerte à notre pays d'apporter sa contribution à cette vaste entreprise.

"Je suis également convaincu que le Parlement saura aborder cette question de la sécurité mondiale avec la pleine conscience de sa responsabilité envers la génération actuelle et les générations futures de Canadiens et aussi de tous les peuples de l'univers.

"Dans toute charte visant à la création d'une organisation internationale destinée à assurer la paix et la sécurité des nations c'est l'esprit avec lequel cette question est examinée et la mise en oeuvre de ses dispositions qui comptent bien plus que la lettre du document. Le 24 mars 1941, à Toronto, j'eus l'occasion de parler du nouvel ordre mondial qui succéderait à l'ordre ancien après la guerre. En cette occasion. Voici ce que j'ai dit: "On se plaît à parler aujourd'hui de l'instauration d'un nouvel ordre dans le monde une fois la guerre terminée. Or, il faut en jeter les bases immédiatement, sinon il sera inutile d'y songer après la guerre. On ne saurait élobarer un nouveau régime mondial à un moment donné en se bornant à en étudier les détails à une conférence. Il ne s'agit pas uniquement de sceaux et de parchemins.

Ce faux concept fut l'une des erreurs du lendemain de la dernière guerre". Le nouvel ordre mondial doit être le fruit naturel des événements et non une créature artificielle. Il doit être quelque chose de vivant et doit répondre aux aspirations de l'âme humaine à l'encontre de ce que serait un rouage mécanique ou juridique. Le nouvel ordre mondial doit avoir été édifié en vue de la place qu'il occupera dans l'esprit et le coeur des hommes. Il doit respirer les fraternités et la bonne volonté. Il comportera dans les relations humaines l'application des principes de la générosité et de l'aide mutuelle.

"Ces mots expriment, je l'espère, l'esprit fondamental de la charte de l'Atlantique et de la déclaration des Nations Unies de 1942. Le prêt location l'aide mutuelle et l'administration de secours et de rétablissement aux nations unies représentent la manifestation tangible de cet esprit, lequel, à mon sens, guidera les nations unies dans leurs délibérations de San-Francisco. Il importe de tenir compte de la réalité en établissant le mécanisme de la nouvelle organisation mondiale et de les dresser sagement. Toutefois, quelle que soit l'ingéniosité des rouage constitutionnels, ils ne peuvent fonctionner que si les nations de l'univers profitent des leçons apprises au cours des derniers 5 ans et demie de guerre. La doctrine esentielle, c'est qu'il ne faut plus contraindre l'humanité à se plier à des fins égoïstes d'ordre national, qu'il s'agisse de domination universelle ou de simples ças isolés de légitime défense. Partout les nation doivent s'unir pour sauver et servir l'humanité."

A peine M. King a-t-il terminé son discours, M. R. B. Hanson (YorkSunbury) veut lui poser des questions. Il avait cru comprendre que ce serait la procédure que l'on suivrait.

M. J. G. Diefenbaker (cons., Lake Centre) veut faire de même. Le speaker, M. J. A. Glen, déclare que les députés peuvent poser des questions, s'ils le veulent, mais que cela leur enlèvera le droit de participer au débat.

M. Graydon proteste.

M. King, à cause de la courtoisie qui doit régner entre le premier ministre et le chef de l'opposition, est disposé à répondre à une question de celui-ci.

L'Orateur décide le contraire et répète qu'en posant une question un député abandonne son droit de participer au débat.

M. Graydon proteste de nouveau.

Par ailleurs, M. Hanson a félicité M. King de son discours et dit qu'il est d'accord avec une bonne partie (in great measure) de ce qu'il a dit.

M. M. J. Coldwell déclare que son parti croit en la nécessité d'un organisme international de sécurité et espère que l'on établira à San Francisco les bases d'une justice économique et sociale qui régnerait sur le monde entier. "Ce sera le devoir de la délégation canadienne de travailler à obtenir le meilleur accord, et le devoir du Parlement et du peuple de l'appuyer même si elle n'accomplit pas tout ce que l'on peut espérer ou désirer."

D'après les propositions actuelles, le Canada serait membre de l'Assemblée générale, mais non du Conseil de sécurité. Le Canada doit insister pour que les problèmes de la paix et de la guerre, ou d'intérêt mondial, soient discutés par l'Assemblée en séance publique, afin que les peuples soient bien renseignés par la presse et la T.S.F.

"Cela empêcherait la diplomatie secrète de coulisses, qui a tant fait pour rendre inefficace la Société des Nations."

D'après l'accord de Dumbarton Oaks, les nations doivent accepter du Conseil de sécurité et participer à leur exécution. Il serait juste que la contribution en armes de chaque nation en particulier soit discutée et décidée aussi complètement que possible par l'Assemblée, avant que ne surgisse aucune urgence. Il est difficile de nous demander de nous soumettre aux décisions d'un organisme au sein duquel nous ne serions pas représentés. La C.C.F. est entièrement en faveur de la sécurité collective.

M. Paul Martin, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, dit que le Canada devrait favoriser la formation d'un organisme de sécurité international et accepter la responsabilité d'y participer.

Il fait quelques réserves et suggestions de détail et souligne que le monde devient de plus en plus interdépendant. Par le travail qui sera accompli à San Francisco, le monde libre essaiera de justifier les terribles sacrifices de ces dernières années.

M. Martin explique que la S.D.N. a échoué parce que la majorité des puissances n'en faisaient pas partie, et parce qu'elle n'avait pas assez de pouvoirs. Il faut donner aux soixante nations convoquées à San Francisco l'occasion d'établir un système de sécurité collective durable et permanent, encore qu'il puisse être sujet à modifications de temps à autre.

M. Martin parle incidemment de son récent séjour à Londres, où il représenta le Canada à un congrès du Bureau International du Travail, dit le rôle du B.I.T. dans le monde et signale qu'en 1919 il n'y avait, dans tout l'univers que dix millions de travailleurs à bénéficier d'assurances sociales.

Il y a maintenant plus de trois cents millions de personnes qui bénéficient, d'une façon ou de l'autre, des avantages des lois sociales.

M. Martin se réjouit de ce que le travail fructueux du B.I.T. doive être continué dans le cadre du nouvel organisme dont on décidera l'établissement à San Francisco. Il croit cependant que les travailleurs du monde entier devraient être représentés de quelque façon à San Francisco.

Ayant vu la misère qui sévit en Hollandeè, en France, en Belgique et en Angleterre, M. Martin proclame que la Chambre est appelée à discuter du problème le plus important qui soit, — celui de la paix et la sécurité, du travail pour tous, de la justice sociale. Il a rencontré des citoyens de toutes les races, il a vu des Canadiens de toutes origines, — et le Canada, ce sont les Canadiens de toute croyances religieuses, de toutes les langues, de toutes les nuances d'opinions politiques et économiques.

Pour être dignes de nos combattants, mettons de côté nos vaines querelles mesquines, pour nous unir. Quiconque soulève quelque préjugé, quiconque brandit l'étendart de l'intolérance se montre indigne des Canadiens, — des Canadiens d'origine écossaise, anglaise, polonaise, irlandaise et autre, — qui reposent à Dieppe.

Mme Cora T. Casselman demande que l'on aborde l'étude des questions internationales avec réalisme et idéalisme, dans un esprit généreux et pratique à la fois.

M. R. T. Graham (libéral, Swift Current) reproche son pessimisme travailler à rendre la paix permanente. Il évoque les efforts accomplis pendant l'entre-deux-guerres et parle de la contribution des trois grandes puissances à la défaite de l'ennemi commun.

L'histoire du Canada devrait inspirer les délégués à la conférence de San Francisco; ils pourraient y puiser bien des exemples excellents de tolérance et de compréhension.

Incidemment il loue le Royaume-Uni d'avoir toléré la dangereuse neutralité de son voisin, L'Eire et dit que la Grande-Bretagne a donné à cette occasion comme en plusieurs autres, une belle preuve de la sincérité de ses idéaux.

Jamais l'humanité n'a eu des chances aussi belles que celles que lui donnera la conférence de San Francisco. Puissent les nations en profiter. En terminant l'orateur fait un bel éloge de M. King.

M. Gaspard Fauteux (libéral, Montréal-Ste-Marie) espère que la conférence de San Francisco nous donnera le monde meilleur promis par les chefs des Nations Unies. Il fait l'éloge de ces chefs et suggère, pour empêcher une autre guerre, de fournir à tous les pays ce qui est indispensable à leurs besoins et d'éviter ainsi les convoitises, sources de guerre. Un bon moyen, c'est de maintenir sur pied l'économie de coopération des Nations Unies, avec des organismes tels que le Combined Food Board, qui alimente les nations déficitaires à même la surabondance des autres. Un autre moyen consisterait à élever le standard de vie de peuples comme ceux des Indes et de la Chine, pour qu'ils consomment nos produits. Il termine par une éloge de M. King.

M. J. G. Ross (libéral, Moose Jaw) est tout étonné de ce que l'opposition officielle ne trouve aucun de ses membres capables de participer au débat. Les conservateurs ont dû laisser à la C.C.F. le privilège de continuer le débat après le discours de M. King.

M. Ross a assisté pour son compte personnel à la conférence du désarmement à Genève, en 1932, et trouve que les grandes puissances sont aujourd'hui plus sincères.

L'ambassadeur R. Atherton apprécie les trois chefs

Toronto, 21. (P.C.)— La déclaration de Yalta, faite par le président Roosevelt, le maréchal Staline et le premier minsitre Churchill, exprime une "dévotion totale" aux principes de la démocratie, a déclaré hier soir Ray Atherton, ambassadeur des Etats-Unis au Canada, dans un discours prononcé devant le "Law club" de l'Université de Toronto.

"La déclaration de Yalta fut écrite dans la langue universelle de la démocratie", dit-il. "Les chefs de trois grands peuples —le chef d'un état socialisme, le premier ministre d'un empire et le président d'une republique— ont accepté la démocratie, comme terrain commun sur lequel tous veulent construire aussi naturellement qu'ils ont respiré le même air en Crimée".

L'acceptation générale de l'idée de la démocratie est comparativement récente, bien que cette idée remonte aux temps des Grecs.

L'histoire des derniers 150 ans fut une course entre le genre humain et la machine, une lutte pour perfectionner les contrôles d'une civilisation mécanisée avant qu'une puissance aveugle ne détruise l'humanité..."

M. Liguori Lacombe refusera de voter un seul centin des deniers publics destinés à défrayer le coût de cette délégation.

Le député de Laval-Deux-Montagnes ne croit plus à la valeur d'une charte du genre de celle de l'Atlantique, de celle de San Francisco.

M. Lacombe s'en prend aux "magnats de la Finance."

J.-S. FONTAINE
SPECIALISTE
EXAMEN DE LA VUE
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Autrefois de la rue Saint-Maurice
226, des Forges, Tél. 120-3050

CHAUFFAGE AUTOMATIQUE
AVEC LE
foyer mécanique
FAIRBANKS-MORSE
SIGNIFIE: —
chaleur uniforme et confort; finie la corvée du chauffage manuel.
Distributeurs:
COMBUSTION LIMITÉE LIMITED
E. D. Bureau, pres.
J. Stanley McGee, vice-prés.
84, RUE BELL — Téléphone: 1004
Trois-Rivières

GILLES BRETON

Pianiste prodige de 10 ans
Allons le voir et l'entendre
Le mardi - 3 avril
Auditorium D.L.S.
P. A. GOUIN, Enrg.
La plus grande quincaillerie à rayons de la province
Etablie en 1881. J. Antonio Gauthier, prop.
Téléphones: 47-48-49
71, rue Du Platon Trois-Rivières

ACHETEZ VOS MEUBLES DU PRINTEMPS chez ALAIN
et vous paierez moins cher
10% à 15% de rabais sur le prix des nouveaux meubles en achetant comptant.
Avant d'acheter, voyez notre choix et nos prix.
J. A. ALAIN
marchand de meubles
poêles tapis prélarts
1251 Laviolette Près St-Maurice
Telephone: 544

Bon Crédit DÉNOTE BON JUGEMENT
Un prêt Campbell, protégé par une assurance-vie, vous permettra de régler vos obligations à échéance — et à peu de frais. Nos taux réduits vous permettent d'emprunter $175, remboursable à raison de 12 mensualités de $16.29. Advenant votre décès, une assurance-vie liquide tout le solde dû.
Campbell
FINANCE CORPORATION LIMITED
Chambre 31 Téléphone 1194
364, rue Des Forges
(En face du théâtre Impérial)

Pilules Dodd's POUR LES REINS
pour
MAL DE DOS
MAL DE TÊTE
L'IMPURETÉ DU SANG
DOULEURS RHUMATISMALES
ET LES TROUBLES DES REINS
DODD'S KIDNEY PILLS

Le printemps approche!!
C'est le temps de faire une revue de votre garde-robe et de nous confier vos toilettes pour nettoyage au système "ZORIC" qui leur redonnera un nouvel éclat. C'est garanti!
ZORIC
TELEPHONE 1005
Les Teinturiers-Nettoyeurs
De Luxe

NOS 3 SPÉCIAUX de la SEMAINE
Panier à couture
couleurs attrayantes, cadeau apprécié. Régulier $4.95 pour $3.95
MATELAS 4-6
Régulier $15.95 pour $10.95
STUDIO
construction à ressorts, confortable, pouvant servir pour lit double, coussins reversibles. $47.50
Nous avons également cette semaine de très belles valeurs dans les mobiliers de chambre.
Prenez la bonne habitude de magasiner
— CHEZ —
Lindsay
PIANOS • MEUBLES • RADIOS
C. W. Lindsay & Cie, Limitée, — Maison fondée en 1877
1310, rue Notre-Dame Trois-Rivières

Chic
PRINTANIER
Pour compléter votre toilette de Pâques, nous vous offrons toutes les nouveautés de la saison nouvelle. Un choix merveilleux de formes, largeurs et styles les plus recherchés.
L'élégance pour tous les membres de la famille !
Ajustement parfait
De même que vous voulez porter des vêtements ajustés parfaitement, vous désirez aussi que vos souliers soient à votre pied. Notre service d'ajustement par rayons x vous assure cette perfection.
J. A. GOSSELIN
MARCHAND DE CHAUSSURES
ORTHOPEDISTE-TECHNICIEN GRADUE
Représentant exclusif pour les chaussures du Dr LOCKE dans la région des Trois-Rivières
Service de rayons-X pour vérifier l'ajustement
1392, rue Hart Téléphone 537